



HAL
open science

Étude du décor sculpté conservé in situ, déposé et déplacé de l'église Saint-Martin-au-Val de Chartres

Estelle Chargé

► **To cite this version:**

Estelle Chargé. Étude du décor sculpté conservé in situ, déposé et déplacé de l'église Saint-Martin-au-Val de Chartres. Chartres métropole, 28000 Chartres. 2024. hal-04747790

HAL Id: hal-04747790

<https://hal.science/hal-04747790v1>

Submitted on 22 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

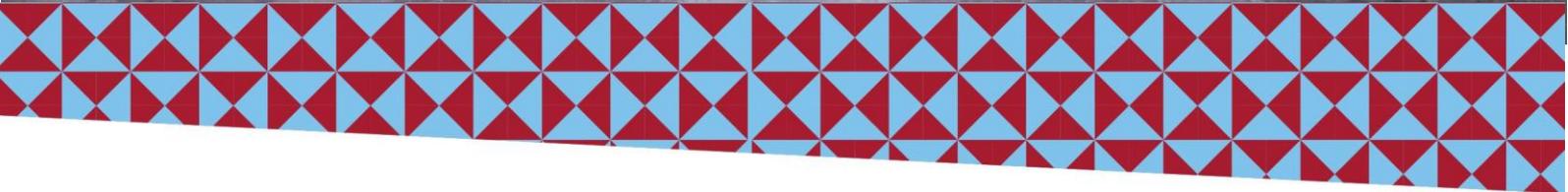
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



C'Chartres
ARCHÉOLOGIE

Direction de l'archéologie

Ville de Chartres et Chartres Métropole



UBIC

Université Bordeaux
Inter-Culture

Étude du décor sculpté

conservé *in situ*, déposé et déplacé de
l'église Saint-Martin-au-Val de Chartres

Estelle Chargé, juillet-août 2024



 ARCHÉOSCIENCES
BORDEAUX

 Université
BORDEAUX
MONTAIGNE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation de l'opération

Région : Centre-Val-de-Loire

Département : Eure-et-Loire (28)

Commune : Chartres

N°INSEE : 28000

Coordonnées Lambert 93 : Ax – 588628.63m ; Ay – 6816318,36m

Altitude : 131,45m NGF

Cadastre : Section P, 5 NUM 6/16 (1825, AD 28)

Site : église Saint-Martin-au-Val

Propriétaire du site : Ville de Chartres

Protection juridique : classée au titre des Monuments-Historiques en 1886.

Identité de l'opération

Nature : étude documentaire, relevés et étude des sculptures anciennes et déposées de l'église.

Raison de l'intervention : commande de la Direction de l'Archéologie de la Métropole de Chartres dans le cadre de l'étude globale du monument, de sa future réouverture au public et de la valorisation des éléments sculptés.

Responsabilité scientifique : Estelle Chargé

Rédaction du rapport : Estelle Chargé

DAO : Estelle Chargé

Organisme de rattachement : Archéosciences Bordeaux – UMR 6034, Université Bordeaux Montaigne

Dates d'intervention : 22 et 23 juillet 2024.

Dates de rédaction : août 2024.

Résultats

Chronologie : Antiquité (II^e siècle), Moyen Âge [à partir du haut Moyen Âge (IV-V^e et VII^e siècles), jusqu'à la fin du XI^e siècle], Moderne, Contemporain.

Vestiges immobiliers : Bâtiment en élévation, maçonnerie, sculpture.

Problématique de la recherche : renouvellement de l'étude des éléments sculptés en place et provenant de l'église Saint-Martin-au-Val afin d'en actualiser la compréhension et la datation.

Principaux résultats de l'opération : Le décor sculpté conservé dans l'église Saint-Martin-au-Val ainsi que les pièces déposées relèvent d'un projet unique et contemporain réalisé dans le dernier quart du XI^e siècle. L'étude du groupe, comprenant des éléments de remploi et des références à l'Antiquité, montre une recherche ambitieuse de la part de ses concepteurs. Elle participe aussi à inscrire les liens entre le monastère chartrain et les grands centres tourangeaux et manceaux, mais aussi ses références aux duchés normands et poitevins.

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	1
I.1.	Contexte de l'opération	1
I.2.	Présentation du site	2
I.3.	Présentation de la méthodologie	4
II.	LE MONUMENT DE SAINT-MARTIN-AU-VAL	4
II.1.	Découvertes archéologiques et origines du site	5
II.2.	Réfections et restaurations majeures	6
II.3.	Connaissance de l'église du Moyen Âge central	8
III.	LA SCULPTURE DE L'ÉGLISE ROMANE : ESPACES ET REPRÉSENTATIONS	14
III.1.	Les sculptures de l'église haute	15
III.1.1.	L'abside	15
III.1.1.1	Chapiteaux en place dans l'abside de l'église	15
III.1.1.1.1	A5-A6	16
III.1.1.1.2	A11-A12	18
III.1.1.2	Chapiteaux déposés et emplacements originels	21
III.1.1.2.1	Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8)	23
III.1.1.2.2	Inv. 72.4.7/1 et 72.4.7/2	27
III.1.1.2.3	Inv. 72.4.2, 72.4.2 (bis) et 72.4.1	30
III.1.1.2.4	Inv. 72.4.3	36
III.1.1.2.5	Inv. 72.4.4	38
III.1.1.2.6	Inv. 72.4.5	41
III.1.1.3	Les éléments de plaques insérés	44
III.1.2.	Les chapiteaux dispersés	46
III.1.2.1	Le chapiteau du déambulatoire D1, associé au groupe de l'abside	46
III.1.2.2	Le chapiteau du déambulatoire D2, chapiteau remployé	48
III.1.2.3	Le chapiteau de la baie géminée N1	50
III.2.	Les sculptures de l'église basse	51
III.2.1.	Les chapiteaux romans	52
III.2.1.1	CR2	52
III.2.1.2	CR3	54
III.2.1.3	CR13	55
III.2.1.4	CR16	56
III.2.1.5	CR17	57
III.2.1.6	CR19	59
III.2.1.7	CR20	61
III.2.1.8	CR21	62
III.2.1.9	CR22	64
III.2.2.	Le chapiteau remployé CR18	65
III.2.3.	Les tailloirs et bases de colonnes	69

III.3. Le chapiteau antique conservé au Musée des Beaux-Arts	70
IV. DATATION, DISCOURS ET AMBITION À SAINT-MARTIN-AU-VAL.....	73
IV.1. Un groupe sculpté reflétant la position de l'église, entre duchés normands et poitevins	74
IV.1.1. La sculpture normande du XI ^e siècle	75
IV.1.2. Le bassin parisien à la fin du XI ^e siècle	79
IV.1.3. Le Mans et ses monuments de la fin du XI ^e siècle	81
IV.1.4. Des échos de la cité poitevine dans le dernier quart du XI ^e siècle.....	83
IV.2. Ambition du discours sculpté et interactions église haute/église basse.....	86
IV.2.1. La disposition des motifs	86
IV.2.2. L'agencement des thématiques	89
IV.2.3. Interactions entre les motifs disposés dans l'abside et dans la crypte	92
IV.3. Une recherche de continuité et de démonstration de l'antériorité du site	94
IV.3.1. Proposition de chronologie relative des éléments des sculptures de l'église haute et de l'église basse	94
IV.3.2. De l'Antiquité au monde Roman	97
IV.3.3. Correspondance avec les découvertes archéologiques.....	98
V. CONCLUSION.....	99
TABLE DES ILLUSTRATIONS	101

I. INTRODUCTION

I.1. Contexte de l'opération

Cette étude est le résultat d'une commande de la Direction de l'Archéologie de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole (C'Chartres Archéologie) ayant pour objectif de renouveler les connaissances sur le décor sculpté de l'église Saint-Martin-au-Val. Celui-ci se compose d'éléments conservés *in situ*, de pièce déposée et chapiteau déplacés.

L'étude du groupe de sculptures se positionne dans le cadre d'un cycle d'investigations notamment dirigé par Bruno Bazin menées sur l'église et plus largement sur le complexe Saint-Brice, dans lequel l'édifice s'inscrit. Saint-Martin-au-Val étant fermée au public depuis plus de 30 ans, une série d'opérations archéologiques ont pu être menées à l'intérieur du monument. Une nouvelle étude du décor sculpté viendra ainsi étayer les résultats archéologiques et permettra d'aboutir à une meilleure compréhension globale du monument. Cette étude pourra également être associée à la prochaine étude de bâti du monument (à venir, 2025).

La commande intervient également juste avant la présentation de certaines des sculptures déposées provenant de l'église lors de l'exposition temporaire « Mille ans de sculptures à Chartres », qui se tiendra au Musée des Beaux-Arts de la ville à partir de septembre 2024. La réouverture au public de Saint-Martin-au-Val étant également envisagée dans les prochaines années, les pièces conservées au dépôt du Coudray pourraient reprendre une place dans l'édifice, dans le cadre d'une exposition permanente. La mission consiste donc également à renseigner chacun des éléments sculptés de manière à proposer suffisamment de matière pour que les services de médiation culturelle puissent travailler à leur présentation aux publics.

La mission d'étude du décor menée à Chartres a été limitée à 2 journées (les 22 et 23 juillet 2024), qui auront été tout juste suffisantes pour réunir les données nécessaires, entre les éléments conservés *in situ* dans l'église de Saint-Martin-au-Val, les éléments conservés dans le dépôt archéologique du Coudray et dans les réserves du Musée des Beaux-Arts de la ville.

L'objectif d'actualisation de la connaissance sur ces sculptures a pu être atteint, mais les contraintes de temps sur site comme pour la rédaction du rapport n'auront pas permis de mener une étude absolument exhaustive sur ces sculptures, notamment pour l'aspect bibliographique.

Je remercie brièvement, mais chaleureusement tout.e.s celles et ceux qui m'ont accueillie à Chartres, en commençant par Mathias Dupuis qui a organisé ma venue, Bruno Bazin qui m'a reçue sur son chantier, Charlotte Hannote pour l'accès au dépôt du Coudray et Françoise Jamais au Musée des Beaux-Arts, mais surtout Pierre-Antoine Lamy, qui m'a accompagnée tout au long de ces deux journées.

I.2. Présentation du site

Localisation

L'église Saint-Martin-au-Val se situe au sud-est de la ville de Chartres (28), longeant la rue Georges Brassens à l'ouest et la place Saint-Brice au nord-ouest. Elle est installée auprès des rives de l'Eure, qui coule en contrebas, au sud du site de l'église (**fig. 1**).

Sur le cadastre de 1825, l'édifice est installé en bordure de la ville et en amont du quartier nommé Saint-Brice (**fig. 2**). Le site de l'église est nommé « Hospice de Saint-Brice » et l'église (amputée de la majeure partie de sa nef) est associée à des bâtiments allongés formant un quadrilatère contre son mur gouttereau sud.

Ce quartier semble s'être développé à partir du XI^e siècle¹, se structurant autour de l'église monastique. Les bords de l'Eure sont un lieu propice à la culture viticole depuis l'Antiquité, mais les opérations archéologiques menées à proximité n'ont révélé que peu de traces d'habitat. Un cimetière était installé sur l'actuelle place Saint-Brice à partir du deuxième quart du XI^e siècle et associé à l'usage de l'église Saint-Martin jusque'au début du XIII^e siècle.

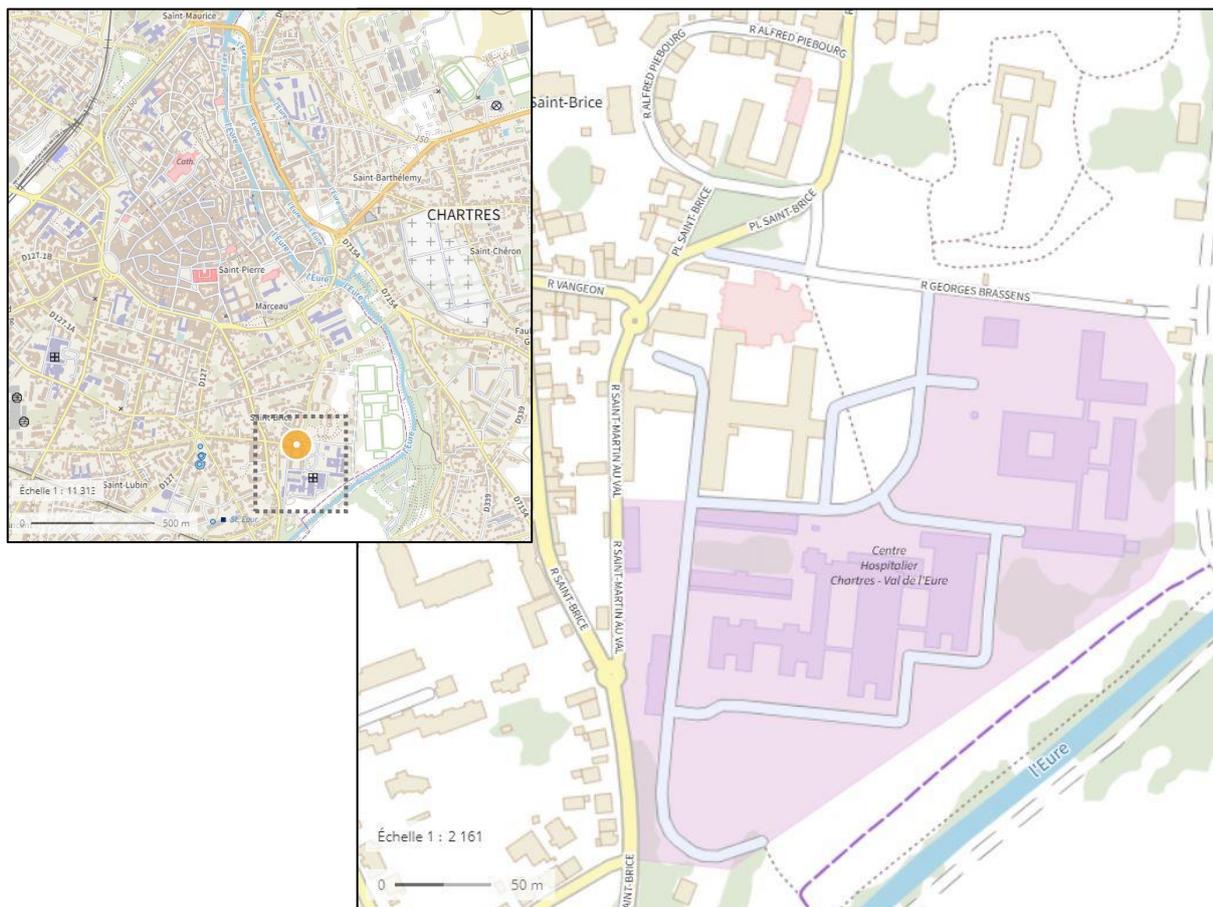


Figure 1- Localisation de l'église Saint-Martin-au-Val dans la ville de Chartres. © Géoportail.fr.

¹ Barco, Carla, *Projet d'exposition permanente dans l'église Saint-Martin-au-Val*, Rapport de stage de spécialité, Institut National du Patrimoine, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole, 2023, p. 24.

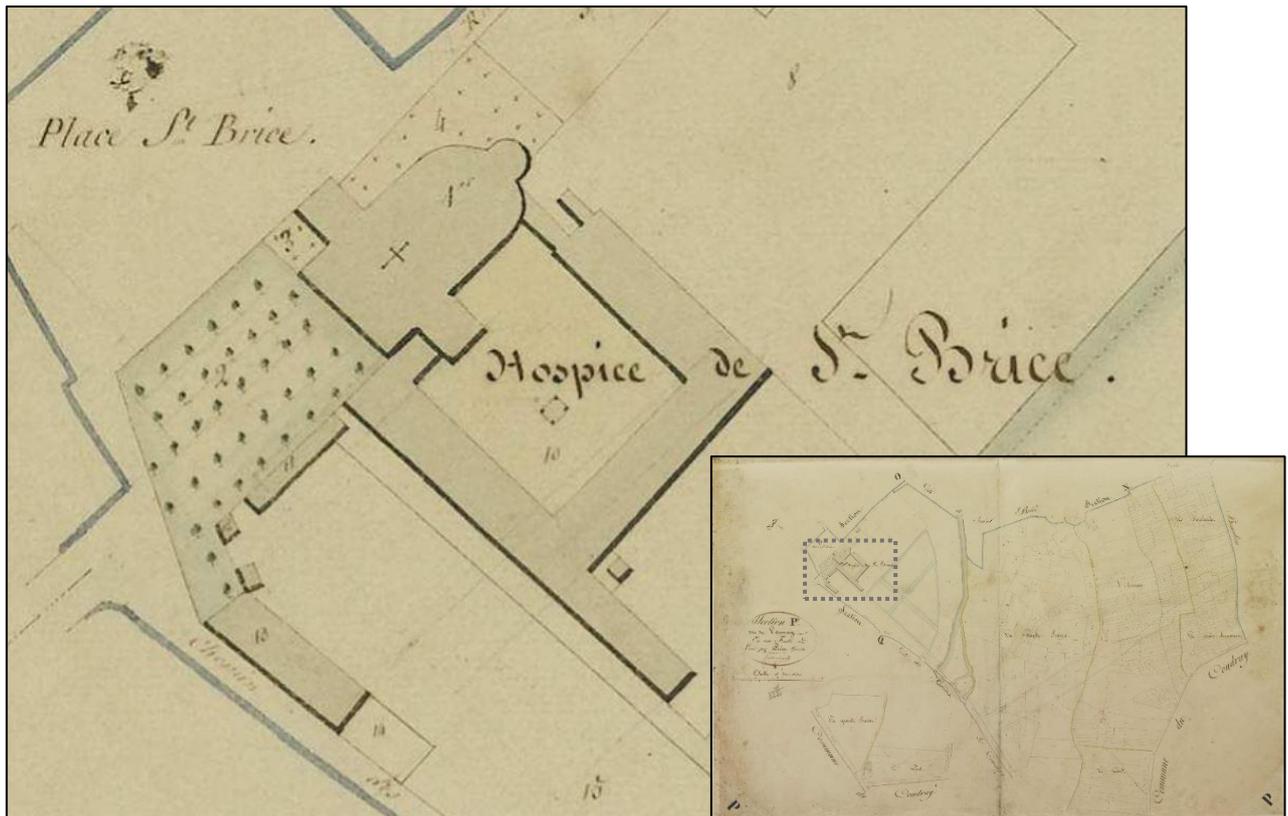


Figure 2 - Cadastre de 1828, Section P, l'Aunay, levée par Périer (géomètre), cote 5 NUM 6/16, et détail sur l'Hospice de St Brice. © Archives Départementales 28.

Éléments de documentation historique

L'église Saint-Martin-au-Val est reconnue comme un des monuments chrétiens les plus anciens de la ville de Chartres. D'après des *vite* bien postérieures, la tradition voudrait que l'évêque chartrain saint Lubin y ait été inhumé au cours du VI^e siècle².

La première trace écrite concrète de l'église apparaît en 930, dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Père de Chartres, faisant mention d'un monastère Saint-Martin-au-Val³. Michael Wyss, qui a repris ces données pour son étude présentée en 1981, souligne également une dissension sous l'épiscopat d'Hardouin dans les années 950, entre l'évêque et le comte Thibaud I^{er} de Blois (Thibaud le Tricheur). Ce dernier se serait approprié une partie des charges épiscopales sur l'*ecclesiam Sancti-Martini-de-Valle* (telle que citée dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Père-en-Vallée), qui n'auraient été restituées à l'abbaye Saint-Martin de Marmoutier qu'en 1128⁴.

L'église entre ensuite dans une phase de haute prospérité, qui ne faiblira pas avant la fin du Moyen Âge. En 1440 l'église Saint-Martin est réunie avec le couvent de Bonne-Nouvelle

² *Idem*, p.7.

³ Wyss, Michael, *Le décor sculpté de Saint-Martin-au-Val de Chartres*, Mémoire de Maîtrise d'Art et d'Archéologie, Institut d'Art et d'Archéologie, 1981, p. 2.

⁴ *Idem*, p.2-3.

d'Orléans⁵. L'établissement chartrain est ensuite racheté en 1663 par le chancelier Séguier, qui y installe des Capucins de Saint-Lubin-des-Vignes de Chartres.

Après la Révolution, le site devient l'Hospice Saint-Brice, dédié à l'accueil des pauvres, puis des aveugles après 1839. L'histoire hospitalière s'est perpétuée au XX^e siècle avec la construction d'une résidence destinée à l'accueil de résidents valides et semi-valides.

Les bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye Saint-Brice hébergent désormais les locaux de la Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole (C'Chartres Archéologie).

I.3. Présentation de la méthodologie

L'étude commandée porte sur les sculptures conservées *in situ*, déposées et celles déplacées. Pour les éléments en place, on considèrera à la fois la forme des modules, leurs techniques de mise en œuvre comme leur insertion dans l'œuvre. Il s'agira de déterminer, avec les éléments à notre disposition, s'ils se trouvent bien en position primaire ou s'ils ont connu des modifications. Dans le cas où ils seraient compris comme installés à leur place d'origine, on s'intéressera à leur emplacement dans le monument pour réaliser une analyse spatiale de la disposition des motifs et de l'agencement des thématiques dans l'édifice.

Les sculptures déposées et dont la provenance de l'église Saint-Martin-au-Val est attestée seront également été prises en compte. Elles seront photographiées et les éléments sculptés seront repris en DAO (Agisoft Illustrator ©) afin de permettre une meilleure lecture de leurs motifs comme des traces d'outils.

Des sculptures datées du XIX^e siècle sont disposées dans l'église à la place des éléments déplacés. Ils reprennent, dans un style néo-roman assez grossier, les motifs de ces œuvres tout en conservant leurs emplacements d'origine (selon les documents de restaurations). Mathias Dupuis a ainsi pu déterminer l'emplacement d'origine des pièces déposées. Je m'appuierai sur ce travail afin de considérer un probable agencement des sculptures du Moyen Âge central dans l'abside du monument.

Dans la suite de l'étude, les numéros inventaires déjà établis ainsi que la dénomination et la disposition des sculptures mises en place sur les plans de Michaël Wyss⁶ seront repris. Seuls quelques numéros d'inventaire manquant ont été proposés afin de pallier les potentielles erreurs liées à la répétition de la formule « Inv. sans num. ».

II. LE MONUMENT DE SAINT-MARTIN-AU-VAL

Le croisement des différents indices délivrés par : les opérations archéologiques qui se sont déroulées au sein même et aux alentours de l'église Saint-Martin-au-Val, les données laissées lors des travaux de restauration successifs et les études du bâti, permettent de redessiner

⁵ *Id.*

⁶ *Id.*

les contours de l'histoire du monument. Ce travail permet d'envisager la forme et les ambitions de l'édifice ecclésial durant le Moyen Âge central.

II.1. Découvertes archéologiques et origines du site

Les résultats des multiples opérations archéologiques réalisées dans le quartier Saint-Brice ont révélé une continuité d'usage entre l'époque gallo-romaine et le Moyen Âge⁷. Entre le I^{er} et le III^e siècle, le site était occupé par un vaste complexe cultuel, composé d'un quadriportique comportant un temple au milieu de sa façade occidentale. L'église Saint-Martin-au-Val est ainsi positionnée au cœur de cet ancien sanctuaire (fig. 3)

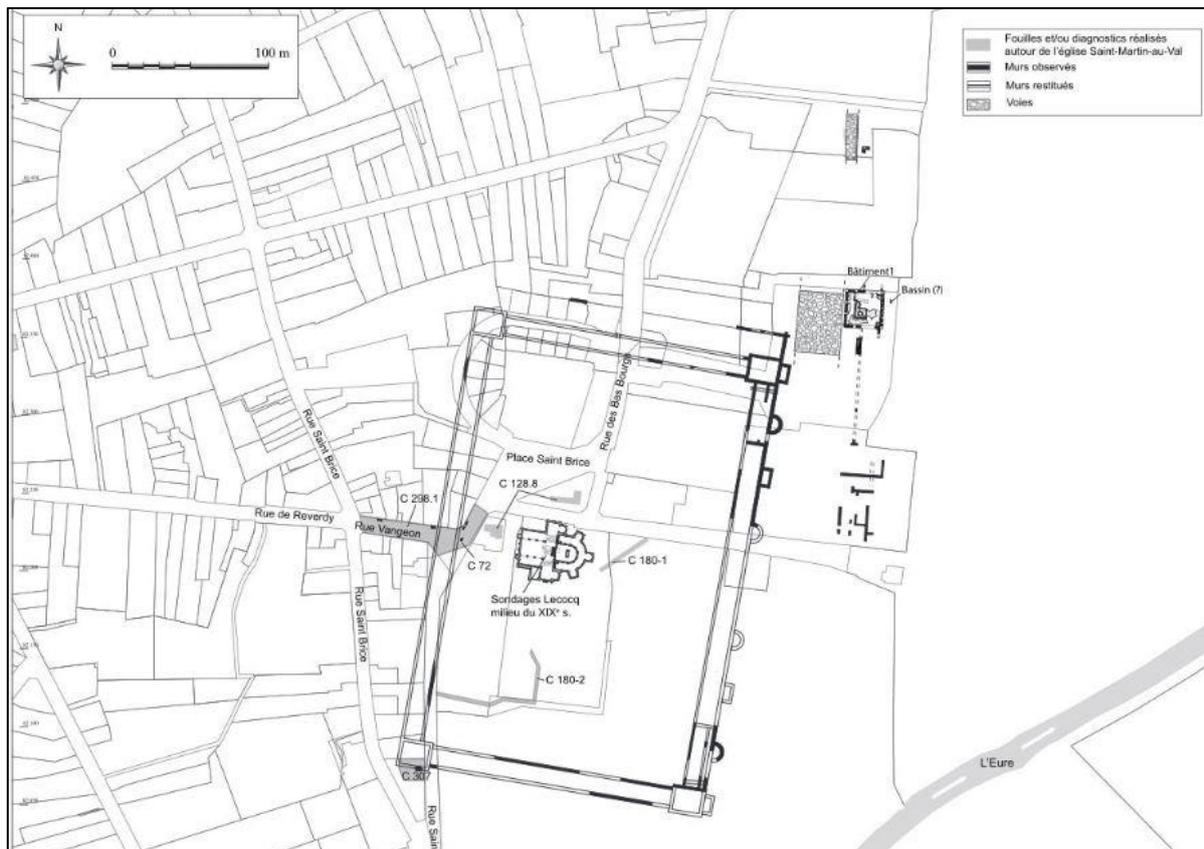


Figure 3 - Plan de localisation de l'église Saint-Martin-au-Val par rapport à l'emprise du sanctuaire antique suburbain et localisation des opérations archéologiques autour et à l'intérieur de l'église. DAO : B. Bazin. © Bazin B., Huchin-Godin I., Hérouin S., Portat E., L'église Saint-Martin-au-Val. Place Sainte-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir, Centre) : Rapport de fouille archéologique. Site 033.28.085.0364, Chartres, Ville de Chartres, Direction de l'Archéologie, 2015, p. 26.

Dans le cadre du bâtiment ecclésial, peu de traces de vestiges antiques ont été retrouvées lors des opérations successives⁸. Un seul niveau d'activité a été identifié en dessous des niveaux mérovingiens, avec de la céramique datée du haut Empire, attestant de l'existence d'une occupation antique dans l'emprise de l'église actuelle.

⁷ Barco, Carla, *Projet d'exposition...op. cit.*, p. 7.

⁸ *Idem*, p. 9.

Les résultats des opérations archéologiques permettent d'envisager la construction d'un premier édifice religieux entre le milieu du V^e et la première moitié du VI^e siècle⁹. Un mur résiduel positionné dans l'axe des piliers au nord de l'actuelle nef de l'église a été identifié comme le témoin d'un édifice orienté est-ouest, avec un axe légèrement décalé par rapport au monument actuel. La première église présenterait ainsi un plan rectangulaire caractéristique des basiliques funéraires, composé d'une nef et d'un avant-chœur, terminés par une abside à l'est. Elle aurait pu mesurer jusqu'à 17 m de long¹⁰.

Une seconde phase chronologique est connue comme phase d'activité de l'église grâce aux éléments datant découverts dans la nécropole, sous la partie orientale de l'actuelle nef¹¹. Ils se situent entre le dernier tiers du VI^e et le premier tiers du VII^e siècle. Une troisième phase se situerait ensuite entre le dernier tiers du VIII^e et le IX^e siècle.

Le bâti de l'église semble également connaître quelques modifications au fil de ces périodes, sans qu'elles ne soient encore pleinement déterminées¹². L'église est ensuite le théâtre d'un vaste chantier d'agrandissement au cours du XI^e siècle qui lui confère son envergure actuelle. Un sondage réalisé au 1 rue de Saint-Martin-au-Val a permis d'apporter une datation par carbone 14, indiquant que l'avant-nef de l'église serait élevée dans le premier quart du XI^e siècle.

Les fouilles menées dans l'église ont également permis de préciser les dimensions du monument originel, dont la nef aurait mesuré 35 m de long, comprenant quatre travées supplémentaires par rapport à ce qui est actuellement visible.

II.2. Réfections et restaurations majeures

Les travaux de restaurations menées dans l'église Saint-Martin-au-Val ont été étudiés par Michael Wyss dans son étude présentée en 1981¹³.

Il indique que la nef est endommagée dès les années 1357-1360, durant la Guerre de Cent Ans¹⁴. De son côté, les recherches archéologiques ont montré que de nombreuses modifications avaient été effectuées dans la partie orientale de cet espace entre les XIII^e et XIV^e siècles, avec trois niveaux de sols successifs qui ont été accompagnés de réaménagements¹⁵.

Entre les années 1568 et 1591, les différents sièges de la ville durant les Guerres de Religion auraient également participé à avancer l'état de dégradation des bâtiments de l'église, et de son ensemble de communs associés¹⁶.

⁹ Bazin B., Portat E., Papaïan S., *L'église de Saint-Martin-au-Val. Place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir, Centre-Val de Loire) : Rapport intermédiaire de fouilles archéologiques programmées*, Chartres, Ville de Chartres, Direction de l'Archéologie, 2018, p. 20.

¹⁰ Barco, Carla, *Projet d'exposition...op. cit.*, p. 9.

¹¹ *Idem*, p. 13.

¹² *Id.*, p. 23.

¹³ Wyss, Michael, *Le décor sculpté...op. cit.*

¹⁴ *Idem*, p. 3.

¹⁵ Barco, Carla, *Projet d'exposition...op. cit.*, p. 25.

¹⁶ Wyss, Michael, *Le décor sculpté...op. cit.*, p. 3.

Alors que l'église semble déjà se trouver dans un état de ruine avancé, une campagne de restauration est engagée à partir de 1645 par le prieur Jean-Baptiste le Féron¹⁷. Il tronque ce qu'il reste de la nef et installe en 1648 une nouvelle façade-pignon après les deuxième piles depuis sa partie orientale¹⁸ (fig. 4). Le prieur perce également de nouvelles fenêtres sur le second niveau de l'abside et sur le pourtour de la crypte. Il semble aussi être à l'origine de la façade-pignon du bras sud du transept, réalisée au XVI^e siècle.

Le prieur Féron aurait modifié quelques colonnes en sous-œuvre dans la crypte, qui communiquait à ce moment avec le déambulatoire par une porte percée dans la dernière travée sud de l'église basse¹⁹. Deux escaliers en équerre formaient alors un retour vers l'ouest et la nef.

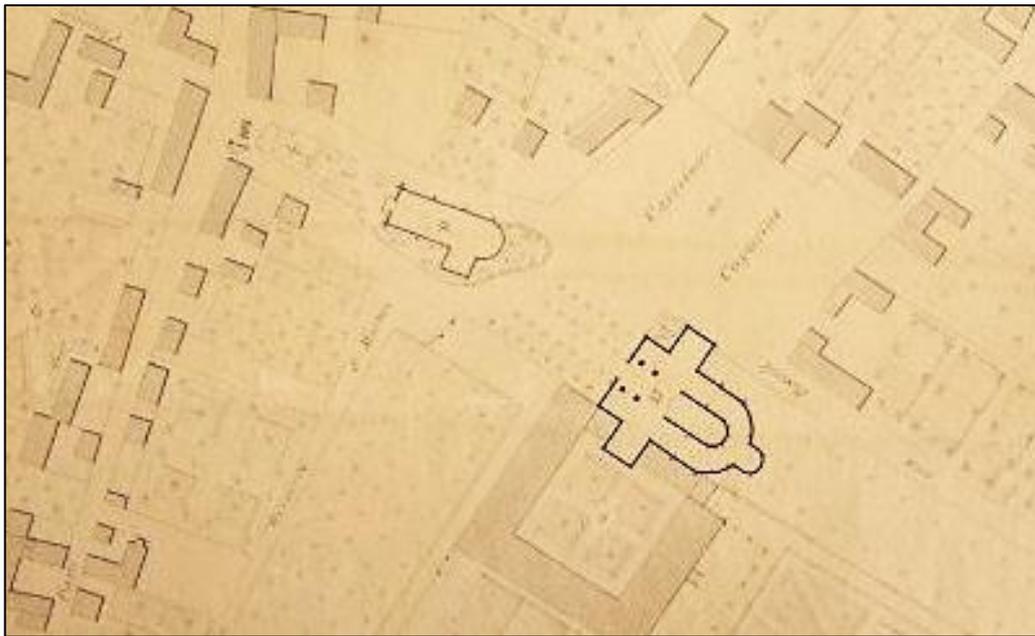


Figure 4 - Plan et situation de l'église Saint-Martin-au-Val sur un plan de Chartres daté de 1750. © Bazin B., Huchin-Godin I., Hérouin S., Portat E., L'église Saint-Martin-au-Val... op. cit., 2015, p. 28.

En 1823 l'institution des Hospices Saint-Brice fait la demande d'une remise en valeur du chœur, effectuée par l'architecte Damars²⁰. Il aurait travaillé à l'embellissement de l'église avec un recouvrement du gros œuvre au stuc, dans un style dit « dorique ».

En 1857, l'architecte Le Poitevin reprend le chantier, alors que le déambulatoire apparaît déjà en ruine, à l'exception de la chapelle d'axe dédiée à la vierge²¹.

Les restaurations se poursuivent de 1859 à 1864, avec un travail appuyé sur la consolidation de l'œuvre et la recherche d'un retour vers une unité romane présumée du monument. Les architectes, Le Poitevin puis Boeswillwald à partir de 1861, ont effectué un travail précautionneux qu'ils envisagent comme archéologique, cherchant toujours à

¹⁷ *Id.*, p. 3-4.

¹⁸ *Id.* p. 7.

¹⁹ *Id.* D'après les relevés de l'architecte Le Poitevin (1857).

²⁰ *Id.*, p. 4-5.

²¹ *Id.* p. 3-4.

comprendre le monument roman selon ce qu'ils observent dans les élévations partiellement démolies et la recherche des fondations de l'édifice à travers une série de fouilles²².

Ils décrivent des appareils de « cailloux » sur l'extérieure des chapelles du déambulatoire et les quelques restes des arcs doubleaux séparant les neuf travées du déambulatoire, réalisés avec des « maçonneries de cailloux de remplissage ». Les éléments persistants sont rasés et l'ensemble, avec les deux chapelles rayonnantes latérales, est reconstruit sur la base des fondations découvertes en fouilles.

La démolition intervenue en 1859 permit également de redécouvrir la disposition originelle de l'abside, derrière le stuc ajouté en 1823, avec ses huit piles rectangulaires réalisées en « maçonnerie de blocaille avec parement en gros moellons équarris ». Les arcs surhaussés surmontant les piles sont également repris, ce qui mène l'architecte Boeswillwald à les consolider ces dernières, les nouveaux travaux apportant une surcharge de forces et de poussées. Les deux architectes semblent effectuer de nombreuses reprises en sous-œuvre et commandent également les copies des sculptures déposées.

Les baies du second niveau de l'abside, reprises au XVI^e siècle, sont aussi changées pour des baies étroites à ébrasement intérieur.

La façade de la nef, modifiée en 1648, puis restaurée dans les années 1820, est également démolie, puis reconstruite une travée et demie plus à l'ouest, après avoir effectué des fouilles dans l'objectif de rechercher et de réutiliser les fondations anciennes. Boeswillwald y installe un type de façade à tours latérales considéré comme romane.

Dans la nef, « comme sur les murs gouttereaux » les éléments en appareil « grossier et irrégulier » ont été démolis puis reconstruits et percés de fenêtres à ébrasement intérieur²³.

Dans les bras du transept, les arcs doubleaux sont rouverts sur les absidioles orientées, qui sont rebâties sur la base des fondations découvertes en fouille²⁴.

L'église est ensuite classée au titre des Monuments Historiques en 1886.

II.3. Connaissance de l'église du Moyen Âge central

M. Wyss a travaillé à déduire un plan correspondant au monument du Moyen Âge central à partir des informations laissées par les restaurations, et notamment les plans de Le Poitevin après démolition mais avant reconstruction, ainsi que les descriptions de l'architecte Trouvelot de l'état de l'édifice entre 1935 et 1955²⁵.

Aujourd'hui, l'église Saint-Martin-au-Val présente un plan allongé à chevet développé et transept débordant, mesurant 50 mètres sur l'axe est-ouest pour 39 mètres sur l'axe nord-sud (**fig. 5**). La nef divisée en trois vaisseaux dont le central est plus large est séparé des collatéraux par des piles carrées. Elle consiste en quatre travées après la façade plane à tourelles, construite

²² *Id.*, p. 3-5, pour l'ensemble des paragraphes sur ces restaurations.

²³ *Id.*, p. 6.

²⁴ *Id.*, p. 7.

²⁵ *Id.* p. 10-15.

au milieu du XIX^e siècle. Le plan d'origine devait comprendre sept travées de portée similaire à celles encore en place. La partie orientale de la nef ouvre sur un transept largement débordant ouvrant sur deux absidioles orientées semi-circulaires. Dans l'alignement de la disposition actuelle des vaisseaux de la nef, le chevet ouvre sur une abside précédée par une travée de chœur de même portée que le vaisseau central de nef. Les couloirs du déambulatoire sont quant à eux situés dans le prolongement des vaisseaux collatéraux de la nef. Ils desservent trois absidioles rayonnantes semi-circulaires, dont la centrale est axiale.

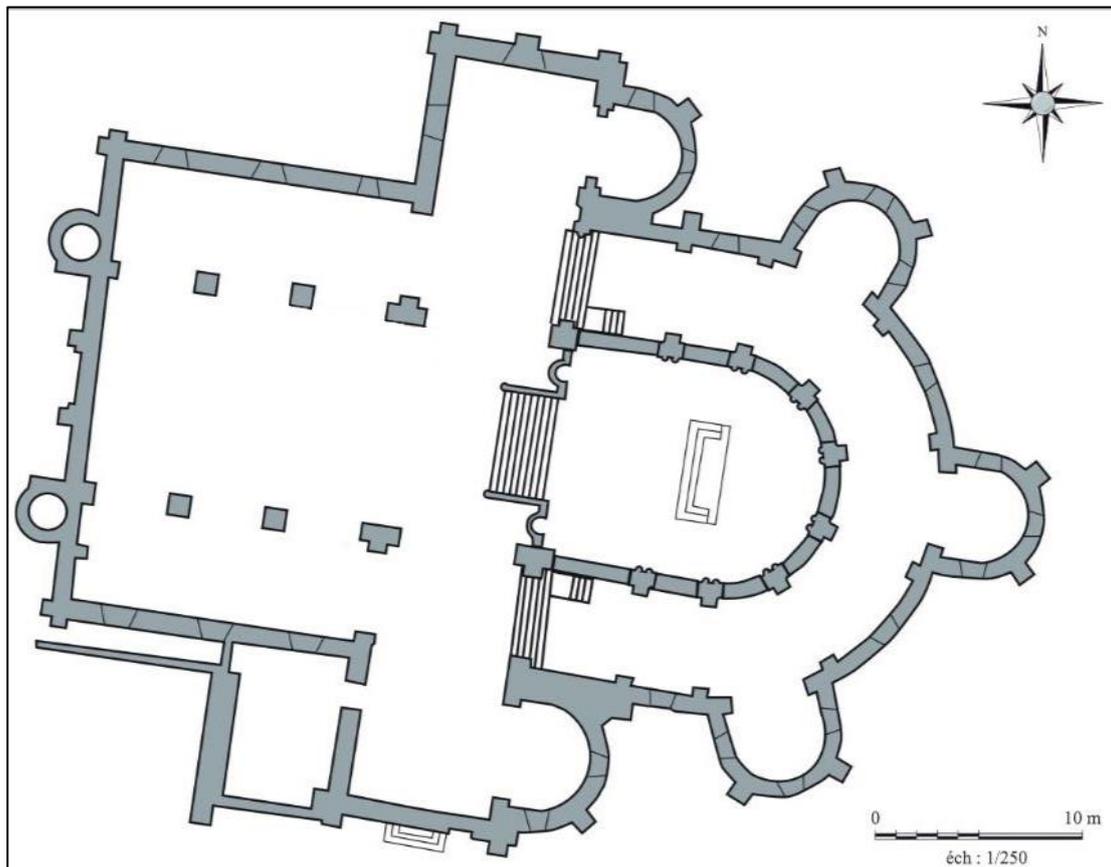


Figure 5 - Plan de l'église actuelle. Relevé : V. Lallet. DAO : B. Bazin, M. Guinguéno. © Bazin B., Portat E., Papaïan S., L'église de Saint-Martin-au-Val., 2018, p. 14.

L'élévation de la nef consiste aujourd'hui en deux niveaux, avec des fenêtres hautes en plein cintre au second niveau du vaisseau central, surmontant la série de grandes arcades également en plein cintre, correspondant avec celles percées au premier niveau des murs gouttereaux (**fig. 6**). L'ensemble est couvert par une voûte lambrissée en berceau plein cintre. La forme de ces piles carrées et l'absence d'articulation des murs gouttereaux associés à l'absence de contreforts laissent penser que l'élévation d'origine devait également être charpentée. Les collatéraux bas-côtés sont aussi charpentés, conservant un plan basilical.

Sur l'extrémité orientale de la nef, des arcades en plein cintre, avec une portée plus importante que les précédentes, ouvrent au nord et au sud sur les bras du transept (**fig. 7**). Sur la partie supérieure au nord de la travée orientale de la nef, une baie géminée en plein cintre semble conserver un aménagement d'origine romane (**fig. 6**). Les bras du transept sont

charpentés quand les absidioles, ouvertes par un arc en plein cintre, sont voutées en cul-de-four. Les baies percées relèvent toutes d'aménagements postérieurs.



Figure 6 - Vue de l'église vers l'est depuis l'ouest de la nef. © E. Chargé.



Figure 7- Vue vers le bras nord du transept et l'abside depuis le sud-ouest de la nef. © E. Chargé.

Dans la partie orientale de l'édifice, la structure du chevet roman semble conservée. L'abside, surélevée, est accessible par une série de marches ouvertes dans l'axe de la travée centrale de la nef (**fig. 6 et 7**). La travée de chœur est différenciée par des arcs en plein cintre ouverts de part et d'autre de l'abside sur le déambulatoire. Ceux-ci sont de moindre portée et hauteur que ceux de la nef. Les arcs retombent dans des piles carrées à l'ouest correspondant avec celles de la nef et dans des piles quadrangulaires plus larges du côté de l'abside. Celles-ci présentent des colonnes géminées engagées sur la partie interne du sanctuaire où sont installés les chapiteaux sculptés romans, ainsi que les imitations néo-romanes des éléments déposés. Elles supportent les arcs surhaussés en plein cintre à doubles rouleaux qui font le tour du rond-point. Le second niveau de l'abside est percé d'une série de baies en plein cintre, correspondants aux baies restaurées de la nef, surmontant chacune des arcades surhaussées du rond-point.

Le déambulatoire a été largement repris et consiste en un couloir annulaire dont les travées voutées d'arêtes sont scandées par des arcs en plein cintre retombant dans des pilastres engagés dans les murs gouttereaux (**fig. 8**). Les absidioles sont ouvertes par des arcs en plein cintre et voutées en cul-de-four. Des baies sont percées sur les travées entre les absidioles. Sur la partie interne du couloir annulaire, de petites ouvertures en plein cintre ébrasées dans la partie inférieure du mur de sous-bassement de l'abside permettent un apport de lumière dans la crypte (**fig. 9**). On y accède aujourd'hui par des escaliers installés sur les parties latérales à l'ouest du déambulatoire, débouchant sur les parties occidentales de la crypte (**fig. 5**).



Figure 8 - Vue du déambulatoire depuis son départ du bras sud du transept. © E. Chargé.

Le plan de la crypte correspond à celui de l'abside et de la travée de chœur qui la surmonte. Elle se compose de trois vaisseaux, longs de cinq travées qui aboutissent sur le rond-point (**fig. 10**). Les travées sont voutées d'arêtes, séparées par des arcs en plein cintre qui retombent dans les colonnes qui scandent le vaisseau central et celles qui sont engagées dans la paroi occidentale comme dans l'ensemble du pourtour de la crypte (**fig. 11**). Une partie de ces colonnes et des colonnes engagées conservent des sculptures romanes qui sont étudiées dans ce rapport.

Comme l'a signalé M. Wyss, le plan du monument roman tel que l'on peut l'envisager à Saint-Martin-au-Val correspond à des édifices à déambulatoires et chapelles rayonnantes datés entre le milieu et la seconde moitié du XI^e siècle, du type de Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Sernin Toulouse, La Madeleine du Vézelay ou encore Notre-Dame de la Couture du Mans²⁶.



Figure 9- Vue vers le déambulatoire et l'abside, avec les ouvertures de la crypte, depuis la chapelle axiale. © E. Chargé.

²⁶ *Id.*, p. 17-18.

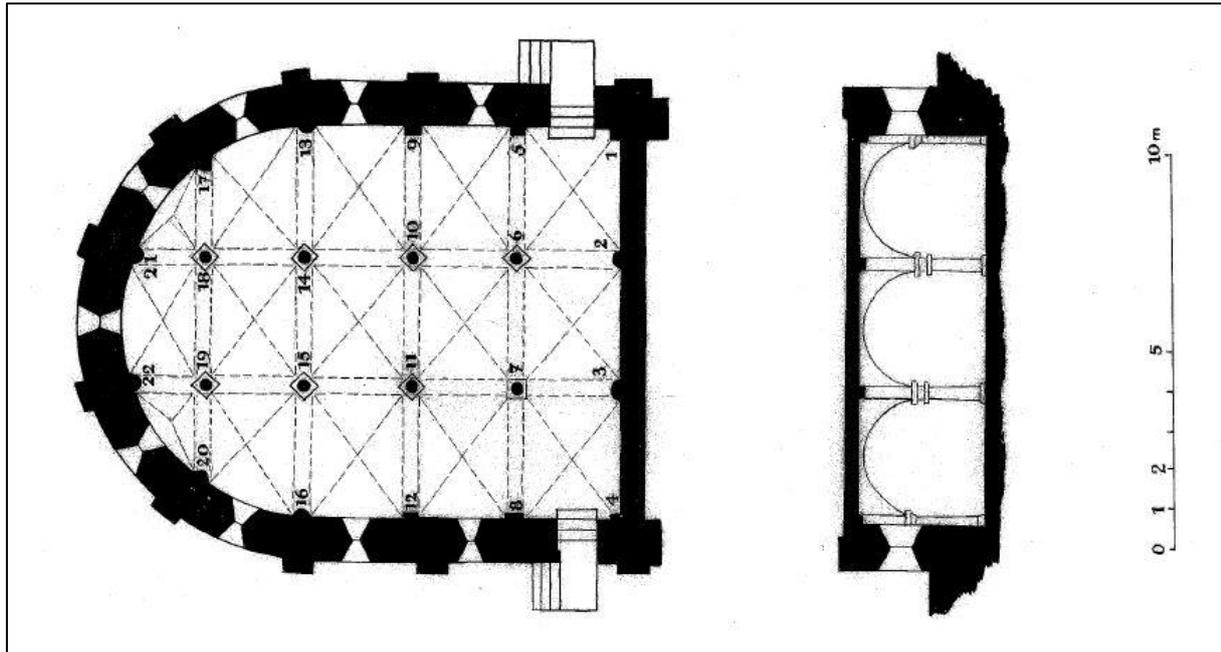


Figure 10 - Plan et coupe transversale de la crypte avec numérotation des chapiteaux. © Wyss, Michael, *Le décor sculpté...* op. cit., PL. 2.



Figure 11- Vue de la crypte vers l'est depuis l'ouest, travée centrale. © E. Chargé.

III. LA SCULPTURE DE L'ÉGLISE ROMANE : ESPACES ET REPRÉSENTATIONS

Cette étude porte sur les éléments sculptés conservés de l'église Saint-Martin-au-Val, à l'exception des éléments créés lors des restaurations. Il s'agit principalement de chapiteaux situés dans l'église haute (l'abside) et l'église basse (la crypte). On s'intéressera aux dix chapiteaux conservés dans la crypte, ainsi qu'aux quatre sculptures présentes en place dans l'abside.

Ces chapiteaux sont considérés comme installés à leur place primaire dans l'abside et certainement dans la crypte, même si de nombreuses reprises en sous-œuvre viennent évoquer la possibilité de quelques modifications au cours des restaurations.

Des parties conservées d'anciens chapiteaux de l'abside ont été déposées lors des restaurations de 1859 et sont actuellement situées au dépôt archéologique du Coudray. Elles seront toutes intégrées dans cette étude. Les sculptures issues des restaurations imitant avec un trait sans finesse les chapiteaux déplacés selon leur emplacement, une proposition de restitution de l'ensemble peut ainsi être envisagée.

On prendra également en compte les deux chapiteaux positionnés dans le déambulatoire, qui faisait également partie de l'étude de M. Wyss²⁷ (**fig. 10 et 12**). En 1981, il intégrait aussi deux chapiteaux dans la nef, dont l'un est toujours en place, mais le second a été déplacé au Musée des Beaux-Arts de la ville. Il sera également pris en compte ici.

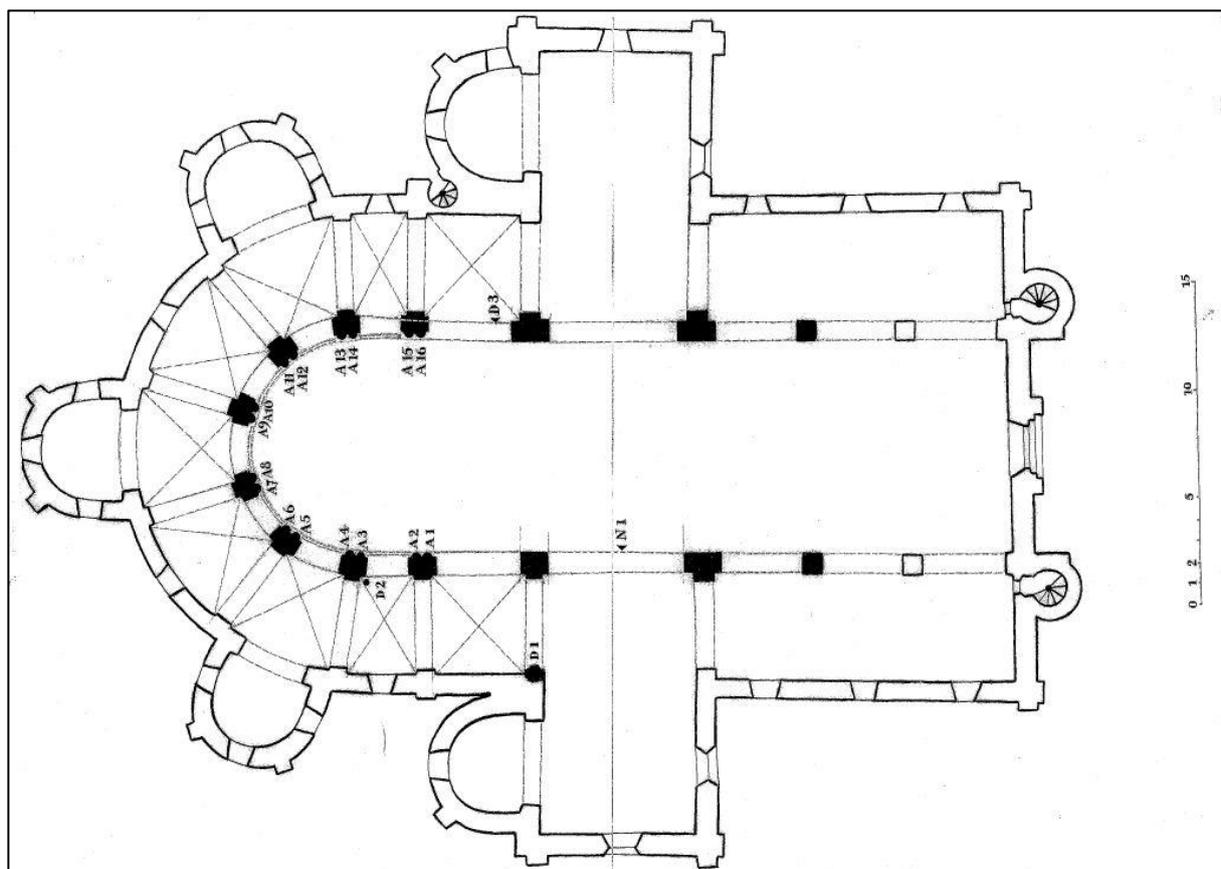


Figure 12 - Plan et coupe transversale de la crypte avec numérotation des chapiteaux. (c) Wyss, Michael, *Le décor sculpté...op. cit., PL. I.*

²⁷ *Id.*, p. 26.

Enfin, on intégrera les quelques éléments de plaques insérées dans les maçonneries des arcades surhaussées autour de l'abside.

Pour simplifier la lecture de cet ensemble, la suite de la présentation des sculptures procédera d'abord par les éléments de l'église haute, puis par ceux de l'église basse dans un second temps. Les éléments qui se présentent comme des éléments de remplois seront différenciés dans l'étude, et envisagés en marge des groupes cohérents.

III.1. Les sculptures de l'église haute

On abordera tout d'abord ici les chapiteaux en place dans l'abside, puis ceux déposés, en considérant leur position probable dans l'église haute. Dans un second temps, il s'agira de regarder les éléments de plaque remployés et enfin les chapiteaux du déambulatoire et celui de la baie géminée de l'extrémité orientale de la nef. Enfin, on terminera par le chapiteau antique conservé au Musée des Beaux-Arts, mais qui était installé dans l'église et remployé comme bénitier.

III.1.1. L'abside

M. Wyss avait proposé une analyse matérielle de ces objets, les envisageant comme une production homogène réalisée dans un calcaire tendre de texture fine de couleur jaunâtre²⁸. Il considère que le matériau a pu être importé depuis des carrières extérieures à la ville de Chartres pour ses qualités supérieures de sculpture par rapport au matériau local (la pierre de Berchère), qui comprend de nombreuses impuretés.

Il observe certaines variations dans les dimensions des modules, mais note un épannelage cohérent sur toute la série, avec des volumes à volutes dont le motif se développe sur la corbeille et se distingue bien de l'astragale.

Le décor sculpté de l'abside sera présenté en deux temps : les éléments *in situ*, considérés comme en position primaire d'une part, et les éléments déplacés, conservés au dépôt archéologique d'autre part.

III.1.1.1 Chapiteaux en place dans l'abside de l'église

Les éléments en place dans l'abside présentent tout de même des traces de restaurations, avec des motifs remodelés sur les corbeilles, mais qui se distinguent bien dans l'ensemble par une différence de couleur (plus foncé) et des formes plus rondes. Les pièces originales ne montrent aucun signe de grattage ni de trace d'outils postérieurs, mais présentent seulement un polissage naturel.

Les deux groupes de chapiteaux géminés conservés en A5-A6 et A11-A12 seront étudiés ensemble, parce qu'ils montrent une certaine cohérence dans les motifs engagés.

²⁸ *Id.*, p. 39.

III.1.1.1.1 A5-A6

Les chapiteaux A5 et A6 sont situés sur la colonne géminée engagée au nord-ouest de l'abside. Les deux modules présentent les mêmes volumes (avec une largeur de 51-52 cm²⁹) et le même épannelage, qui laissent une courbe oblique sur les parties extérieures de la colonne géminée, mais qui semble se rectifier sur les parties internes (**fig. 13 et 14**). Toutefois, si les modules ont pu être modifiés pour faciliter leurs insertions, cela ne modifie pas les motifs sculptés engagés ici. La corbeille A5 est pourtant évidée sur la face latérale interne, de même que la partie externe sur la partie inférieure, sous le motif.

Sur les deux corbeilles, les motifs sont différenciés, mais engagent des éléments similaires : végétaux et figures animales au profil allongé, avec un museau développé, une paupière en amande et un œil en ocelle, ainsi que de courtes oreilles pointues. Le fond lisse est visible sur chaque corbeille, avec quelques rehauts de couleurs encore perceptibles, surtout sur la moitié supérieure de la corbeille A5, où de l'ocre et du rouge viennent s'installer entre les motifs.



Figure 13 - Vue des chapiteaux A5 (à gauche) et A6 (à droite) de face. © E. Chargé.

La corbeille A5 présente un motif développé sur la face principale. Entre les volutes, sur le dé médian, une gueule de lion quadrangulaire³⁰ aux oreilles pointues et aux yeux en amandes tombantes vient souffler deux autres figures animales. Celles-ci se développent symétriquement de part et d'autre de la face de la corbeille, une feuille trifoliée épanouie prenant la place entre

²⁹ *Id.*, p. 42.

³⁰ Correspondant à un type poitevin du dernier quart du XI^e siècle, développé en partie IV.1.4.

ces deux éléments. Leurs corps ne sont pas développés, mais leurs têtes présentent les attributs cités ci-dessus. Elles sont dirigées vers la partie inférieure de la corbeille et soufflent à leurs tours des feuilles de palmettes largement épanouies, qui se développent en oblique vers l'axe médian du support pour suivre l'épannelage du volume. Les folioles de l'ensemble des feuillages sont creusées avec insistance, donnant à voir un important volume. Cette caractéristique se retrouve dans l'ensemble des sculptures de l'abside.



Figure 14 - Vue latérale vers le chapiteau A5. © E. Chargé.

Sur la face latérale externe de la corbeille A5, un second motif se détache de la composition de la face principale (**fig. 15**). Il s'agit d'un quadrupède, dont les pattes hautes, la trompe enroulée et la défense quadrangulaire correspondent au type de l'éléphant selon des modèles connus en Poitou et notamment à l'église Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers³¹. Il est positionné en amont d'une forme végétale dont le feuillage se développe au-dessus de son corps.



Figure 15 - Vue sur l'éléphant du chapiteau A5. © E. Chargé.

³¹ Développé en partie IV.1.4.

La corbeille A6 présente un motif sculpté avec une symétrie moins marquée. L'ensemble est construit autour d'un arbre, dont le tronc prend racine dans la partie inférieure, à la jonction avec l'astragale. Il présente des stries obliques, imitant une torsion de l'écorce, qui le différencie des rinceaux et feuillages qu'il développe. Ceux-ci viennent s'enrouler dans chaque moitié de la face principale, ménageant deux grands cercles dans lesquelles sont installées des figures animales quadrupèdes, un rinceau leur passant devant le flanc et leurs pattes s'entremêlant avec la végétation. Ils sont dirigés vers l'intérieur. Seul celui au nord est original, le second ayant été remodelé lors de restauration. Les végétaux viennent s'épanouir en palmettes rayonnantes, particulièrement denses dans la couronne supérieure du support, entre les volutes.

Sur ces deux motifs, on retrouve des figures animales quadrupèdes associées à des végétaux denses et épanouis. Ceux-ci, lorsqu'ils sont maîtrisés et organisés, renvoient à une vision positive du monde, de l'Éden, soit du monde idéal et de ce que l'on cherche à atteindre. Cette vision de la nature est reprise par de nombreux théologiens entre le dernier quart du XI^e siècle et la première moitié du XII^e siècle³². Dans ce monde végétal, l'arbre représente une forme tout particulièrement valorisée, par sa croissance verticale qui s'élève dans le « bon » sens, se dirigeant vers Dieu. Cela dès Saint-Augustin (†430)³³, qui a notamment été repris par Hildegarde de Bingen (1098 – 1179)³⁴.

De même, l'association directe de ces formes animales (peu identifiables, mais semblables à la figure du lion sur le dé médian de A5) avec des végétaux épanouis tend à les valoriser et à renforcer leur caractère positif³⁵. On peut donc percevoir une thématique commune entre ces deux chapiteaux géminés, figurant ces animaux positifs dans un paysage idéal, dont la place dans la partie orientale du sanctuaire apparaît raisonnée.

III.1.1.1.2 A11-A12

Les chapiteaux A11 et A12 sont situés sur la colonne géminée au sud-ouest de l'abside. Ils appartiennent à la série des grands volumes déterminés par M. Wyss, avec des dimensions supérieures aux autres chapiteaux : entre 58 et 63 cm de hauteur et une largeur originelle des parties supérieures entre 58 et 62 cm³⁶. Cela se remarque dans leur insertion, qui apparaît contrariée (**fig. 16, 17 et 18**). Le chapiteau repose d'abord sur un fin dossier sur la partie arrière,

³² Chez Pierre Damien (1007 – 1072) et Honorius d'Autun (1080 ? – 1051) : Bourgain, Pascale, « Un jardin au cœur du cloître: fonction, images, imaginaire », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa, Le cloître roman*, Association culturelle de Cuxa, 46, 2015, p. 171 ; chez Bernard de Clairvaux (1090 – 1153) et Alain de Lilles (1117 ? – 1202) : Glacken, Clarence J., *Histoire de la pensée géographique. 2. Conception du monde au Moyen Âge*, édité par Philippe Pinchemel, traduit par Tina Jolas, Paris, Éditions du CTHS, 2002, p. 87 et 101.

³³ Marchesin, Isabelle, *L'arbre et la colonne. La porte de bronze d'Hildesheim*, Paris, Picard, 2017, p. 29 et 226.

³⁴ Moulinier, Laurence, « Deux jalons de la construction d'un savoir botanique en Allemagne aux XII^e-XIII^e siècles : Hildegarde de Bingen et Albert le Grand », in Allen J. Grieco, Odile Redon et Lucia Tongiorgi Tomasi (dir.), *Le monde végétal (XII^e-XVII^e siècles), Savoirs et usages sociaux, Saint-Denis*, Presses universitaires de Vincennes, 1993, p. 89-105

³⁵ Baschet, J., Bonne, J.-C. et Dittmar, P.-O., « "Iter" et "locus". Lieu rituel et agencement du décor sculpté dans les églises romanes d'Auvergne », *Images Re-vues* [en ligne], Hors-série n°3, 2012, chapitre IV, p. 54 et chapitre VI.

³⁶ Wyss, Michael, *Le décor sculpté...op. cit.*, p. 42.

comme s'il avait été inséré tardivement par rapport à la colonne. Il est possible qu'il ait été retillé sur sa face postérieure, car le motif de rinceau enroulé est ici tronqué. La partie latérale interne a également été rectifiée, coupant nettement l'épannelage originel de la corbeille et rompant le motif préalablement sculpté, jusqu'à la volute. Le chapiteau A12 apparaît plus complet, bien que la volute débordante dans le volume général ait été légèrement buchée dans la partie interne. Sur la partie centrale, une entaille rectangulaire a également été creusée, formant une accroche. La face latérale externe du chapiteau a quant à elle été lourdement restaurée.



Figure 16 - Vue de face sur les chapiteaux A11 (à gauche) et A12 (à droite). © E. Chargé.



Figure 17- Vue latérale sur le chapiteau A11. © E. Chargé.



Figure 18 – Vue sur la face interne du chapiteau A11. © E. Chargé.

Les deux corbeilles engagent des motifs similaires, avec des compositions dirigées autour des gueules de lions quadrangulaires positionnées au dé médian des faces principales, entre les volutes, semblables à celles de A5. La corbeille A11 présente un ensemble plus végétal tandis que l'ensemble tourne autour de figures animales quadrupèdes sur A12. Les compositions très denses des deux supports laissent peu apparaître le fond lisse de la corbeille. Elles conservent toutes deux de nombreuses traces de couleurs, notamment dans le fond qui semble exclusivement relevé au rouge, de même que les figures de lion au dé médian. Les formes végétales et animales développées en relief sur le reste de la corbeille apparaissent alors tendre plus vers l'ocre jaune. Sur A12, on remarque aussi une pupille du lion au dé empli au noir, ainsi que les creux de la forme soufflée par la figure de lion au centre nord de la corbeille (**fig. 19**). Pour ces supports-ci comme pour les chapiteaux A5 et A6 ainsi que les éléments déplacés, il est difficile de pouvoir répondre à la question de l'origine de ces couleurs. Relevant souvent de variation d'ocre, elles sont employées à la période médiévale comme aux temps modernes et contemporains. Il ne s'agit donc ni d'un élément datant ni d'une esthétique caractéristique d'une période. Pour autant, on pourrait envisager que ce travail de rehaut du relief par la couleur ait été mis en place sur ces sculpteurs au moment de leur création et que des repeints soient venus remettre en valeur ce travail aux périodes postérieures, en étant fidèle ou non aux modèles d'origine.

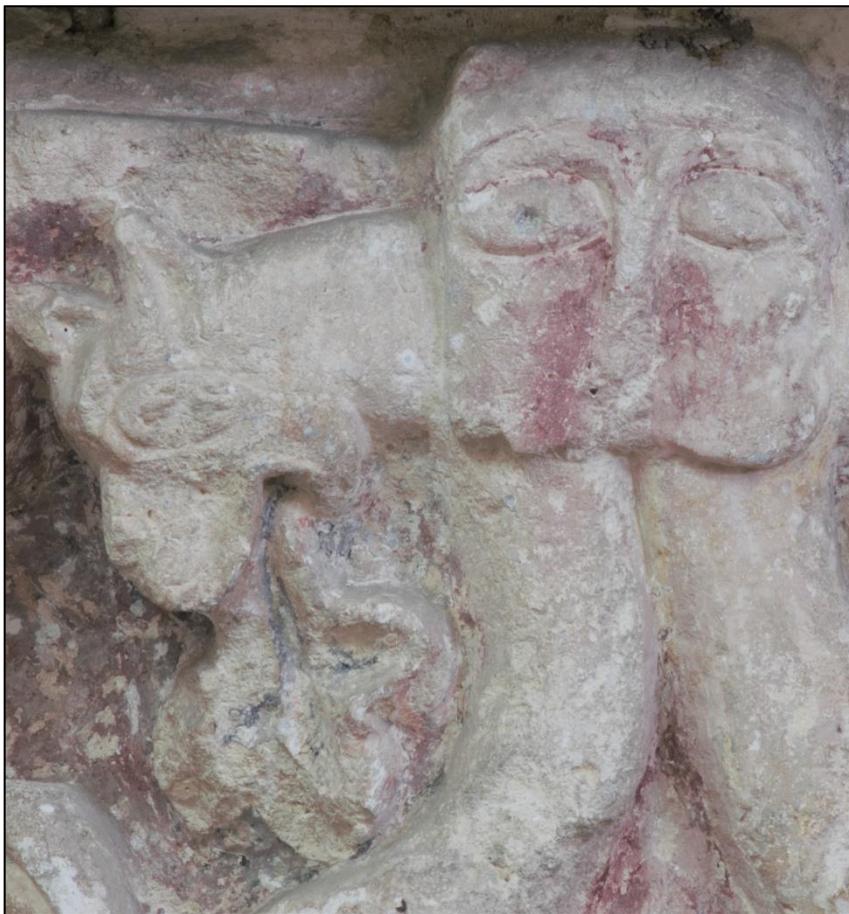


Figure 19 - Vue sur la gueule de lion au dé médian du chapiteau A12. © E. Chargé.

Sur la corbeille A11, la figure au dé médian souffle des rinceaux larges et finement striés. Les deux rinceaux retombent jusque dans la partie inférieure de la corbeille et s'enroulent ensuite dans les parties latérales, suivant des motifs qui semblent similaires. Juste avant de s'enrouler, en arrivant au niveau de l'astragale, les rinceaux se nouent en une forme entrelacée rappelant le croissant. Ils développent ensuite une forme structurée, rappelant ainsi les formes végétales idéales et valorisées³⁷, aux palmettes épanouies remontant jusqu'à encadrer les volutes du module.

Sur la seconde corbeille, en A12, la figure au dé médian tient dans sa gueule les cous de deux figures quadrupèdes redressées et adossées. Celle entière, au nord, montre un corps souple, le museau allongé, les yeux en amande et les courtes oreilles pointues vues sur A6. Elle souffle ici une courte forme trifoliée qui tend vers une forme végétale. Les pattes relevées montrent trois doigts arrondis caractéristiques des figures de lions. Leurs queues enroulées aboutissent sur un toupet en pointe dans l'axe de la corbeille. L'ensemble se rapproche de motifs connus dans le monde poitevin du dernier quart du XI^e siècle³⁸. Sur la partie latérale conservée de la corbeille, une nouvelle figure de lion, moins haute pour passer sous la volute, tourne le dos à la figure centrale. Installée en S, elle est recourbée et sa tête est ainsi retournée vers l'axe de la corbeille. Sa queue enroulée autour de son corps remonte jusque dans sa gueule.

On remarque une certaine cohérence entre ces sculptures conservées en place, présentant les mêmes figures au dés médians en A5, A11 et A12, ainsi que des thématiques similaires entre les formes animales et les végétaux structurés et épanouis développés. Seule la représentation de l'éléphant apparaît plus originale et pourra être expliquée par des citations visant à lier le site de Saint-Martin-au-Val à ses grands voisins romans.

III.1.1.2 Chapiteaux déposés et emplacements originels

Les chapiteaux déposés sont des éléments très lacunaires, avec des buchages marqués sur quelques pièces. Malgré cet état malheureux, certaines de ces sculptures se recourent entre elles, permettant de reformer des chapiteaux partiels ou des groupes de chapiteaux géminés cohérents.

L'observation des copies installées dans l'abside de l'église, grossières dans l'exécution mais fidèles dans les motifs, permet de déduire leurs emplacements d'origine dans le sanctuaire.

Selon cet agencement supposé de la sculpture, j'ai choisi de procéder d'ouest en est dans le sanctuaire (**fig. 20**).

³⁷ Cf. III.1.1.1.1.

³⁸ Développé en partie IV.1.4.

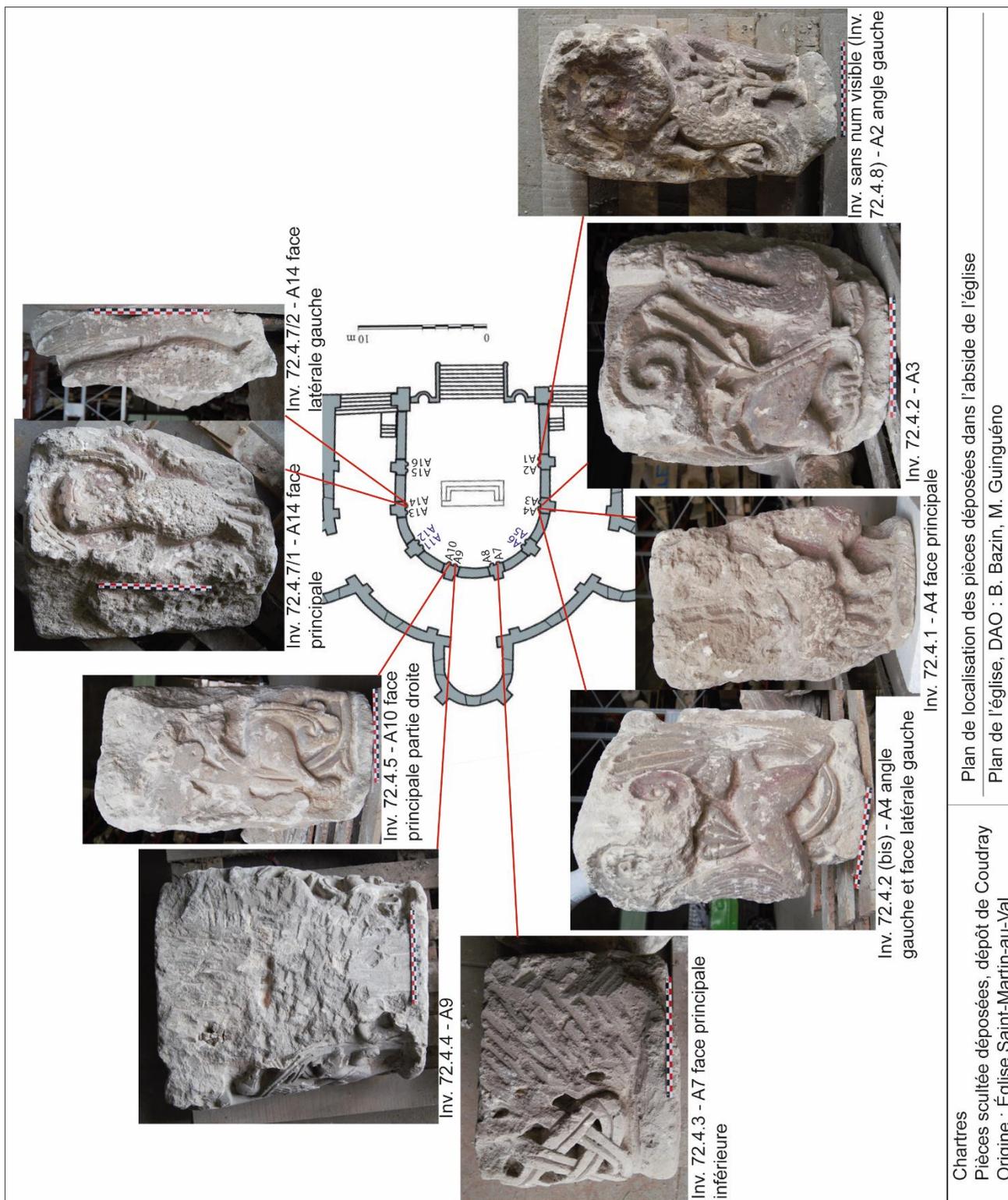


Figure 20 - Plan de localisation des pièces déposées dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé

III.1.1.2.1 *Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8)*



Figure 21 - Bloc *Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8)*, vue de la face supérieure.

Le bloc numéroté pour cette étude 72.4.8 ne comportait pas de numéro d'inventaire visible. Il s'agit d'un angle de bloc sculpté, reconnaissable à sa volute enroulée, caractéristique des volumes des chapiteaux géminés de l'abside. La partie conservée ne représente qu'une faible partie du chapiteau d'origine, mais elle conserve toute sa hauteur, de l'astragale à la volute. Le lit de pose et son mortier sont encore visibles sur la partie supérieure du bloc (**fig. 21 et 22**).



Figure 22- Bloc *Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8)*, vue de la face latérale gauche et face sculptée conservée.

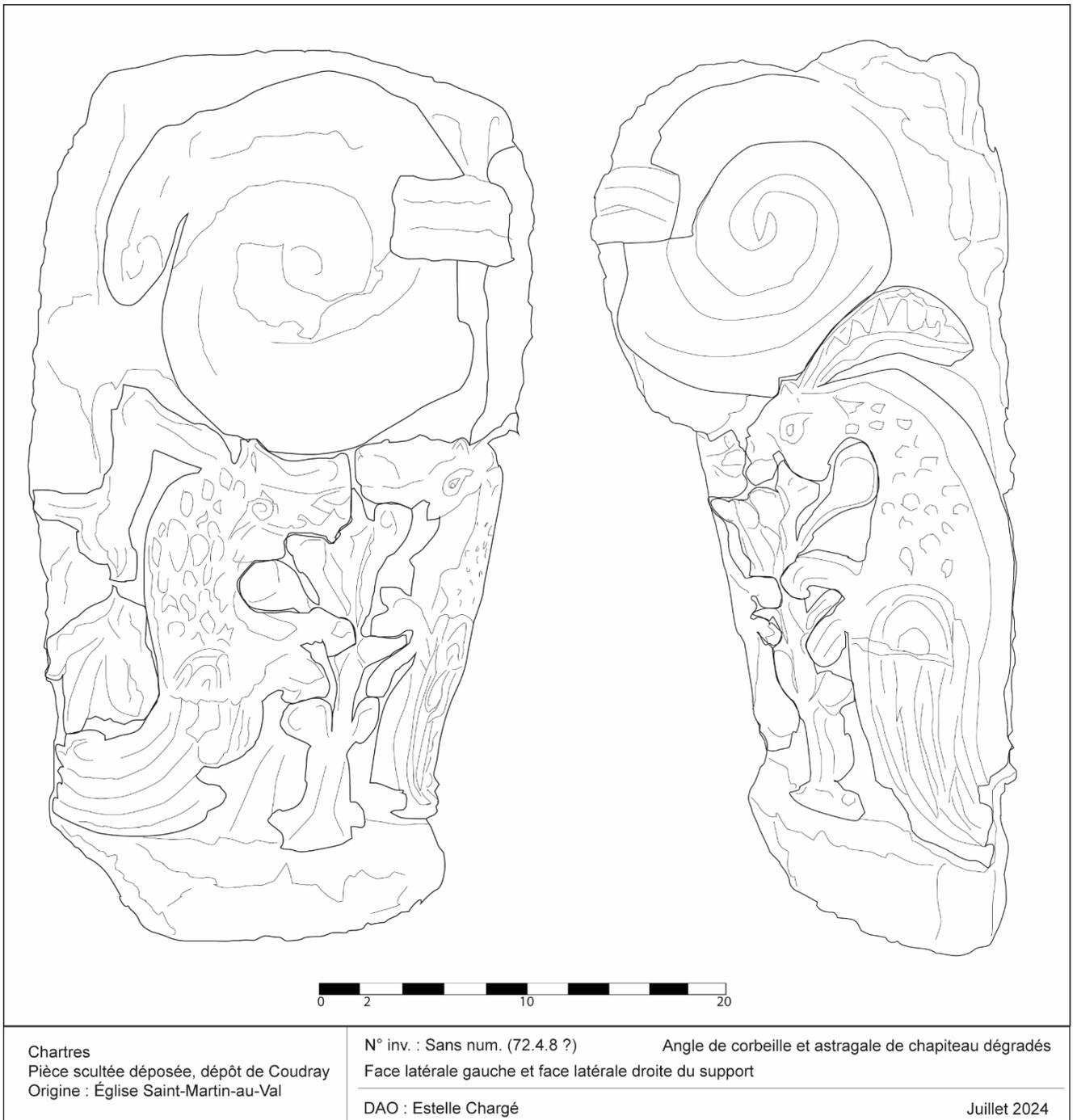


Figure 23 - Bloc Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8). DAO : E. Chargé.

Sur la partie sculptée conservée, le motif présente deux figures animales hybridées, similaires, affrontées autour d'un élément végétal dressé rappelant la forme de l'arbre (**fig. 23 et 24**). Ces éléments prennent toute la partie disponible de la corbeille, s'étendant de l'astragale à la volute. Les figures présentent une gueule de profil, au museau allongé et aux courtes oreilles, avec un œil en amande et une pupille en ocelle, qui rappelle la typologie des figures observées sur les chapiteaux en place A5, A6 et A12. Elles se différencient néanmoins ici avec la présence de crêtes redressées sur le dessus de leurs crânes, qui s'allongent et retombent vers l'arrière. Elle présente encore un motif géométrique sur la figure à gauche de la partie conservée.

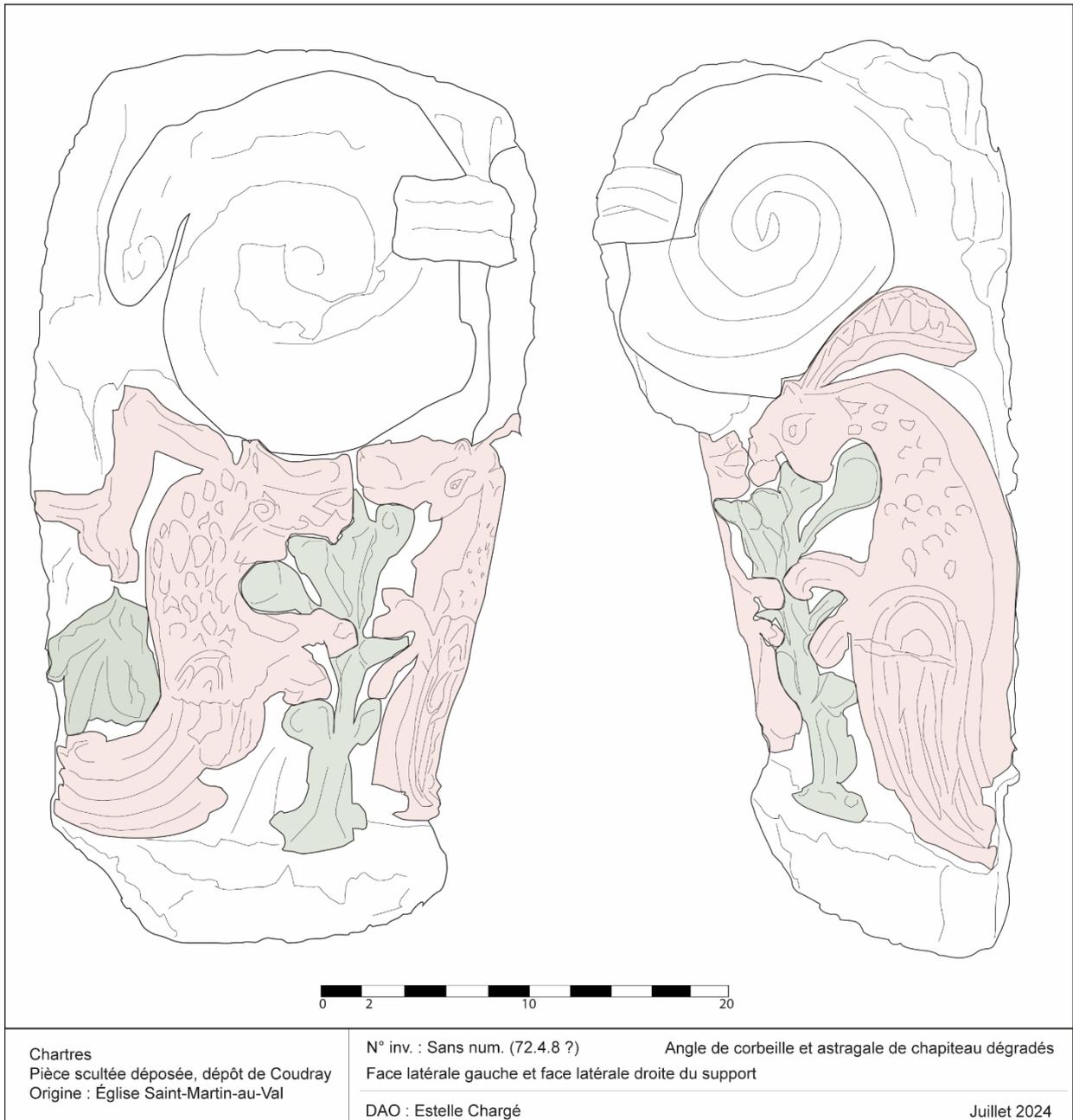


Figure 24 - Bloc Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8), avec différenciation des éléments composants le motif (vert pour le végétal et rouge pour les figures hybrides). DAO : E. Chargé.

Les corps des figures affrontées de ce bloc 72.4.8 sont toutefois bien différentes de ce qui est conservé dans l'abside. La partie supérieure est ici couverte de petits creusements de formes oblongues, disposées en rangs successifs. On les retrouve également sur d'autres pièces conservées de ce dépôt, notamment sur l'oiseau sculpté sur la face latérale gauche du bloc 72.4.4 et sur les aigles dressés des blocs 72.4.7/1 et 72.4.7/2. Il semble donc que ces creusements simulent dans cette série la représentation d'un plumage dense. Sur la partie inférieure du corps des figures affrontées du bloc 72.4.8, des ailes repliées sont signalées par une succession de stries arrondies au niveau des épaules, avant de s'allonger vers la partie inférieure du corps en se recourbant en S vers l'arrière. Ces figures, qui montrent donc les attributs du domaine aviaire, comportent cependant des pattes antérieures relevées sur la partie centrale de l'angle du bloc. Elles présentent une division en trois doigts arrondis (encore visibles sur la figure de la partie gauche conservée) caractéristiques des quadrupèdes valorisés dans les bestiaires médiévaux et plus particulièrement des lions. Ces figures semblent donc représenter une forme animale hybridée, où l'oiseau est dominant, mais en association avec des parties de lions. Ces formes restent courantes dans le décor des XI^e et XII^e siècles, mêlant la figure valorisée de l'oiseau pour sa proximité avec les cieux et le monde divin³⁹ à la constante ambivalence du lion⁴⁰.

Ces deux figures sont positionnées autour d'un groupe végétal qui rappelle la forme de l'arbre, avec son tronc qui prend racine au-dessus de l'astragale et les digitations de ses branches. Il ne développe cependant aucune végétation luxuriante puisque les extrémités de ces dernières restent enroulées. Si l'arbre fait partie des végétaux les plus valorisés dans l'exégèse biblique pour sa croissance vers les cieux⁴¹, son manque d'épanouissement pourrait évoquer une forme non aboutie de la végétation paradisiaque.

Par comparaison avec les éléments reproduits dans l'église, ce chapiteau peut être repositionné sur l'angle gauche du chapiteau A2, au nord-ouest de l'abside (**fig. 25**).



Figure 25 - Vue des chapiteaux A1 et A2 dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

³⁹ Voisenet, Jacques, *Bêtes et hommes dans le monde médiéval. Le bestiaire des clercs du Ve au XII^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2000, p. 136-138

⁴⁰ *Idem*, p. 54-62.

⁴¹ Cf. III.1.1.1.1.

III.1.1.2.2 Inv. 72.4.7/1 et 72.4.7/2

Les blocs inventoriés sous les numéros 72.4.7/1 et 72.4.7/2 sont associés, car ils présentent un motif commun et peuvent ainsi être entendus comme deux parties d'un même chapiteau.

Le bloc 72.4.7/1 conserve la face principale de la corbeille du chapiteau, avec une sculpture encore bien identifiable (**fig. 26**). Seul une mince partie de l'astragale est encore visible sur la partie frontale, sous la partie inférieure du motif. La partie supérieure du volume est mieux conservée puisqu'on perçoit encore le lit de pose du bloc. La partie latérale droite est complètement arrachée, mais la partie gauche montre encore le départ de l'angle du module, dans la partie inférieure du bloc. La pièce 72.4.7/2 est extrêmement lacunaire, mais on reconnaît encore une partie du motif avec un traitement similaire à celui de la face principale (**fig. 27**). Si les parties hautes, basses, arrière et latérales droites du bloc sont arrachées, la partie latérale gauche conserve encore une petite partie du lit de pose du bloc, qui reposait contre la pile. Il s'agit donc de l'extrémité de la face latérale gauche du chapiteau (**fig. 28**).



Figure 26 - Bloc 72.4.7/1, face principale sculptée, face supérieure avec lit de pose et face latérale gauche avec conservation de la sculpture sur l'angle.



Figure 27- Bloc 72.4.7/2, face principale sculptée et face latérale gauche avec lit de pose. © E. Chargé.

Le motif conservé sur le bloc 72.4.7/1 représente un aigle, le corps de front, la tête et le bec tournés vers la gauche et les ailes dressées et se rejoignant dans la partie supérieure du bloc, formant ainsi un cercle rappelant une auréole. L'aigle, au-delà d'être associé à la figure de l'évangéliste saint Jean dans le tétramorphe (mais ce seulement lorsque l'auréole est clairement matérialisée), est valorisé dans le bestiaire médiévale pour sa force et sa vivacité. Sa nature aviaire le rapproche également des cieux et donc du monde divin⁴². La tête de l'oiseau est arrondie et le bec largement allongé, légèrement recourbé vers la partie inférieure et entrouverte. Son œil est matérialisé par un large cercle et une pupille ronde. Le corps de l'animal, comprenant le cou et la panse, sont entièrement piqueté, formant un ensemble compact de fins creusements matérialisant le plumage dense et resserré de cette partie du corps de l'oiseau. Les ailes sont quant à elles striées de fines lignes réalisées au ciseau, qui représentent les plumes dans leurs longueurs. La queue largement élargie de l'oiseau est représentée de la même manière derrière les pattes de l'oiseau, qui reposent droites sur l'astragale du support.

⁴² Voisenet, Jacques, *Bêtes et hommes... op. cit.*, p. 119-120.

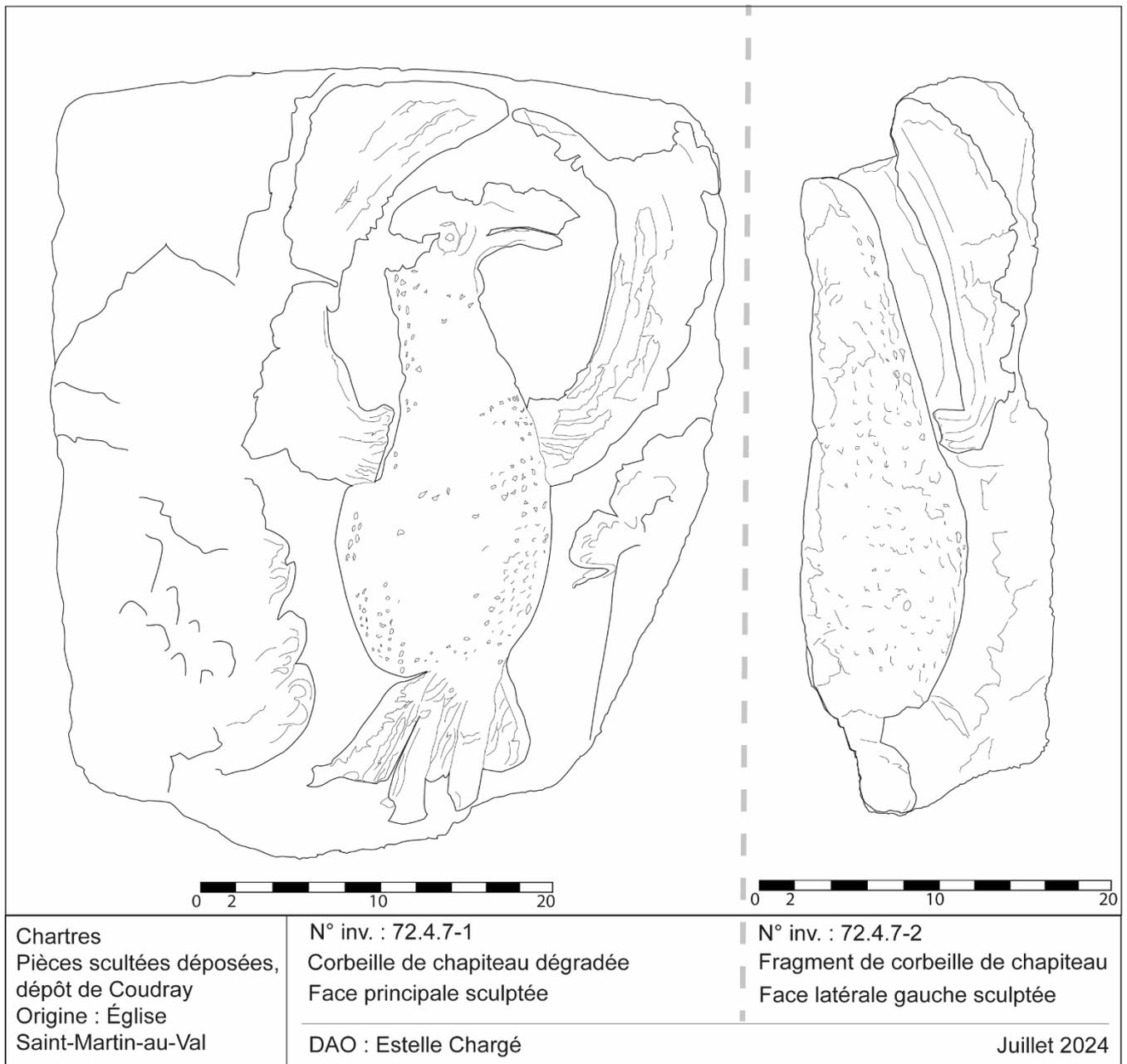


Figure 28 - Bloc 72.4.7/1 et 72.4.7/2. DAO : E. Chargé.

De part et d'autre du corps de l'oiseau, dans les parties inférieures de la corbeille, on voit encore de grandes palmettes dressées et épanouies. Elles venaient encadrer l'oiseau, s'associer à sa nature positive par leur caractère de nature idéale et valorisée, tout en soulignant l'épannelage du volume. Sur la partie gauche du bloc, le végétal est plus visible et le creusement singulier des folioles y est accentué.

Le fond lisse de la corbeille montre encore des traces de couleur, notamment entre les ailes et la tête de l'aigle où le rouge semble dominer pour faire ressortir le relief de la sculpture. Le corps montre encore quelques traces d'ocre jaune, mais qui sont plus dispersées.

Sur le bloc 72.4.7/2, seule la partie gauche du corps d'un autre aigle, qui devait couvrir l'ensemble de la face latérale, est visible. Il est piqueté de la même manière que celui de la face principale. L'aile gauche de l'animal remonte le long de la partie conservée du bloc, moins arrondie que celle de la face principale, pour s'adapter ici à l'étroitesse de la face latérale.

Par comparaison avec les éléments reproduits dans l'église, ces blocs peuvent être repositionnés sur la face principale (72.4.7/1) et la face latérale gauche (72.4.7/2) du chapiteau A14, au sud de l'abside (**fig. 29**).



Figure 29 -
Vue des chapiteaux
A13 et A14 dans
l'abside de l'église
Saint-Martin-au-
Val. © E. Chargé.

III.1.1.2.3 Inv. 72.4.2, 72.4.2 (bis) et 72.4.1

Les blocs inventoriés sous les numéros 72.4.2 et 72.4.2 (bis) et 72.4.1 sont associés, car ils présentent des motifs similaires et peuvent ainsi être entendus comme faisant partie d'un même groupe de chapiteaux géminés.

Le bloc 72.4.2 conserve la moitié droite de la face principale d'une corbeille de chapiteau, ainsi que l'angle et la quasi-totalité de la face latérale droite (**fig. 30**). L'ensemble de la hauteur est présent, depuis la volute caractéristique des angles des modules de l'abside et le dé médian de l'axe, jusqu'à l'astragale visible sous les pattes du motif sculpté. Le bloc conserve notamment son lit de pose sur la partie supérieure. La partie arrière montre également un décrochement servant à l'insertion du module dans l'œuvre.

Le bloc 72.4.2 (bis) conserve une petite partie de la face principale d'une corbeille de chapiteau et l'ensemble de la face latérale gauche (**fig. 31**). Cette dernière est complète, allant jusqu'à la bordure latérale d'épaisseur similaire à celle de l'astragale. On retrouve, ici également, l'ensemble de la hauteur du bloc, depuis la volute dans la partie supérieure jusqu'à la ligne de l'astragale, très détériorée, dans la partie inférieure. Le lit de pose supérieure est de même bien conservé, avec des traces de mortier. On retrouve ici aussi, comme sur le bloc 72.4.2, un léger décrochement d'insertion (**fig. 32**).

Le bloc 72.4.1 compte parmi les moins bien conservés. Il présente une portion d'une face principale de chapiteau. Seule la partie inférieure montre un décor sculpté, très érodé, quand la partie supérieure semble avoir été effacée à l'aide d'un ciseau à tête large dont quelques traces sont perceptibles. L'ensemble de la hauteur du bloc semble toutefois présente, l'astragale étant

encore visible sous les pattes des figures et la partie supérieure du bloc montrant encore une surface lisse pouvant correspondre à un lit de pose sur la bordure frontale.

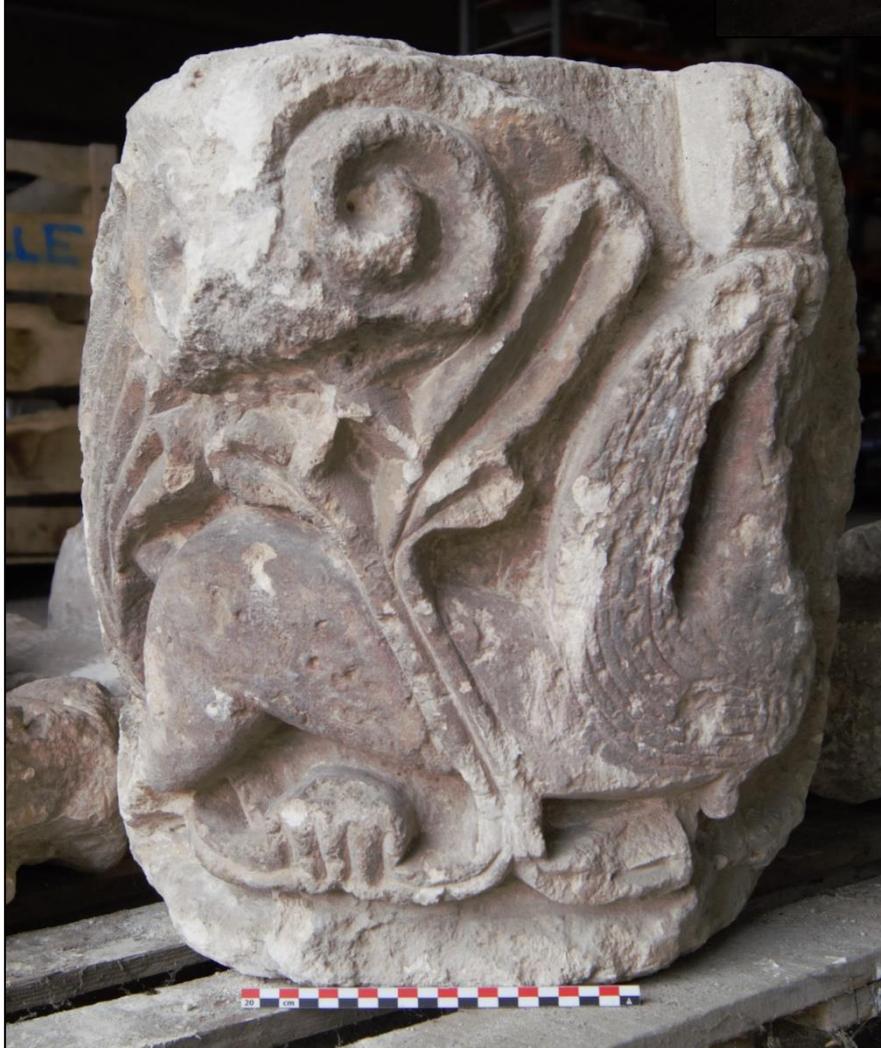
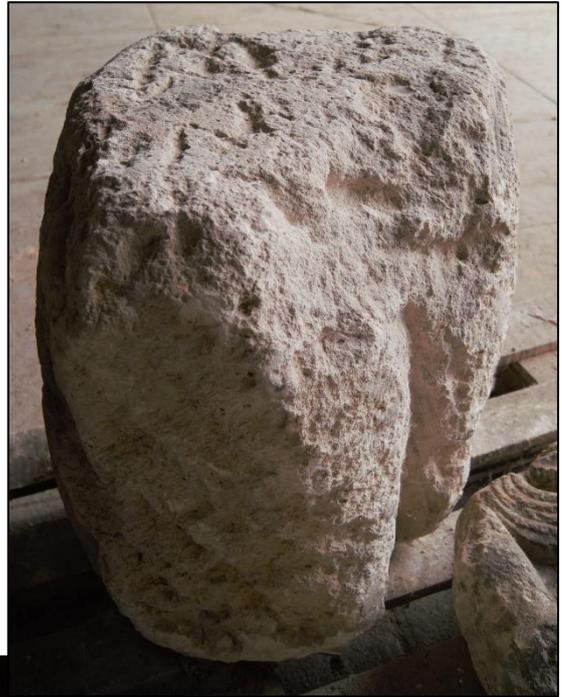


Figure 30 - Bloc 72.4.2, vue de la face supérieure avec lit de pose, vue de la face arrière avec décrochement du bloc et face principale sculptée. © E. Chargé.



Figure 31 - Bloc 72.4.2 (bis), vue de la face supérieure avec lit de pose et partie sculptée conservée sur l'angle et a face latérale gauche. © E. Chargé.

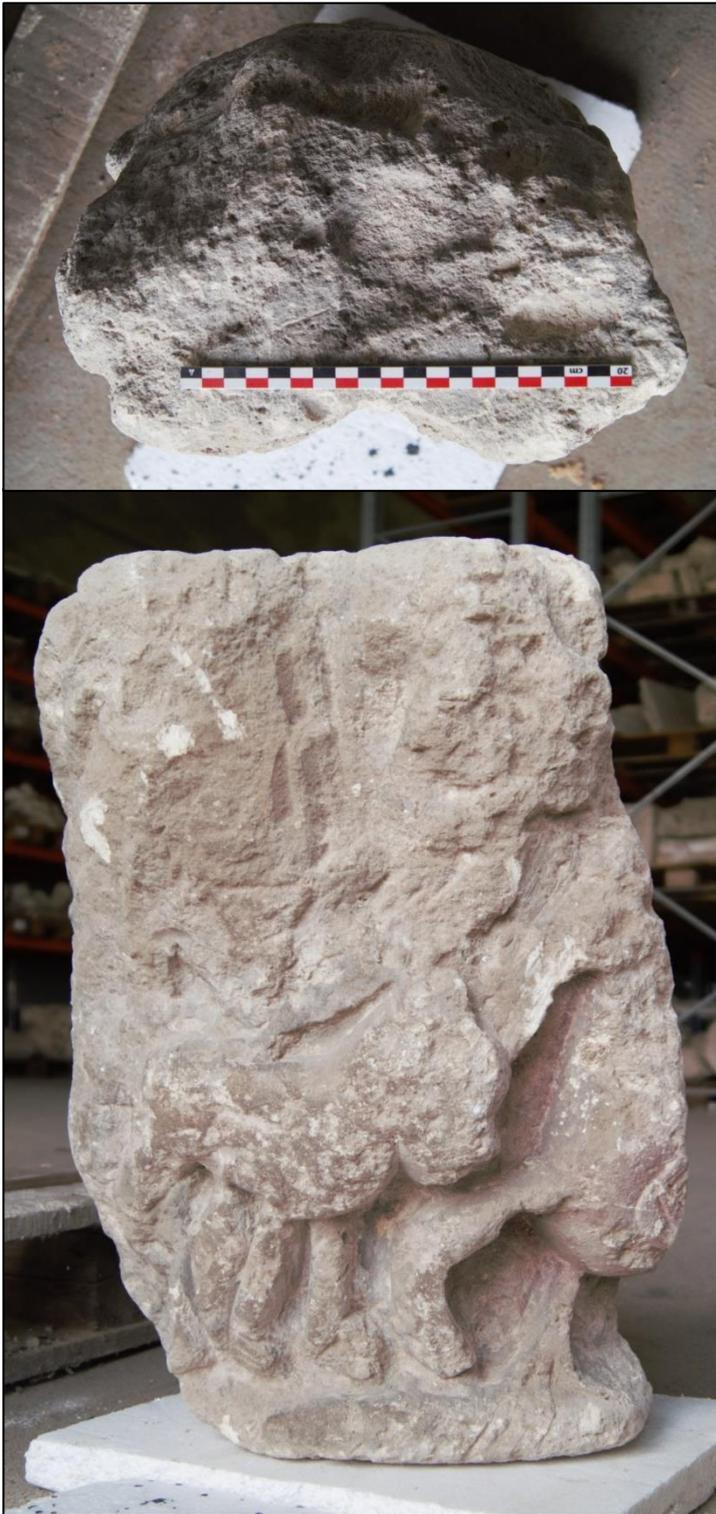


Figure 32 - Bloc 72.4.1, vue de la face supérieure et face principale sculptée. © E. Chargé.

Les blocs 72.4.2 et 72.4.2 (bis) présentent des motifs très similaires. Il s'agit de figures quadrupèdes hybrides, avec des ailes, dont le type s'apparente au griffon. Sur les deux blocs, les corps des animaux montrent une forme explicitement léonine, avec des souples et allongés sur la longueur du support. Le dessin des membres arrière montre une musculature puissante et leurs pattes, bien que mal conservées, présentent encore une division en digitations arrondies, caractéristique de la figure. Les deux représentations ont également une queue redressée à

l'arrière de leurs croupes, qui se perd derrière la végétation luxuriante emplissant les corbeilles, ne laissant que peu de place au fond lisse. Sur ces deux blocs, des rinceaux dont l'origine n'est plus présente passent sous les ventres des quadrupèdes et viennent s'épanouir en palmettes au-dessus de leur dos (en passant devant le corps de l'animal du bloc 72.4.2) et recouvrant les extrémités des faces latérales. Au-devant des corps de lion, au-dessus de leurs épaules, de hautes ailes arrondies sont installées, dont le plumage est matérialisé par de longues lignes ciselées, à la manière de celles des aigles des blocs 72.4.7/1 et 72.4.7/2.

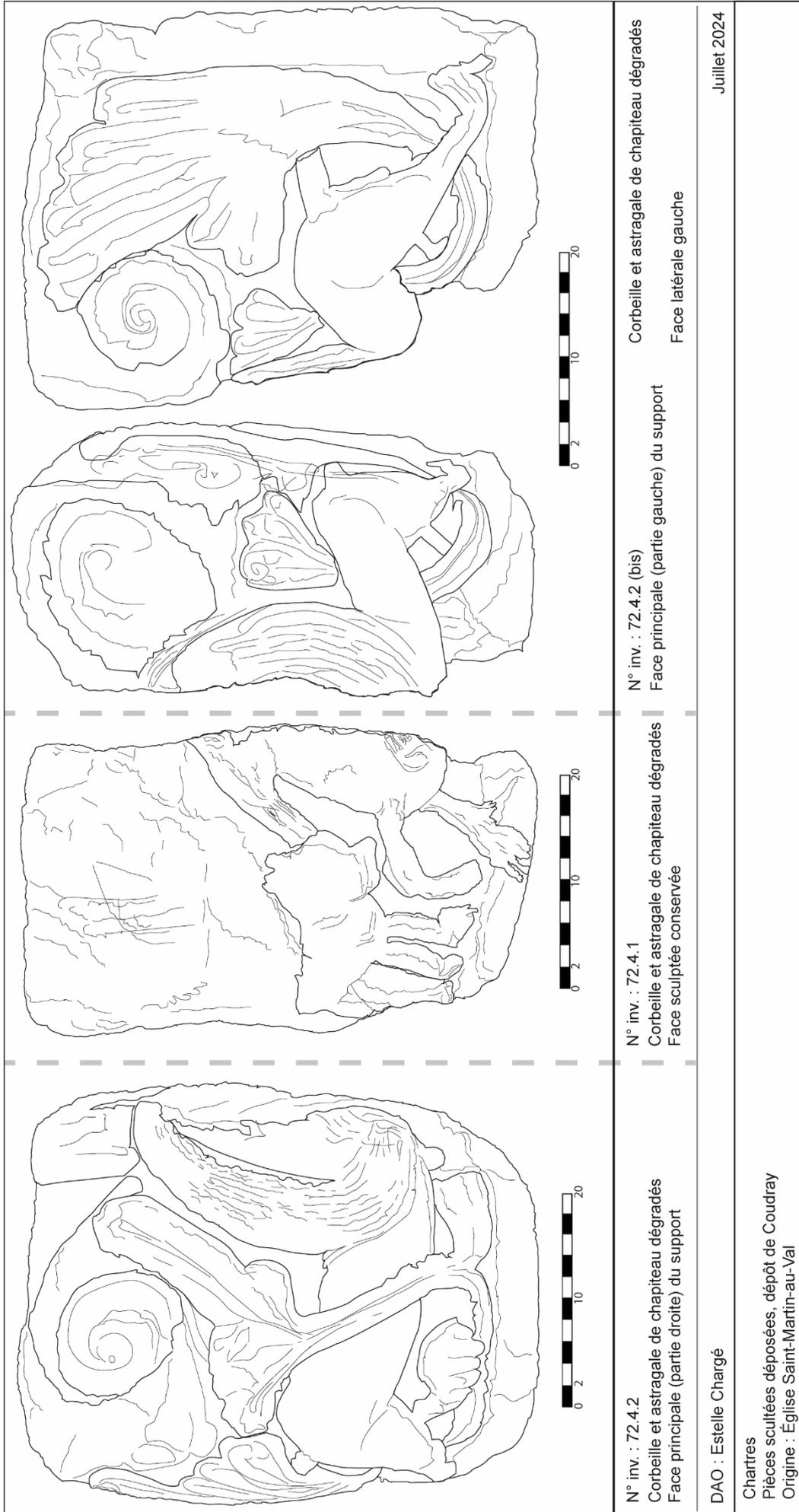
Sur le bloc 72.4.1, on conserve la partie antérieure du corps de l'animal du bloc 72.4.2 (bis) (**fig. 34**). Le départ de l'aile de l'animal occupe la place de son épaule et ses pattes antérieures sont positionnées devant lui, la gauche relevée et la droite posée sur l'astragale de la corbeille. Cette dernière ne présente pas une forme arrondie, mais son type se rapproche plus des serres aviaires. Si le cou de l'animal est caractéristique des formes du lion, la tête, bien que très abîmée, présente des traits qui rappellent ceux de l'oiseau, avec un œil en amande et un bec entrouvert qui se dessine sur son devant. Il s'agit donc de griffons, qui résultent de l'hybridation du lion et de l'aigle et qui conservent jusqu'au XII^e siècle son statut traditionnel de gardien, hérité de l'antiquité⁴³. Il mêle ici les attributs positifs de l'aigle et l'ambivalence du lion selon leurs conceptions exégétiques, qui sont exacerbées par la profusion végétale qui les entoure, évoquant l'idéal chrétien. Sur ce bloc 72.4.1, le griffon fait face à une petite figure quadrupède, qui n'est plus identifiable, mais les caractéristiques, l'environnement et la posture du gardien suggèrent cette attitude protectrice face à celle-ci (**fig. 34**, page suivante).

Par comparaison avec les éléments reproduits dans l'église, ces blocs semblent avoir appartenu à un même chapiteau géminé, en A3 et A4 (**fig. 33**). Le bloc 72.4.2 peut être repositionné sur la partie droite et la face latérale droite du chapiteau A3. Le bloc 72.4.2 (bis) lui ferait opposition en étant situé sur l'angle et la partie latérale gauche du chapiteau A4, tandis que le bloc 72.4.1 serait dans la continuité de ce dernier, sur la partie gauche de la face principale du chapiteau A4.



Figure 33 - Vue des chapiteaux A3 et A4 dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

⁴³ *Idem*, p. 25 et 67.



N° inv. : 72.4.2

Corbeille et astragale de chapiteau dégradés
Face principale (partie droite) du support

N° inv. : 72.4.1

Corbeille et astragale de chapiteau dégradés
Face sculptée conservée

N° inv. : 72.4.2 (bis)

Face principale (partie gauche) du support

Corbeille et astragale de chapiteau dégradés

Face latérale gauche

DAO : Estelle Chargé

Juillet 2024

Chartres

Pièces sculptées déposées, dépôt de Coudray

Origine : Église Saint-Martin-au-Val

Figure 34 – Bloc 72.4.2, 72.4.2 (bis) et 72.4.1, disposés selon la forme des motifs sur les chapiteaux géminés. DAO : E. Chargé.

III.1.1.2.4 Inv. 72.4.3

Le bloc inventorié 72.4.3 conserve la moitié inférieure droite d'une corbeille de chapiteau (**fig. 35**). Si toute la hauteur n'est pas présente, l'astragale est complet sur la partie droite de la pièce, de même que le lit de pose inférieur est encore bien visible avec quelques traces de mortier.



Figure 35 – Bloc 72.4.3, face inférieure avec lit de pose et partie de la face principale sculptée conservée. © E. Chargé.

Le motif conservé sur l'angle droit du bloc présente un entrelacs formant un lacis dense et ordonné avec des rubans épais à deux brins. Les décors d'entrelacs sont nombreux dans le monde roman, souvent mêlés aux rinceaux des formes végétales. Les deux motifs présentent les mêmes caractéristiques avec rubans divisés. Leur valeur est associée, dans le sens où les décors d'entrelacs développent des ensembles organisés, rythmés et strictement géométriques, selon l'ordre valorisé et recherché dans l'exégèse biblique depuis le milieu du XI^e siècle⁴⁴. Ils représentent une vision idéale du monde, parfaitement structurée, tel qu'elle a été conçue à l'origine par la divinité⁴⁵.

Sur les deux tiers gauches du bloc, le relief a été systématiquement bûché (fig. 36). On observe encore très bien les traces de ciseaux à tête large et le sens de travail de l'exécutant, qui semble avoir divisé le bloc en donnant des coups de haut en bas légèrement en diagonale vers la gauche du bloc. Puis le motif d'entrelacs a été bûché avec des coups donnés en diagonale en partant de la partie supérieure gauche du bloc conservé en descendant vers la droite. L'ensemble des traces donnant ce résultat chevronné.

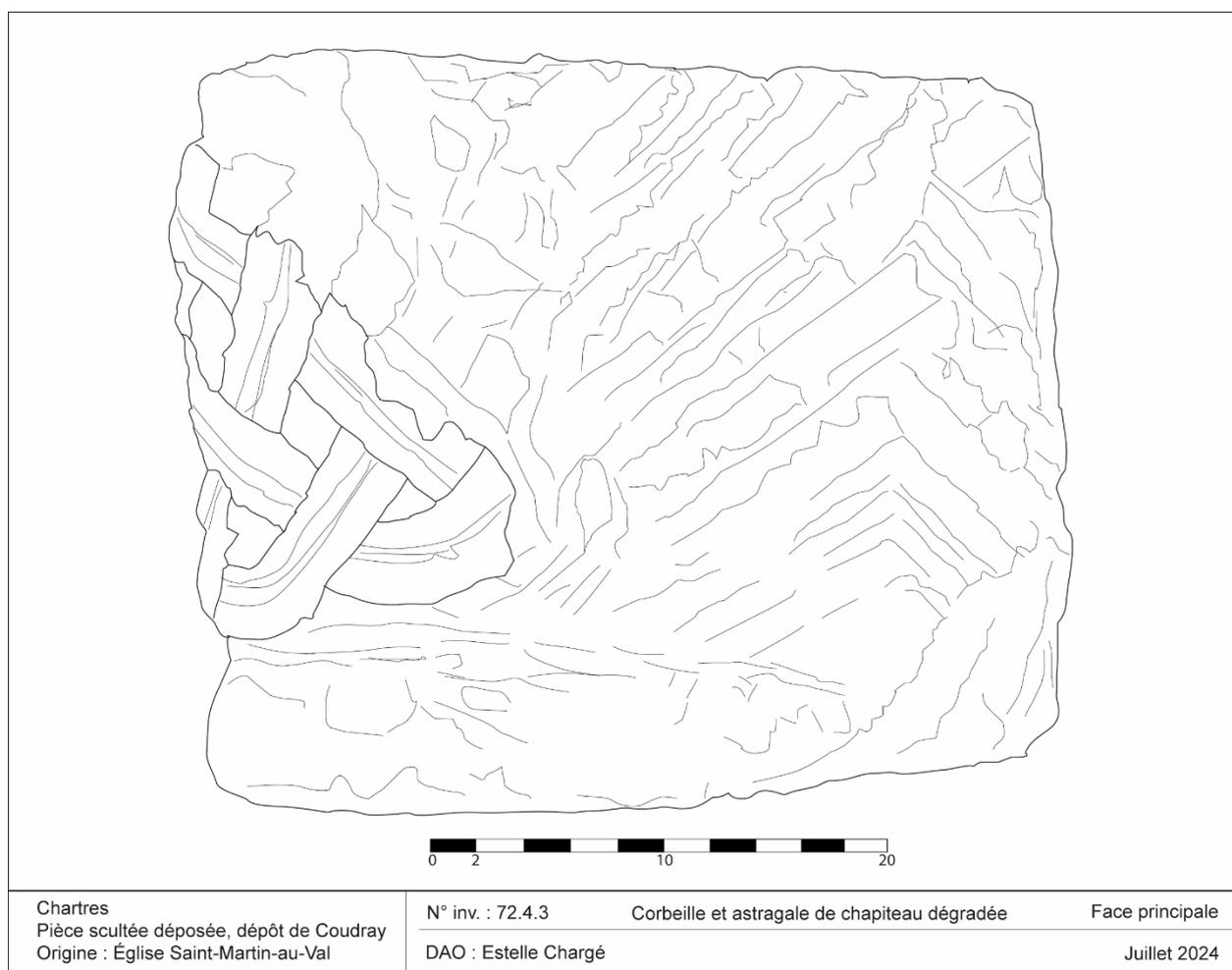


Figure 36 - Bloc 72.4.3, face principale. DAO : E. Chargé.

⁴⁴ Cf. I.1.1.1.1.

⁴⁵ Zaitsev, Evgeny A., « The Meaning of Early Medieval Geometry: From Euclid and Surveyors' Manuals to Christian Philosophy », *Isis*, 90-3, 1999, p. 522-553.

Par comparaison avec les éléments reproduits dans l'église, ce bloc peut être repositionné sur la partie inférieure droite du chapiteau A7 (**fig. 37**). Si on se réfère à la copie néo-romane, le bloc était recouvert par ce tapis d'entrelacs.



Figure 37 - Vue des chapiteaux A7 et A8 dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

III.1.1.2.5 Inv. 72.4.4

Le bloc inventorié 72.4.4 est le chapiteau dont le volume est le mieux conservé, mais sa sculpture a été malheureusement systématiquement buchée sur la face principale du support (**fig. 38**). Le module conserve l'ensemble de ses faces, bien que la limite de la face latérale gauche ne soit plus clairement définie. La hauteur du bloc est également complète, depuis l'astragale jusque dans la partie haute, bien que les volutes aient disparu. Les deux lits de pose sont pour autant bien visibles, avec des traces de mortier présentes sur les faces inférieures et supérieures.

La face principale a été entièrement buchée, voire même lissée dans la partie inférieure. On retrouve des traces de ciseau en oblique dans la partie médiane, dont les coups ont été portés du haut vers le bas (**fig. 39**). Sur la partie supérieure, un trou servant d'accroche a été bouché avec des rivets de bois.

Le décor sculpté est bien conservé sur la face latérale droite et quelques éléments sont encore visibles sur l'angle inférieur gauche du bloc. Sur la face latérale droite, deux figures animales sont superposées. Dans la partie inférieure, un quadrupède montre une tête au profil allongé, de petites oreilles pointues et une paupière en amande avec un œil en ocelle. Son corps à la musculature développée présente des pattes aux trois doigts arrondis et une queue relevée termine sa croupe. Il rappelle le type représenté sur le chapiteau A5. L'animal relève ici sa patte antérieure gauche, qu'il replie formant une courbe. Malgré le buchage de la face principale, deux pattes aux formes et postures équivalentes se reflètent en miroir, affrontées à celles de la figure de la face latérale. Il devait se trouver face à un groupe du même type.



Figure 38 - Bloc 72.4.4, face supérieure avec lit de pose, face latérale droite entièrement sculptée, face principale buchée, face latérale gauche avec éléments sculptés conservés, face inférieure avec lit de pose. © E. Chargé.

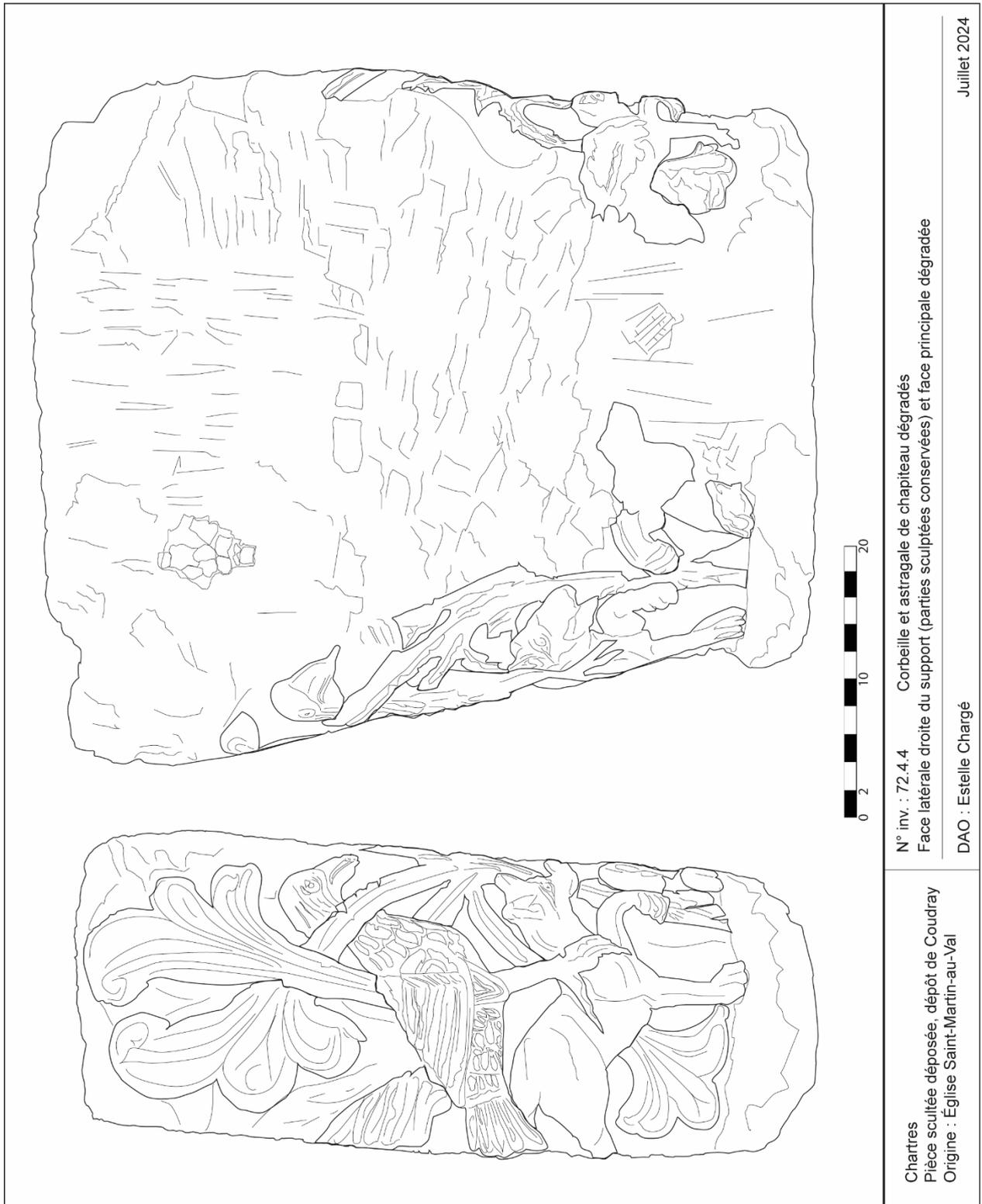


Figure 39 - Bloc 72.4.4, face latérale droite et face principale. DAO : E. Chargé.

Le quadrupède est ici surmonté par une figure aviaire, sans caractéristique singulière qui permettrait de la distinguer dans le bestiaire médiéval. L'oiseau repose ses serres sur l'épaule du quadrupède et prend des proportions équivalentes à ce dernier. Son corps est recouvert par un plumage dense matérialisé par de petits creusements ovoïdes disposés en séries. Ses ailes forment un arrondi au niveau de l'épaule et se développent sur de longues lignes ciselées. Elles rappellent le type des ailes du chapiteau sans numéro d'inventaire renommé 72.4.8. La queue de l'animal présente un plumage formé de creusements allongés rappelant les folioles des palmettes environnantes. Ces végétaux semblent prendre leur source sur l'angle de la corbeille, au niveau de l'astragale. Elles se développent en de nombreux rinceaux qui s'épanouissent en de grandes palmettes, derrière l'animal, et passant de part et d'autre du cou de l'oiseau pour emplir la partie supérieure de la face.

Sur l'angle inférieur gauche du support, seule la partie antérieure du corps d'une figure semblable au quadrupède de la face droite du support peut être identifiée. La gueule présente les mêmes caractéristiques et une patte antérieure est également relevée. Elle est entourée par des rinceaux à peine perceptibles, dont un élément de palmette sous son corps.

L'association de ces figures, dont l'oiseau est parmi les plus valorisées dans le monde médiéval⁴⁶, dans un paysage végétal dense, organisé et luxuriant rappelle à des visions paradisiaques⁴⁷, imageant le monde idéal.

Par comparaison avec les éléments reproduits dans l'église, ce bloc peut être repositionné sur le chapiteau A9 (**fig. 40**).



Figure 40 - Vue des chapiteaux A9 et A10 dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

III.1.1.2.6 Inv. 72.4.5

Le bloc inventorié sous le numéro 72.4.5 conserve une partie latérale gauche et l'angle d'une corbeille de chapiteau. La hauteur ne semble pas complète, la partie supérieure étant très abîmée. Le bloc conserve tout de même son astragale et la bordure latérale de même largeur

⁴⁶ Cf. III.1.1.2.1.

⁴⁷ Cf. III.1.1.1.1.

qui remonte sur l'extrémité latérale du chapiteau. Le lit de pose est encore perceptible sous l'astragale, avec quelques traces de mortier.



Figure 41 - Bloc 72.4.5, face latérale droite du bloc avec sculpture conservée, face arrière et face inférieure avec lit de pose. © E. Chargé.



Le motif sculpté présente encore la partie arrière du corps d'un quadrupède dont la musculature, les pattes à trois digitations arrondies et la queue relevée sur la croupe laissent envisager le type du lion. Cette partie du corps est enchevêtrée dans des rinceaux à palmettes épanouies qui prenaient leur source sur la face principale du bloc. Il s'enroule de manière à ménager un grand cercle (comme sur le chapiteau en place A11) dans lequel l'animal est installé. Ce motif rappelle celui du chapiteau A6 (**fig. 14**).

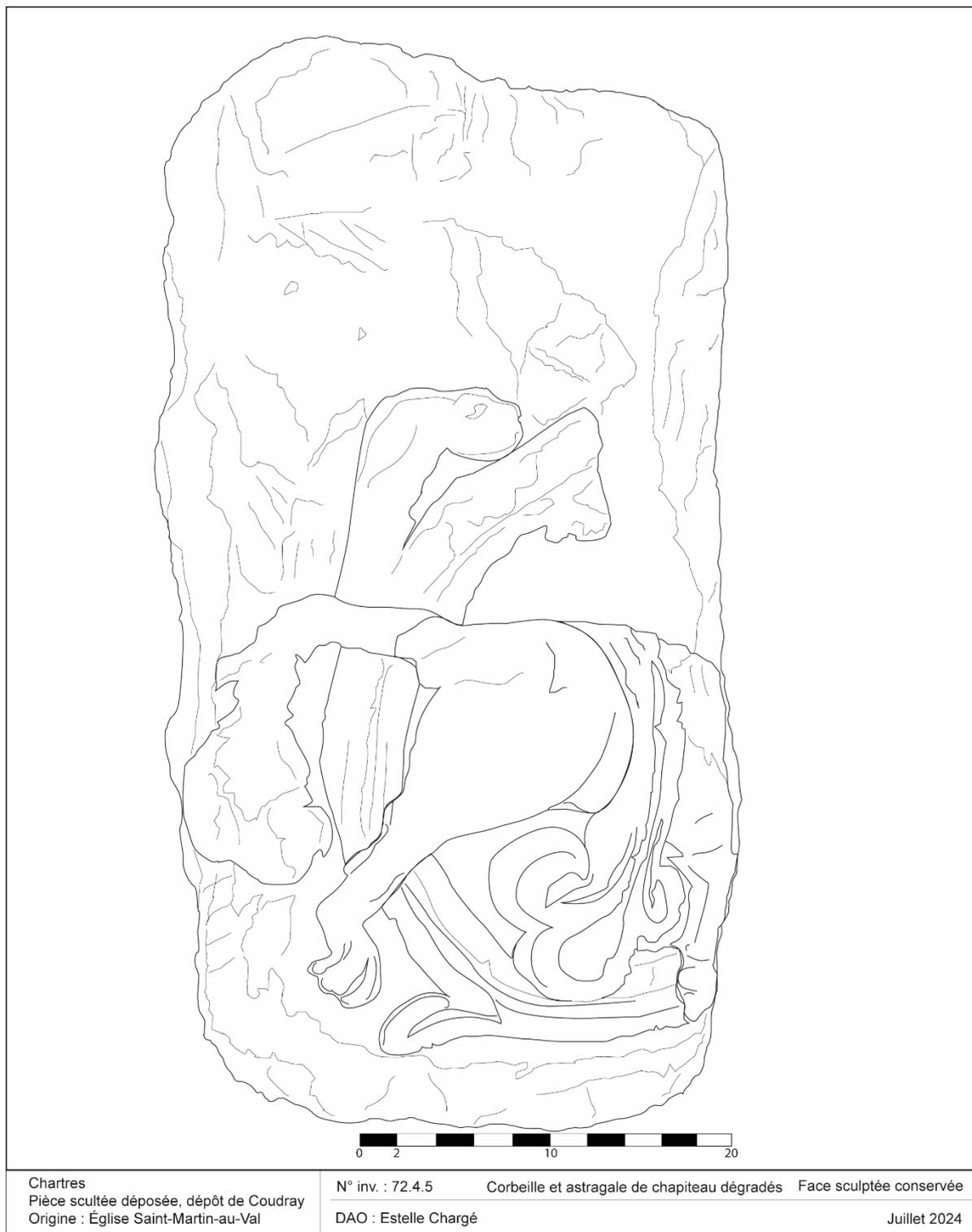


Figure 42 - Bloc 72.4.5, face sculptée. DAO : E. Chargé.

Par comparaison avec les éléments reproduits dans l'église, ce bloc peut être repositionné la partie latérale droite du chapiteau A10 (**fig. 40**)

La description de l'ensemble de ces blocs déposés laisse déjà entrevoir une cohérence dans la production, employant les mêmes outils et les mêmes modes de représentation d'une pièce à l'autre. Les motifs représentés se rapportent également à ceux observés sur les pièces en place dans l'abside de l'église, permettant d'envisager un ensemble homogène.

III.1.1.3 Les éléments de plaques insérées

Cinq éléments de plaques de petites dimensions ont été remployés dans la partie supérieure entre les arcs surhaussés autour du chœur et de l'abside, au-dessus des piles (**fig. 43**). Ceux-ci ne semblent pas complets, ils ont été mutilés et repositionnés ici lors d'une phase de restauration. On remarque encore quelques motifs identifiables sculptés en moyen relief.

Cinq sont conservées, dont une première au-dessus des piles nord-ouest de la travée de chœur (P1), une seconde au-dessus de la pile des chapiteaux A3-A4 (P2), une troisième sur la pile des chapiteaux A7-A8 (P3), une quatrième sur la pile des chapiteaux A9-A10 (P4) et la cinquième sur la pile des chapiteaux A15-A16 (P5). Un espace quadrangulaire avec un léger renforcement sur la pile des chapiteaux A13-A14 laisse penser qu'un sixième élément de plaque se trouvait positionné ici.

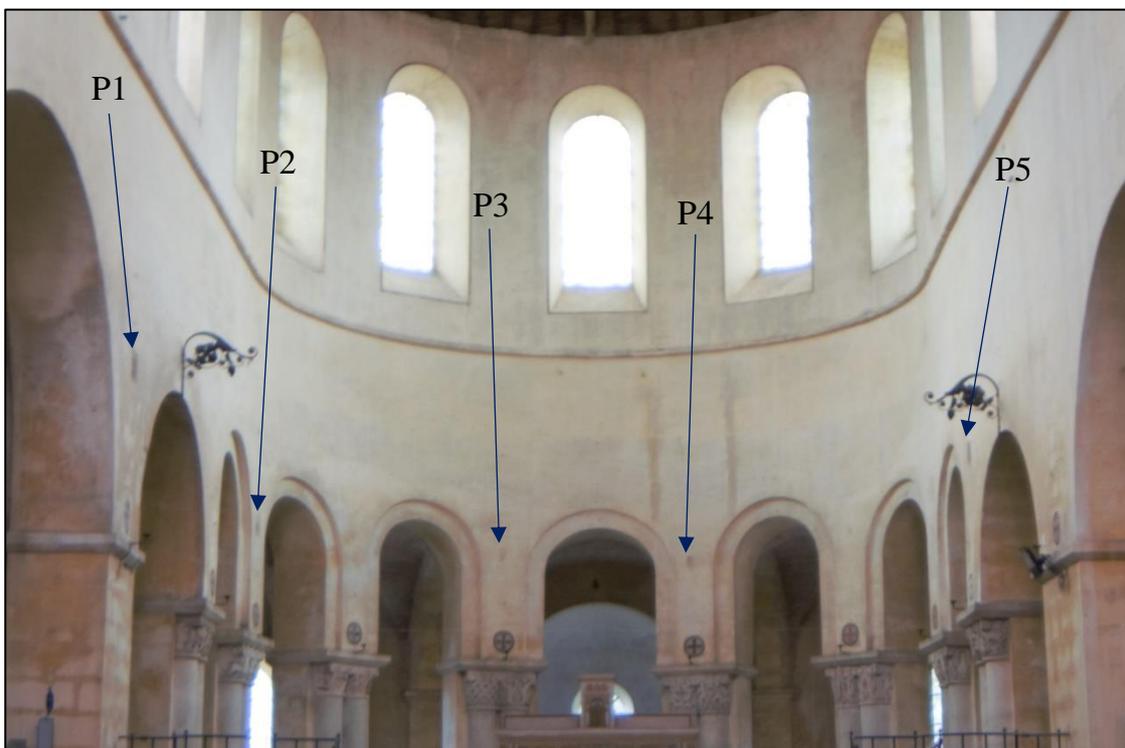


Figure 43 - Vue de l'abside avec numérotation des plaques sculptées insérées dans l'œuvre. © E. Chargé.

La plaque P1 présente un motif d'entrelacs avec un nœud quadrilobé pris dans un cercle passant dans chacun des lobes du nœud (**fig. 44**). Il est dessiné avec un ruban à double brin. La plaque P2 montre encore un motif arborescent, avec un tronc à la base pâtée qui développe quatre branches dans la partie inférieure avec des enroulements en boules aux extrémités (**fig. 45**). Sur la partie supérieure, des volutes plus ouvertes montent vers les parties hautes. La plaque P3 est la plus érodée et le motif allongé n'est plus lisible (**fig. 46**). La plaque P4 est également abîmée, mais on note encore des formes de palmettes avec des enroulements sur les parties latérales (**fig. 47**). Sur la dernière plaque P5, le décor sculpté présente un arbre à la base empâtée avec des développements de branches dans les parties basses qui viennent se densifier dans la partie haute (**fig. 48**). Sur leurs extrémités, de larges feuilles sont développées, formant des cœurs retombants vers le bas puis divisés en trois parties.



Figure 44 - Plaque P1. © E. Chargé.



Figure 45 - Plaque P2. © E. Chargé.

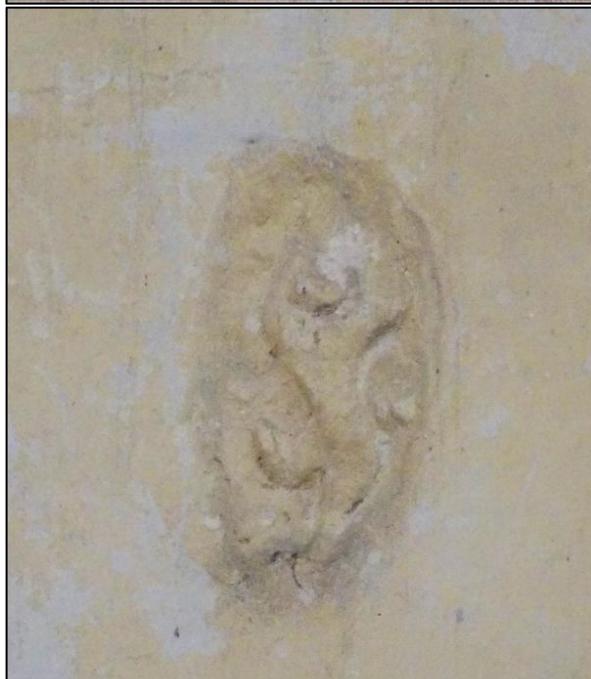


Figure 46 - Plaque P3. © E. Chargé.



Figure 47 - Plaque P4. © E. Chargé.



Figure 48 - Plaque P5. © E. Chargé.

La typologie des motifs comme le modelé et le relief de la sculpture sont semblables aux éléments représentés sur les chapiteaux de l'abside. Toutefois, leurs mutilations comme leur insertion tardive dans l'œuvre restaurée ne permettent pas de les étudier avec le groupe des chapiteaux.

III.1.2. Les chapiteaux dispersés

Le peu de chapiteaux dispersés dans le monument permet de les étudier ensemble. Ils relèvent toutefois d'éléments tout à fait dissemblables et doivent être repositionnés chacun dans leur contexte.

Les pièces inventoriés sous les numéros D1, D2 et N1 sur le plan de M. Wyss (**fig. 12**) sont ici pris en compte. Seul l'élément D3 est laissé de côté, car il s'agit d'une invention liée aux restaurations du XIX^e siècle.

III.1.2.1 Le chapiteau du déambulatoire D1, associé au groupe de l'abside

Le chapiteau D1 est positionné sur la colonne engagée au nord de l'arc en plein cintre ouvrant sur le couloir nord du déambulatoire depuis le bras du transept (**fig. 12**). D'après M. Wyss, il y aurait été repositionné après les restaurations et sa position ne peut donc être assurée⁴⁸. Il a également été retaillé afin de faciliter son insertion. Le module du chapiteau présente une forme similaire à celles des chapiteaux des colonnes géminées de l'abside, avec une structure peu épannelée et de grosses volutes enroulées aux angles. Son volume est toutefois unique, avec une hauteur originelle estimée à 53 cm (**fig. 49**).

⁴⁸ Wyss, Michael, *Le décor sculpté...op. cit.*, p. 50.

Figure 49 -
Chapiteau D1, vue de a
face principale et vue de la
face latérale gauche. © E.
Chargé.



Le motif est composé autour de la figure au dé médian, qui semble retaillé et dont les attributs ne sont plus visibles. Elle semble souffler des rinceaux à palmettes qui remontent sur les rouleaux des volutes. Dans la partie inférieure, des figures aux corps serpentine s'enroulent par deux sur les angles, sous les volutes. Le bas de leurs corps n'est plus visible. On aperçoit encore sur la partie latérale gauche des gueules aux profils allongés avec de courtes oreilles pointues qui rappellent les petits quadrupèdes régulièrement observés dans l'abside. Elles

soufflent des palmettes, courtes sur la partie médiane et largement épanouies, remontant dans les parties supérieures et sur les faces latérales. De nouvelles feuilles jaillissent des parties inférieures du motif, encadrant les figures animales.

L'ensemble est ici assez lacunaire, mais engage la majorité des éléments observés dans l'abside (gueule au dé médian, larges volutes, figures animales et palmettes) permettant de l'associer à la même production.

III.1.2.2 Le chapiteau du déambulatoire D2, chapiteau remployé

Le chapiteau nommé D2 est positionné à l'est d'un arc plaqué reconstitué dans le déambulatoire, contre le pourtour extérieur de la crypte, au nord de la travée droite du chœur (**fig. 50**). L'arc plaqué comprend un tore épais sur sa partie interne, surmonté d'un bandeau à la partie inférieure en biseau avec une fine ligne de dents de scie en relief. L'extérieur de l'arc est terminé par une ligne d'astragale. Le groupe s'insère mal dans l'espace architectural et une partie de l'astragale a été supprimée à l'est pour passer entre les piles du chœur. L'arc plaqué retombe sur une imposte installée sur une maçonnerie quadrangulaire à l'ouest et sur une colonne à l'est, composée d'un assemblage avec un tailloir reposant péniblement sur un chapiteau remployé installé sur une colonnette. L'ensemble est peint de décors végétalisés modernes associant notamment du vert et du rouge sur l'intrados et l'extrados de l'arc.



Figure 50 - Arc plaqué contre l'abside au nord-ouest du déambulatoire. © E. Chargé.

Le chapiteau D2 présente un volume corinthien avec un décor végétal composé de couronnes de feuilles d'acanthé associées à des lignes courbes de dents de scie (**fig. 51**). La pierre grise bleutée est surtout visible sur les cassures du volume, très abimé sur ses parties supérieures, notamment au niveau des angles et sur sa partie arrière, peut être lors de son installation contre le mur. Le décor sculpté est composé de trois couronnes de feuilles d'acanthé, qui présentent des nervures profondes, creusées systématiquement avec l'emploi du trépan. Suivant la courbure supérieure des feuilles de la couronne intermédiaire, des lignes de dents de scie viennent animer l'ensemble, installées dans une fine bandelette délimitant leur espace. La troisième couronne est à peine visible, mais on perçoit encore la forme d'un dé médian qui s'inscrivait sur la partie centrale de la face nord du chapiteau.



Figure 51 -
Chapiteau D2. © E.
Chargé.

L'usage du modèle du chapiteau corinthien à feuilles d'acanthé présente ici une première réinterprétation avec l'apport de ces motifs de dents-de-scie. Il semble correspondre à des modèles tardo-antiques, datés entre les IV^e et V^e siècles⁴⁹, comme on peut également les

⁴⁹ Tardy, Dominique, « Les transformations des ordres d'architecture : l'évolution du chapiteau composite en Aquitaine au Bas-Empire », *Aquitania*, XIV, 1996, p. 183-192.

observer remployés de part et d'autre de la baie axiale de l'abside de la cathédrale d'Angoulême⁵⁰ (**fig. 52**).



Figure 52 - Chapiteaux encadrant la baie axiale dans l'abside de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême (16). © E. Chargé.

III.1.2.3 Le chapiteau de la baie géminée N1

Le chapiteau N1 est positionné sur la demi-colonnette engagée dans la partie sud de la baie géminée, surmontant l'arc ouvrant sur le bras nord du transept (**fig. 12**).

La corbeille conserve au décor avec un faible relief, dont les volutes aux angles supérieurs ressortent peu de l'épannelage général du module (**fig. 53**). Sur l'axe médian, une forme arborescente remonte de manière rectiligne jusque sur le dé médian, où deux volutes s'enroulent dans le sens opposé de celles aux angles. L'arbre développe quatre petites feuilles tombantes de chaque côté, en vis-à-vis. Sur les parties latérales, des figures serpentes remontent le long du support, formant une double courbe, et viennent souffler des rinceaux au niveau des feuilles hautes de l'arbre central. Le cou de ces figures est tenu dans de petites gueules non identifiables positionnées sous les volutes des angles.

Le faible relief général, avec un modelé plat, est mis en valeur par le fond à l'ocre jaune de la corbeille, faisant ressortir la sculpture.

Le relief, le modelé, le volume et le choix des motifs comme leur mise en œuvre semblent ici se différencier de ce qui a été mis en place dans l'abside et, par association, le déambulatoire. Le format de la représentation, si on considère qu'elle se trouve à sa place d'origine, Il se rapproche plus de certaines sculptures conservées dans la crypte. Cependant, son caractère unique dans l'église Saint-Martin-au-Val ne permet pas de pousser l'analyse plus loin.

⁵⁰ Chargé, Estelle, *Usages et fonctions de l'ornement dans la sculpture des églises romanes de l'Angoumois*, Thèse de doctorat sous la direction de Quitterie Cazes et de Christian Gensbeitel, Université Toulouse Jean Jaurès, 2023, volume III, p. 18-22.



Figure 53 -
Chapiteau N1. © E.
Chargé.

Entre les chapiteaux conservés dans l'abside et les chapiteaux déposés, les chapiteaux considérés comme relevant du décor de l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val semblent bien relever d'une production homogène. À cet ensemble, viennent s'ajouter les sculptures sur plaques remployées au-dessus des arcs surhaussés de l'abside, dont les motifs et le traitement stylistique correspondent également à ce groupe cohérent. Le chapiteau sous l'arc ouvrant au nord du déambulatoire intègre de même cette production, assurant une même chronologie pour l'ensemble.

III.2. Les sculptures de l'église basse

Les chapiteaux de l'église basse prennent place dans un espace architectural qui a été très modifié au fil des restaurations. Le sol a certainement été rehaussé et les parois ont été renforcées et recouvertes d'un badigeon blanc, laissant la lecture du bâti plus que difficile (**fig. 11**). Les colonnes et les bases des chapiteaux ont aussi été modifiées.

Cependant, une première observation du groupe sculpté laisse envisager que ces sculptures puissent être en place et que les reprises aient été réalisées en sous-œuvre. Bien que l'on considère ici l'hypothèse d'un remaniement général de la crypte, il faut aussi envisager que les chapiteaux présents soient en place, au sein d'un complexe dénaturé par les restaurations.

Le groupe de 10 chapiteaux sculptés dans la crypte apparaît homogène, à l'exception du chapiteau CR18 positionné au sud de l'autel, qui fait l'objet d'un remploi et sera traité à part.

III.2.1. Les chapiteaux romans

La majorité des chapiteaux de l'abside semblent d'emblée appartenir à une production du Moyen Âge central. M. Wyss envisage deux groupes dans cet ensemble, selon l'épannelage et les dimensions des corbeilles. Si elles sont toutes de même hauteur (entre 31 et 34 cm), les chapiteaux du premier type comme CR2 et CR3 présentent une tablette dont la largeur est comprise entre 48 et 49 cm, quand des chapiteaux comme CR13, CR16, CR17, CR19 et CR20 oscille entre 39 et 40,5 cm⁵¹. Toutefois, cette variation n'implique pas nécessairement une différence chronologique dans la production, mais peut relever d'une différence d'intention.

Le groupe de neuf supports présente une diversité de représentation impliquant des végétaux ainsi que de la figuration animale et humaine, comme des scènes relevant du domaine de l'histoire. Les tailloirs et les bases de ces chapiteaux sont également sculptés de motifs géométriques. Cependant, certains se répétant dans plusieurs espaces de la crypte, ils seront traités dans une partie ultérieure.

III.2.1.1 CR2

Le chapiteau CR2 est positionné sur une colonne engagée dans le mur occidental de la crypte, dans l'alignement du fil de colonnes sud (**fig. 10**).

Il porte des représentations aviaires qui occupent la moitié de la corbeille, laissant une large partie lisse (**fig. 54**). Quatre oiseaux fonctionnent par groupes de deux, affrontés sur chacun des angles du support. Au nord, les figures se situent au même niveau, légèrement surélevées par rapport à l'astragale, et leurs becs se rejoignent sur l'angle supérieur de la corbeille. Le corps de l'animal de la face latérale est seulement représenté sur sa moitié antérieure, l'épaisseur du support engagé ne permettant pas d'en développer une plus grande partie. Au sud, les oiseaux sont installés sur les deux tiers supérieurs du volume du chapiteau et reposent sur un rinceau végétal à deux brins qui commence sous leurs pattes et se terminent entre leurs deux corps, sur l'angle, en remontant vers leurs becs et se terminant par un lien et deux petites volutes enroulées sur les extérieurs. Les figures tiennent sur la partie supérieure de l'angle un anneau entre leurs becs respectifs, qui les joignent. Les animaux sont ici de plus petites dimensions que sur le groupe nord, et l'oiseau de la face latérale est représenté quasiment dans sa totalité, seule l'extrémité de sa queue ayant disparue. Les réaménagements successifs de la crypte ont dû épaissir le badigeon des murs et venir dissimuler cette partie de la représentation.

⁵¹ Wyss, Michael, *Le décor sculpté...op. cit.*, p. 42.



Figure 54 - Chapiteau CR2. © E. Chargé.

La forme des oiseaux représentés est ici différente de celle observée sur les chapiteaux de l'abside. Les figures montrent des corps lisses tenus sur de longues pattes dressées. Les ailes sont dessinées en amandes et ciselées de traits obliques dans la longueur au sud et avec formes d'amandes concentriques au nord, où les oiseaux sont plus grands. Leurs têtes sont de petites dimensions, avec un œil seulement matérialisé par un point et le bec est fin et court. Ce type rappelle ici celui des colombes, et particulièrement dans leurs usages paléochrétiens comme sur le sarcophage aux colombes tenant un chrisme daté du V^e siècle et placé dans la crypte de l'église Sainte-Irénée de Lyon⁵² (**fig. 55**). Les colombes rappellent traditionnellement à la figuration du Saint-Esprit et au miracle eucharistique.

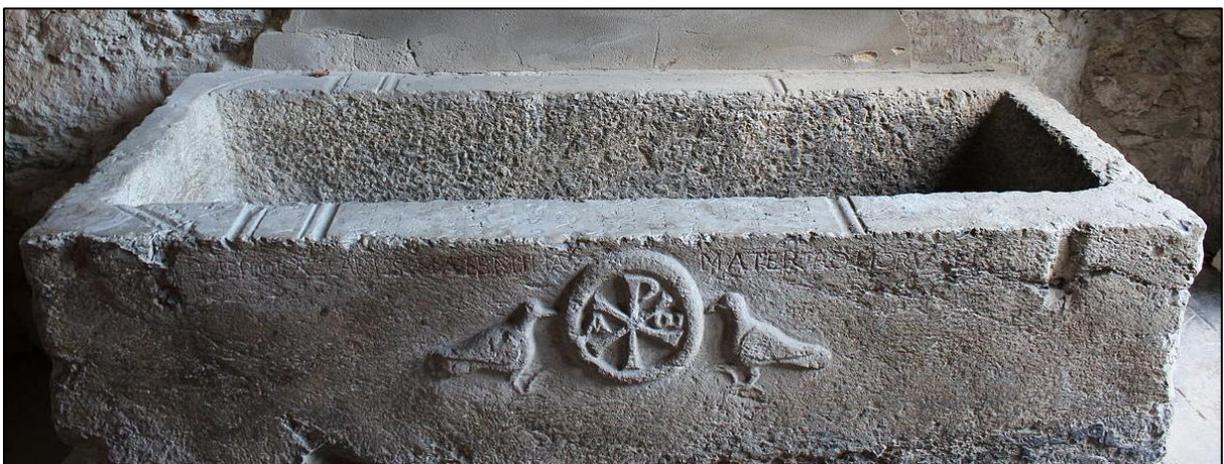


Figure 55 - Sarcophage de la crypte Sainte-Irénée de Lyon. © Xavier Caré.

⁵² Reynaud, J.-F., Guibert, P., Bouvier, A, Lanos, P. et Dufresne, P., « Saint-Irénée (Lyon) : une église funéraire des V^e – VII^e – X^e siècles », *Revue archéologique de l'Est*, 2012, p. 223-258.

III.2.1.2 CR3

Le chapiteau CR3 est positionné sur une colonne engagée dans le mur occidental de la crypte, dans l'alignement du fil de colonnes nord (**fig. 10**).

La corbeille présente un ensemble figuré dense où l'on retrouve une succession de scènes. L'ensemble prend des formes raides et naïves par le peu de détail mis en œuvre (**fig. 56**). Trois personnages et une figure quadrupède sont installés sur le pourtour du support, tous liés les uns aux autres. Les représentations humaines comportent quelques similitudes dans la posture, faisant toutes la même dimension avec des têtes prédominantes, se tenant droites et prenant l'ensemble de la hauteur du support, avec les pieds reposant et débordant sur l'astragale. Ils revêtent la même tenue courte dont la tunique semble s'arrêter au-dessus de leurs genoux.

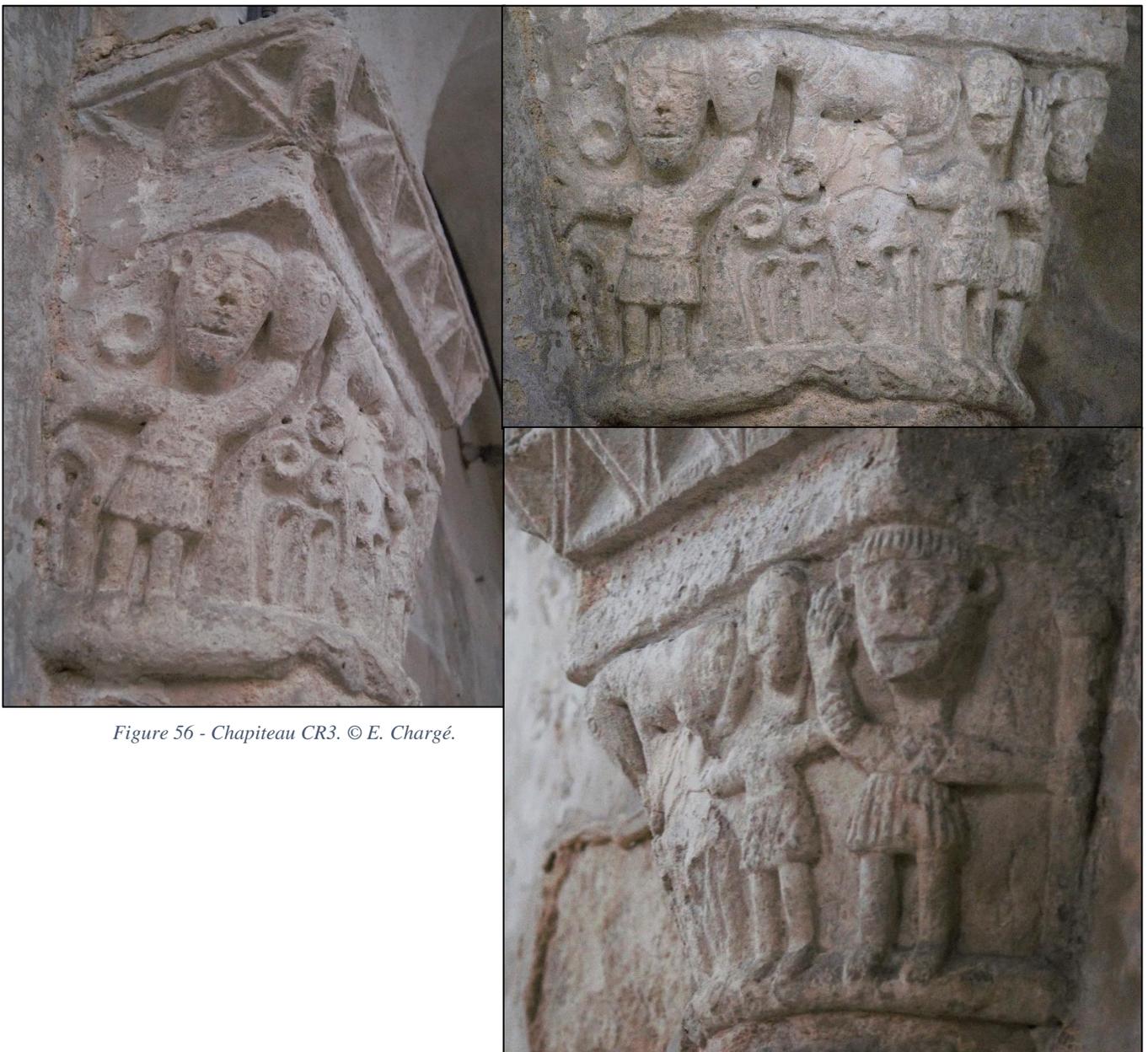


Figure 56 - Chapiteau CR3. © E. Chargé.

Au nord, une première figure masculine se tient à l'angle, avec le bras gauche tendu tenant un haut bâton terminé en boule, dressé sur l'ensemble de la corbeille dont la forme rappelle celle du sceptre. Ses vêtements sont différenciés en haut et en bas, avec un quadrillage formant des losanges sur le buste et une jupe composée de stries verticales imitant le tissu plissé. Son visage à la mâchoire carrée est encadré par des oreilles largement débordantes sous ses cheveux retombant sur son front par mèches striées. Son nez quadrangulaire, ses yeux ronds et sa bouche droite terminent le personnage. Son bras droit est relevé vers le haut, la main ouverte et les doigts redressés arrivant au niveau de sa tête. Il est tenu sur la pliure du coude par un second personnage, qui se tient à sa droite. Celui-ci porte un haut sans motif et une tunique qui reprend le motif de quadrillage à losanges. Sa tête ovoïde et chauve est animée par des yeux dessinés en amande, un nez allongé et une bouche droite. Il se tient droit, les bras tendus en croix, tenant le personnage à sa gauche et une patte arrière (presque disparue) du quadrupède à sa droite.

L'animal est installé sur la moitié supérieure de la partie sud de la face principale de la corbeille. Sous ses pattes, des végétaux émergent depuis l'astragale, formant un paysage qui le porte vers la hauteur du support. Le quadrupède est représenté de profil tourné vers le sud et tient dans sa gueule la main du personnage sur l'angle droit du chapiteau. La partie arrière de son corps a été abîmée mais on reconnaît encore une queue sur sa croupe qui vient d'enrouler vers le bas. Aucun attribut ne permet de l'identifier avec certitude. Trois stries sont seulement ciselées au niveau de ses épaules et de son cou pour intensifier la courbure de son échine. Son œil visible est simplement matérialisé par un cercle percé.

Le dernier personnage au sud est installé dans la continuité du paysage végétal qui commençait sous l'animal. Il prend une posture en miroir par rapport au personnage de l'angle nord, avec le bras gauche ici relevé jusque dans la gueule de l'animal et le bras droit tendu et les doigts écartés vers l'extérieur de la face latérale. Il présente également une jupe au modelé plissé, mais associé avec un haut lisse. Son visage ovale présente encore un œil gauche arrondi et une bouche droite. Ses oreilles sont aussi marquées et arrondies de part et d'autre de son crâne, dépassant de ses cheveux lisses retombant sur son front. À droite de son visage, un cercle creux flotte au-dessus de son bras.

Sur l'ensemble de la représentation, la différenciation des personnages et le lien installé entre chacun des protagonistes laissent penser à un ensemble historié. Le manque de détails coupe la lisibilité de la scène, mais on peut tout de même être assurés de l'équité de l'ensemble de ces figures, par leurs positions, postures et attributs qui participent à les associer.

III.2.1.3 CR13

Le chapiteau CR13 est positionné sur une colonne engagée dans le mur sur l'extrémité orientale de la troisième travée au sud de la crypte (**fig. 10**).

La corbeille présente un décor majoritairement végétal (**fig. 57**). Les deux tiers inférieurs sont couverts par trois couronnes de palmettes superposées. Elles présentent un fort relief avec un creusement lisse, comme réalisé « à la cuillère » selon l'expression de M. Wyss. Sur la couronne supérieure, les palmettes situées aux angles du support sont redressées en pointes, accompagnant l'épannelage du chapiteau. Elles amorcent le départ de palmettes rayonnantes,

aux folioles toujours grasses et creusées sans détails. Sur la face principale de la corbeille, ces feuilles épanouies viennent encadrer un visage sur le dé médian. Il prend la forme d'un blason, avec un front quadrangulaire et un menton ovale. Deux yeux en amandes animent la figure, de même qu'un nez simulé par deux traits et un bout arrondi, ainsi qu'une bouche légèrement entrouverte.



Figure 57 -
Chapiteau CR13. © E.
Chargé.

III.2.1.4 CR16

Le chapiteau CR16 est installé en vis-à-vis de CR13, sur la colonne engagée au nord de la troisième travée septentrionale de la crypte (**fig. 10**). La corbeille montre un décor sculpté associant de même un ensemble végétal, ici épanoui, associé à un visage au dé médian (**fig. 58**).

Sur la moitié inférieure de la corbeille, trois palmettes largement épanouies en éventail sont reliées par un rinceau à deux brins. Les palmettes présentent ici également un relief important, mais comportent de nombreux détails et une variation dans le modelé qui les rendent plus vivaces, notamment avec l'enroulement en volutes des folioles dans la partie inférieure. La palmette de la face principale est liée à la figure au dé médian, sa foliole supérieure provenant de la bouche grande ouverte, délimitée par la boursoufflure de ses lèvres. Le visage prend la même forme de blason que sur le chapiteau CR13 (**fig. 57**), mais ici les yeux en amande sont dessinés avec un trait appuyé et surmonté de sourcils qui lui confèrent une plus grande animation. Son nez empâté quadrangulaire est également plus marqué.

De part et d'autre de la tête figurée, des palmettes souples, de plus petites dimensions viennent s'échapper depuis le motif végétal central sur la corbeille. Elles sont tournées vers les

angles du support et précèdent des feuilles plus larges, enroulées sur les extrémités qui marquent les angles en étant associées à des palmettes similaires qui jaillissent depuis les parties latérales du chapiteau. Sur ces faces, les folioles sont moins détaillées, plus arrondies, et rappellent aisément les décors creusés « à la cuillère » du chapiteau CR13.



Figure 58 - Chapiteau CR16. © E. Chargé.

III.2.1.5 CR17

Le chapiteau CR17 est positionné sur la colonne engagée au sud-est du pourtour de l'abside de la crypte (**fig. 10**).

Le décor sculpté de la corbeille se concentre autour du motif sur l'axe de la face principale du support (**fig. 59**). Au centre, une colonne torsée est posée sur l'astragale et se dresse sur la quasi-totalité de la hauteur du chapiteau. Elle aboutit sur une palmette épanouie, positionnée au dé médian, aux folioles largement creusées et arrondies. La forme de cet élément axiale rappelle celle valorisée de l'arbre⁵³. De part et d'autre de la colonne-tronc, des figures animales quadrupèdes sont dressées et recourbées et en S, une patte antérieure reposant sur la partie supérieure de la ligne torsée. Elles ressortent grâce à la couleur encore visible sur le fond lisse entre les éléments en relief. Une de leurs pattes postérieures est également appuyée sur la partie inférieure du tronc. Leurs corps sont peu détaillés, mais on reconnaît les figures aux museaux allongés, à leurs yeux percés en cercle et aux courtes oreilles pointues qui correspondent aux figures observées sur les chapiteaux de l'abside de l'église haute. De part et d'autre du support, dans la partie supérieure, des palmettes grasses et arrondies, au creusement toujours appuyé viennent accentuer la forme des angles et encadrer la cime de l'arbre-colonne. Cette symétrie permet d'observer un ensemble sculpté uniforme lorsque le chapiteau est vu de face.

⁵³ Cf. III.1.1.1.1.

Figure 60 -
Chapiteau CR17, face
principale. © E. Chargé.



Figure 59 -
Chapiteau CR17, face
latérale droite. © E.
Chargé.

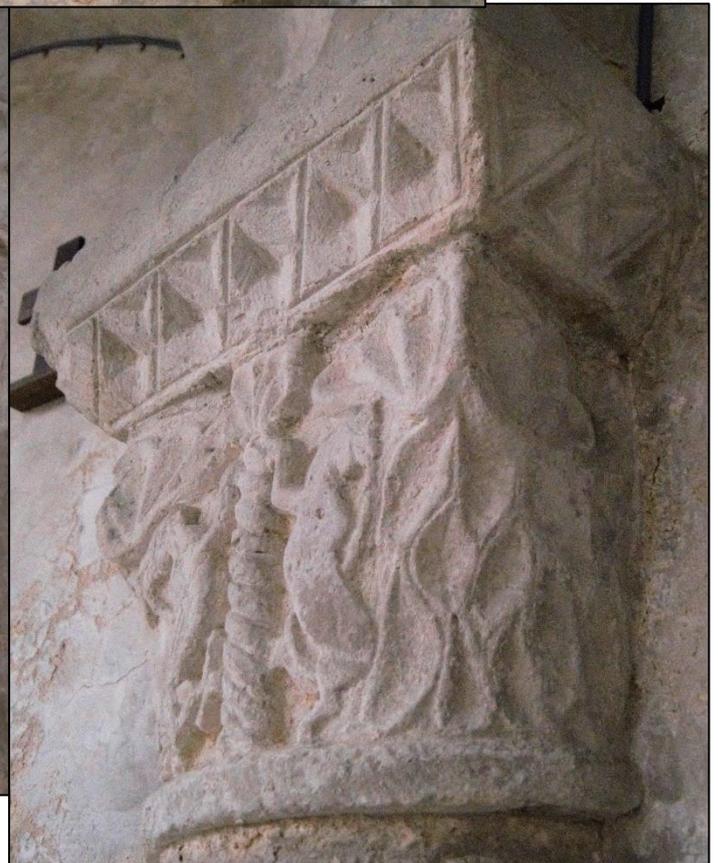


Figure 61 - Chapiteau CR17, face latérale gauche. © E. Chargé.

Pourtant, le décor développé sur les faces latérales est largement différencié d'un côté à l'autre. Sur la face gauche du support, sous les palmettes épanouies qui accentuent l'angle, de petites feuilles oblongues aux extrémités pointues, creusées « à la cuillère » viennent emplir l'espace disponible (**fig. 60**). Leur forme rappelle celles des plumes creusées des oiseaux des

chapiteaux de l'abside de l'église haute. De l'autre côté, sur la face droite du support, le motif végétal est beaucoup plus fin et détaillé (**fig. 61**). Il s'organise autour d'un rinceau à deux brins, qui donne naissance à deux palmettes épanouies dans la partie inférieure de la corbeille, dont les folioles latérales s'enroulent en volutes. Elles rappellent les formes des végétaux de CR16 (**fig. 58**). Dans la partie supérieure de la face latérale de CR17, une nouvelle palmette trifoliée vient s'enrouler dans le rinceau et former souligner l'angle du support.

La différence entre les deux décors des deux faces de la corbeille engage la partie droite comme un élément plus valorisé par son caractère fin et convenablement structuré des végétaux⁵⁴.

III.2.1.6 CR19

Le chapiteau CR19 est installé sur la colonne au nord de l'autel, à l'est de la colonnade séparant la travée centrale de son collatéral nord dans la crypte (**fig. 10**). Il s'agit du seul chapiteau sculpté libre de la crypte, avec le remploi CR18. Le module est très abîmé et peu lisible aujourd'hui (**fig. 62**). L'astragale n'est plus visible, s'il a existé, et le module est posé directement sur la colonne, avec un épais lit de mortier et quelques reprises postérieures permettant d'assurer la stabilité de l'ensemble. Sur la face nord de la corbeille, un trait tiré sur la partie haute du chapiteau semble marquer la présence d'un abaque (**fig. 63**). On retrouve encore la trace de cet abaque sur la face ouest, ici plus courbé, où un dé médian est encore marqué malgré le bûchage (**fig. 62**).



Figure 62 - Chapiteau CR19, vue de la face ouest et de l'angle sud-ouest de la corbeille. © E. Chargé.

⁵⁴ *Idem.*



Figure 63 -
Chapiteau CR19, vue de
la face nord. © E.
Chargé.

Le décor du chapiteau est divisé en deux parties, qui présentent des techniques et des thématiques très différentes. Sur les faces nord et ouest de la corbeille, des motifs végétaux sont déployés, avec un faible volume (**fig. 62 et 63**). Les palmettes montrent des formes grasses et arrondies qui correspondent à ce qui est observé sur les chapiteaux engagés de la partie médiane de la crypte. Le développement des palmettes semble s'organiser autour des rinceaux, dont un brin est encore visible sur la face nord. Il traverse le support sur toute sa diagonale et vient s'enrouler en volute débordante du volume sur l'angle nord-ouest.

Sur l'angle sud-ouest de la corbeille, un rinceau à palmette épanouie est issu de la gueule d'une figure développée sur l'ensemble de la face sud, jusque dans l'angle sud-est (**fig. 62 et 64**). Il s'agit d'un quadrupède au corps allongé avec deux cous et deux têtes surmontant les épaules, la tête soufflant le rinceau étant plus volumineuse, et une troisième tête située sur l'extrémité de sa queue, sur la face est de la corbeille. Les trois présentent les mêmes yeux en amandes creusées, de longs museaux aux bouches entrouvertes et de hautes oreilles arrondies. L'animal semble donc représenter une chimère, dans les termes mythologiques. Bien que la face est soit la plus érodée, il semble que la gueule issue de la queue souffle également un rinceau qui devait développer des palmettes sur l'ensemble du volume.



Figure 64 - Chapiteau CR19, face sud et angle sud-est de la corbeille. © E. Chargé.

Les deux ensembles de motifs, végétal d'un côté et la chimère d'autre part, sont donc liés, le premier étant au moins partiellement issu du second. Pour autant, ils sont représentés avec différents usages. Les palmettes ressortent peu du volume de la corbeille, montrant un modelé rond et une organisation stricte sur la face nord. Tandis que la chimère présente des formes brutes, avec une mise en œuvre manquant de délicatesse dans le creusement du volume de la corbeille pour faire ressortir le relief de ses formes. Cette différence de traitement peut être associée à la différence symbolique entre les végétaux valorisés⁵⁵ et la chimère relevant de l'opposé, du domaine prohibé de l'hybridation⁵⁶.

III.2.1.7 CR20

Le chapiteau CR20 est positionné sur la colonne engagée au nord-est sur le pourtour de l'abside de la crypte (**fig. 10**). Elle présente un épannelage important avec des angles développés.

Le décor sculpté se développe sur deux couronnes (**fig. 65**). La partie inférieure est couverte par un ensemble de palmettes dressées, lisses, qui sont légèrement recourbées dans leur partie supérieure, laissant apparaître une fine rainure simulant le dessin des folioles. Sur l'axe central de la face principale, une seule feuille identique à celles de la couronne inférieure

⁵⁵ Cf. III.1.1.1.1.

⁵⁶ Voisenet, Jacques, *Bêtes et hommes... op. cit.*, p.67. Il s'agit essentiellement des propos de Raban Maur.

est raidie sous le dé médian du support. Sur les angles, de larges volutes viennent s'enroulant, débordant largement du volume de la corbeille. Elle rappelle ainsi la forme des corbeilles de l'abside de l'église haute.



Figure 65 -
Chapiteau CR20. © E.
Chargé.

III.2.1.8 CR21

Le chapiteau CR21 est positionné à l'est de l'abside de la crypte, dans l'alignement des colonnes séparant le vaisseau central de son collatéral sud (**fig. 10**). La corbeille et l'astragale sont très érodés et le décor sculpté est surtout visible sur la moitié gauche du support (**fig. 66**). Sur la partie supérieure du chapiteau, une bande lisse se distingue du volume général du chapiteau, formant un abaque.

Sur la face principale du chapiteau, deux figures sont redressées dans la diagonale, à partir du centre de la face en remontant vers les angles du support. Elles accentuent ainsi l'épannelage du volume. Sur la partie gauche du chapiteau, on reconnaît encore l'animal quadrupède, au museau allongé, à l'œil dessiné en amande avec une pupille percée et de courtes oreilles pointues, semblables à ceux de CR17 (**fig. 59 et 61**). Sur l'axe, les queues identiques des deux figures viennent s'entrecroiser en remontant vers la partie supérieure du support. Elles

aboutissent sur leurs plumeaux denses et touffus qui se positionnent sur le dé médian. La similarité de la queue et de la partie visible du corps de la figure à droite de la face principale laisse envisager que les deux devaient être identiques.



Figure 66 -
Chapiteau CR21,
face principale. © E.
Chargé.

Une petite tête humaine est représentée sur l'angle gauche du chapiteau (**fig. 67**). Il montre une expression apeurée, avec de grands yeux cerclés, un nez aplati et une bouche largement entrouverte. De part et d'autre de son visage, ses oreilles allongées et pointues se trouvent à proximité de deux quadrupèdes. Le premier est issu de la face principale et le second (dont seule la partie antérieure du corps est visible, mais semble bien identique au premier) surgit depuis l'extrémité de la face latérale. Sous la figure humaine, dans la partie inférieure de l'angle, une forme à cinq digitations, dont les trois centrales sont pointues et les extrémités enroulées est dressée depuis l'astragale du chapiteau, depuis sa base empâtée. Si son dessin rappelle celui des palmettes, sa base laisse plutôt penser à une forme de bûcher.



Figure 67 - Chapiteau CR21, vue de l'angle et de la face latérale sud. © E. Chargé.

III.2.1.9 CR22

Le chapiteau CR22 est positionné à l'est de l'abside de la crypte, dans l'alignement des colonnes séparant le vaisseau central de son collatéral nord (**fig. 10**). La corbeille est aujourd'hui très abîmée et peu d'éléments sont encore lisibles (**fig. 68**). Comme sur CR21, ce chapiteau présente également un bandeau supérieur lisse formant un abaque.



Figure 68 - Chapiteau CR22, vue de la face principale. © E. Chargé.

Dans la partie inférieure, des formes enroulées et géométriques ressortent avec un faible relief. Elles sont associées à des éléments semblables à des feuillages détaillés dans la partie gauche du support. Sur la partie supérieure de la face principale, dans la moitié droite de la corbeille, on reconnaît encore le corps et les pattes antérieures d'une figure animale quadrupède, avec le départ d'une queue sur l'arrière de la croupe qui se replie sous le ventre de l'animal et remonte sur son corps. Sous le ventre du quadrupède, un petit visage humanoïde, peu détaillé, montre encore des creusements dessinant deux yeux, un nez quadrangulaire, une bouche linéaire et deux oreilles rondes débordant du volume général (**fig. 69**). Sur

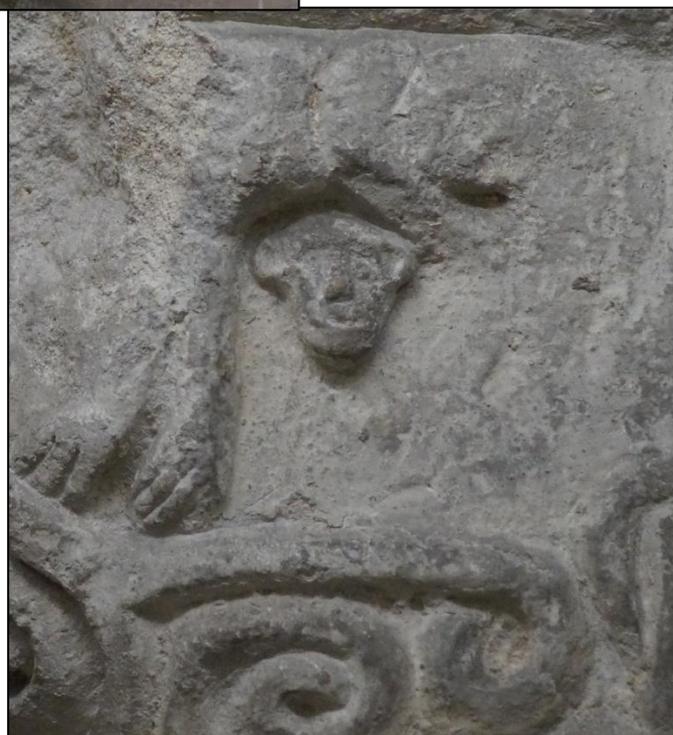


Figure 69 - Chapiteau 22, détail de la partie droite de la face principale. © E. Chargé.

la partie gauche de la face principale, malgré l'érosion de la sculpture, on distingue encore la forme d'un corps animal similaire, se faisant dos à la première figure et dessinant une symétrie axiale.

On remarque une cohérence générale dans l'ensemble des décors présentés sur les chapiteaux de la crypte. Seuls les éléments CR21 et CR22 se distinguent dans le groupe avec la présence d'un abaque dans la structure du chapiteau, ainsi que les chapiteaux à l'autre extrémité de la crypte, CR2 et CR3. Ces derniers présentent des motifs uniques dans l'ensemble, avec des colombes représentées sur fond lisse et un groupe historié. Ces deux paires positionnées à l'ouest et à l'est de l'église basse semblent fonctionner ensemble, affichant trois sculptures avec des représentations humaines, aux têtes similaires et caractérisées par des formes linéaires avec un faible relief. Dans la partie médiane de la crypte, entre ces deux extrémités, les chapiteaux montrent des formes et des thématiques qui se répondent et s'organisent de manière homogène, mettant notamment en valeur les mêmes formes végétales.

III.2.2. Le chapiteau remployé CR18

Le chapiteau CR18 est considéré comme un chapiteau en position de remploi. Sculpté dans un marbre gris bleuté, il présente un épannelage, des motifs et des citations antiques qui se détachent complètement de l'ensemble des éléments du Moyen Âge central. Le chapiteau est installé au sud-est de l'abside, sur la colonne orientale de la colonnade sud séparant les travées centrales et méridionales de la crypte (**fig. 10**).

Le module présente un fort épannelage, avec des motifs végétaux qui viennent se détacher de la corbeille dans la partie haute avant de revenir s'enrouler en volutes aux angles, formant des anses ou des oreilles (**fig. 70**). Sur chaque face de la corbeille, la partie haute est laissée lisse, dessinant un abaque à la forme concave, où le dé médian est sculpté en saillie au centre. Le module ne comprend pas d'astragale, mais vient se positionner sur une colonne surmontée par une bague servant d'astragale. L'ensemble est assez bien conservé, à l'exception de l'angle sud-est (**fig. 71**), où l'anse a disparu, comme la partie supérieure de la volute de l'angle nord-est (**fig. 70**).

Il s'agit d'un chapiteau au décor sculpté présentant les éléments du chapiteau composite, avec un stade de réinterprétation avancé⁵⁷. On trouve le même décor sculpté sur chaque face du support. Le *calathos* est tapissé de cinq languettes, dont trois visibles jusqu'à la naissance des feuilles d'acanthé de la couronne inférieure. Le registre ionique est ici réduit, mais comprend l'ensemble de l'appareil ornemental des chapiteaux composites : avec un rang de trois oves alternés avec des pointes de flèches sous le dé médian, soulignées par un rang de dards et de pirouettes (**fig. 72**). Le dé est incisé de deux lignes courbes, sans marquer de motif encore reconnaissable. Sur la couronne inférieure, des feuilles d'acanthé prennent naissance

⁵⁷ Tardy, Dominique, « Les transformations des ordres d'architecture : l'évolution du chapiteau composite en Aquitaine au Bas-Empire », *Aquitania*, XIV, 1996, p. 183-192.



Figure 70 - Chapiteau CR18, face nord. © E. Chargé.

sous le *calathos*, et se développent dans les angles. Elles sont animées de nervures peu profondes, mais incisées de deux lignes creusées au trépan dans la partie supérieure, sous l'enroulement des volutes.

Les feuilles des angles viennent se détacher du volume du chapiteau dans la partie supérieure sur sept centimètres, et ainsi soutenir



Figure 71 - Chapiteau CR18, vue de l'angle sud-est. © E. Chargé.

les volutes enroulées autour d'un fleuron traversant (**fig. 71 et 73**). Sur la partie extérieure des anses du chapiteau, un motif végétal est sculpté avec un faible relief (**fig. 74**). Il suit un fin rinceau développant des formes de feuilles en gouttes inversées descendant vers la partie inférieure.



Figure 72 - Chapiteau CR18, détail du registre ionique de la face nord. © E. Chargé.

Figure 73 - Chapiteau CR18, détail de la palmette de l'angle nord-ouest. © E. Chargé.



Figure 74 - Chapiteau CR18, détail de la partie supérieure de la volute de l'angle nord-ouest. © E. Chargé.

Le chapiteau présente ici de nombreuses traces de couleurs, notamment rouge et ocre jaune, qui semblent avoir été apposées sur un badigeon blanc permettant d'accrocher les pigments (**fig. 72 et 73**).

Ce chapiteau correspond à un modèle connu dans l'ensemble du Grand Ouest et daté du VII^e. Sa composition ornementale se rapproche notamment de celles des chapiteaux du baptistère Saint-Jean de Poitiers, qui a été construit au V^e siècle, puis modifié au VI^e siècle, mais dont le décor sculpté relève d'une campagne d'embellissement architectural datée du VII^e siècle⁵⁸ (**fig. 75**).

⁵⁸ Boissavit-Camus, Brigitte, *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers. De l'édifice à l'histoire urbaine*, Brepols, Bibliothèque de l'Antiquité Tardive, vol. 26, 2015.



Figure 75 - Chapiteaux du VII^e siècle du baptistère Saint-Jean de Poitiers (86). © Jean-Pierre Kosinski.

La forme du module, avec le décrochement des anses sur les angles de la partie supérieure, correspond également au type d'un chapiteau de la crypte Saint-Paul du monastère de Jouarre, dont le décor est daté du VII^e siècle, après 634⁵⁹ (fig. 76). Plus récemment, un type de chapiteau composite en calcaire présent dans le jardin d'un particulier à Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes) depuis le milieu des années 1980 a fait l'objet d'une acquisition en 2017 au Musée d'Archéologie Nationale. Une étude poussée de l'objet a permis de la dater du VII^e ou du VIII^e siècle⁶⁰ (fig. 77). Il présente un module similaire à notre chapiteau de Saint-Martin-au-Val, mais la variation des motifs est plus importante et se détache plus du modèle composite.



Figure 76 - Chapiteaux du VII^e siècle de la crypte Saint-Paul de Jouarre (77). © G. Freihalter.

⁵⁹ Hubert, Jean, *Nouveau recueil d'études d'archéologie et d'histoire, de la fin du monde antique au Moyen Âge*, Genève-Paris, Librairie Droz, 1985.

⁶⁰ Le Pogam, Pierre-Yves, « Décomposition et reviviscence d'un modèle antique. À propos d'un chapiteau composite à anses de la période mérovingienne », *Antiquités nationales*, 2018, 48, p. 19-26.

En somme, il apparaît raisonnable de dater le chapiteau de Saint-Martin-au-Val de la seconde moitié du VII^e siècle, en cohérence avec sa comparaison par rapport au chapiteau de la crypte de Jouarre et en considérant son degré de réinterprétation du modèle composite.



Figure 77 - Chapiteau du Musée d'Archéologie National daté du VII^e ou du VIII^e siècle. © MAN.

III.2.3. Les tailloirs et bases de colonnes

De nombreuses reprises ont été effectuées dans la crypte, mais on peut tout de même signaler la présence d'un groupe de tailloirs cohérent. Ils sont présents sur l'ensemble des supports du pourtour de la crypte, ainsi que sur CR18 et CR19, mais absents de CR2, CR3 et des autres chapiteaux des fils de colonnes séparant les travées. Ils présentent tous un décor similaire au caractère géométrique avec des lignes brisées à deux brins formant une série de triangles alternés (**fig. 78**).



Figure 78 - Tailloir du pilastre CR8. © E. Chargé.

Les bases de colonnes présentes dans la crypte montrent une plus grande variété. Elles comprennent trois modèles sculptés principaux, avec un premier aux motifs allongés débordants depuis la scotie inférieure jusque dans les angles de la base carrée. Un second groupe au rendu plus massif est caractérisé par un motif de cordelette sur la scotie supérieure, sous la colonne. Enfin, un troisième groupe présente des formes plus classiques avec une superposition de tore, scotie, tore (**fig. 79**).

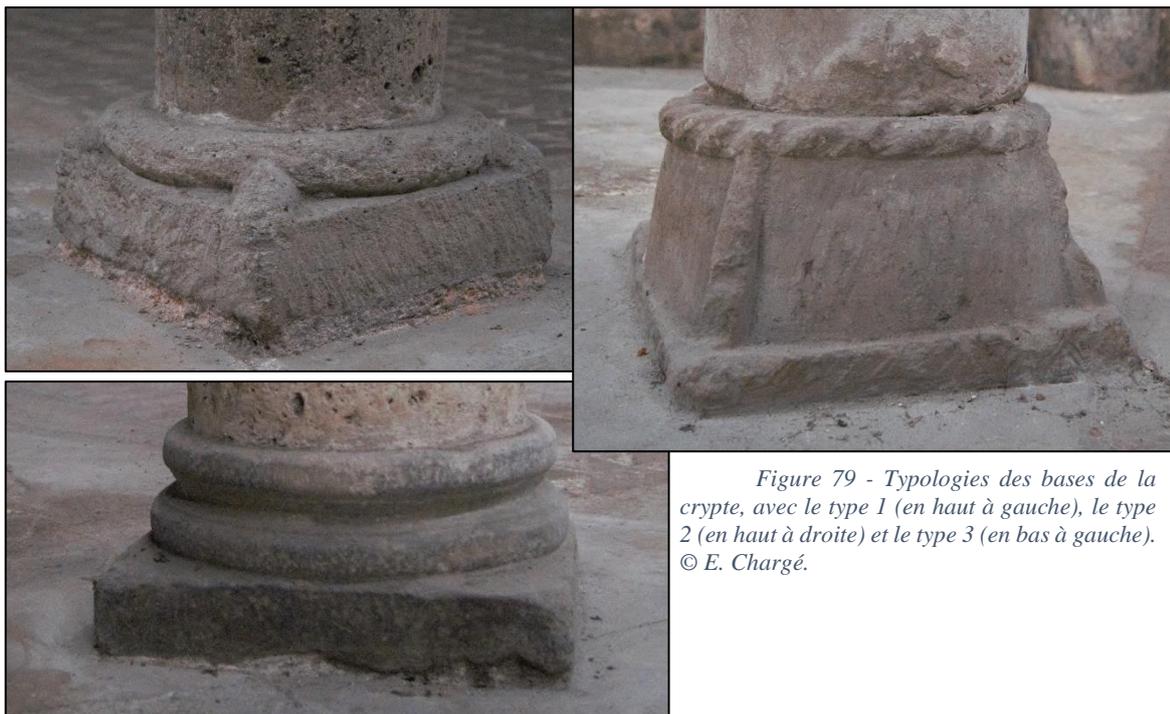


Figure 79 - Typologies des bases de la crypte, avec le type 1 (en haut à gauche), le type 2 (en haut à droite) et le type 3 (en bas à gauche).
© E. Chargé.

Toutefois, ni leurs modèles ni leurs dispositions ne semblent pouvoir mener à une interprétation cohérente, puisqu'elles ont très certainement fait l'objet de reprises (parfois associés aux fûts de colonnes), au moins en sous-œuvre, lors des projets successifs de restauration. La diversité des modules et des types de colonne dans la crypte en fait également état.

III.3. Le chapiteau antique conservé au Musée des Beaux-Arts

Un chapiteau antique conservé au Musée des Beaux-Arts de la ville de Chartres est considéré comme participant du décor de l'église de Saint-Martin-au-Val. Il était présent dans l'église, au sud-ouest de la nef, dans l'entrée, lors de l'étude de M. Wyss présentée en 1981. Une photographie ancienne de Paul Robert (1866-1898), prise avant 1893, atteste de la présence du chapiteau sur une colonnette libre dans l'église (**fig. 80**). Il semble avoir été déplacé après 1980 pour être préservé.

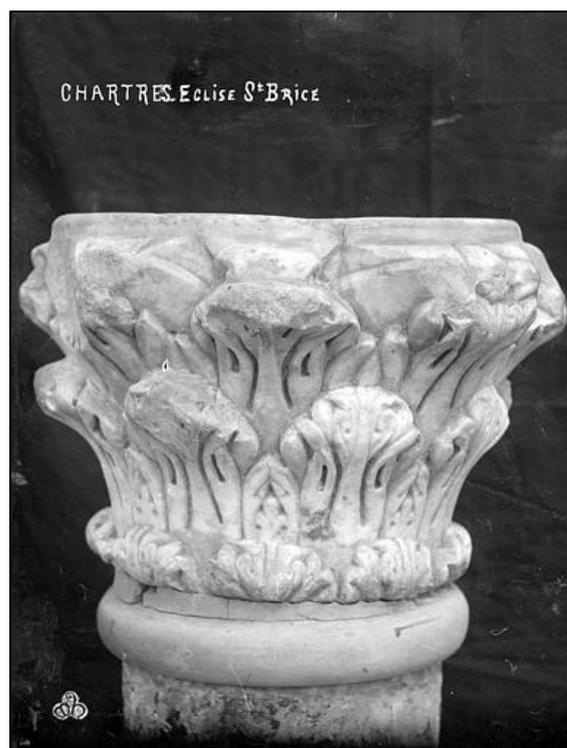


Figure 80 – Photographie du chapiteau dans l'église Saint-Martin-au-Val (dite Saint-Brice), Paul Robert (1866-1898), av. 1893, négatif en verre (présenté en positif), 13x18 cm. Référence : APMH00004848. © Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie

Le chapiteau en pierre blanche dure et granuleuse montre un degré d'érosion singulièrement élevé. Le modèle présente un décor sculpté composé de feuilles d'acanthé alternant entre un modèle haut, large et épanoui, aux extrémités arrondies, et de fines feuilles de plus petite dimension dont les digitations externes sont recroquevillées vers le centre (**fig. 81**). Les hautes feuilles composées de cinq digitations sont sculptées avec un relief plus important et se recourbent vers la partie supérieure. Leurs nervures sont également profondément soulignées, avec un usage systématique du trépan. Sur la partie supérieure du chapiteau, malgré l'érosion et la modification du module, on remarque encore des volutes qui viennent s'enrouler dans la partie centrale pour encadrer un fleuron positionné au dé médian (**fig. 82**). Afin de mettre en valeur ce motif floral, la feuille d'acanthé qui est déployée juste en dessous est repliée vers l'intérieur de la couronne. En alternant avec ces dés à fleurons, des dés simples rythment le module et servent de supports aux feuilles d'acanthé de la couronne supérieure.



Figure 81 -
Chapiteau antique
déplacé depuis l'église
Saint-Martin-au-Val,
Musée des Beaux-Arts de
la ville de Chartres. Vue
depuis la partie
inférieure. © E. Chargé.

Le module originel du chapiteau a été modifié pour prendre de nouvelles fonctions. Il a été amputé de la majeure partie de la couronne inférieure afin d'en réduire la hauteur. La partie supérieure du chapiteau a également été évidée afin d'en faire un chapiteau-bénitier à l'usage de l'église Saint-Martin-au-Val (**fig. 83**).



Figure 82 - Chapiteau antique déplacé depuis l'église Saint-Martin-au-Val, Musée des Beaux-Arts de la ville de Chartres. Vue depuis la partie supérieure, détail du fleuron et des volutes. © E. Chargé.

Le chapiteau de Saint-Martin-au-Val présente des caractéristiques similaires avec les chapiteaux de la fin du I^{er} siècle d'époque flavienne. Un chapiteau corinthien en marbre blanc à deux couronnes de feuilles d'acanthé ayant cinq lobes à quatre digitations et conservé au musée Rolin d'Autun présente un appareil ornemental et une organisation des éléments sur le module correspondant à notre chapiteau⁶¹ (**fig. 84**). Sur la partie supérieure du support, la mise en place de volutes recourbées vers la partie centrale ainsi qu'un fleuron au dé médian correspond également au chapiteau décor du chapiteau chartrain.



Figure 83 - Chapiteau antique déplacé depuis l'église Saint-Martin-au-Val, Musée des Beaux-Arts de la ville de Chartres. Vue supérieure sur la partie évidée. © E. Chargé.

On retrouve les mêmes éléments constitutifs des modèles corinthiens durant le IInd siècle⁶². Le relief de la sculpture du chapiteau de Saint-Martin-au-Val sont ainsi cohérents avec le module et la sculpture d'un chapiteau corinthien nantais daté des premières décennies du IInd siècle (**fig. 85**). Elle se caractérise par une recherche d'allongement du volume du chapiteau et de ses feuilles d'acanthé ainsi qu'un développement

⁶¹ Brunet-Gaston, V., Bedon, R., Blanc, A., Blanc, P., Chardron-Picault, P., Gély, J.-P., Lamotte, D., Lorenz, J., Maurice-Chabard, B., Tardy, D., *DFS, Pierre, Technique et Décor architectonique à Augustodunum : de la carrière au monument (2001-2006)*, SRA Bourgogne, Dijon, 2006.

⁶² Tardy, Dominique, *Le décor architectonique de Saintes antique. Les chapiteaux et les bases*, Paris, Bordeaux, 1989, p. 80 et 159.

du contraste clair-obscur dans les reliefs avec un creusement insistant des nervures des feuilles⁶³.

Le chapiteau-bénitier de Saint-Martin-au-Val peut donc être daté du IInd siècle, voire de la première moitié du siècle.



Figure 84 – Chapiteau daté de la fin du I^{er} siècle, conservé au musée Rolin d'Autun (71), cote M.L.307. © Musée Rolin



Figure 85 – Chapiteau daté des premières décennies du IInd siècle, Musée départementaux de Loire-Atlantique (44), présenté dans Maligorne, Yvan « Le décor architectural... op. cit. », p 125. © C. Hémon.

L'ensemble des éléments sculptés, comprenant les chapiteaux positionnés dans l'église haute, les chapiteaux déplacés dans le dépôt archéologique, les chapiteaux installés dans l'église basse, les éléments des tailloirs et des bases de la crypte comme les éléments remployés forment un groupe cohérent. Les sculptures relevant du Moyen Âge central sont envisagées dans une même chronologie, à déterminer par comparaisons formelles sur une aire géographique cohérente selon l'histoire du territoire chartrain et de l'église Saint-Martin-au-Val. Les éléments antérieurs, correspondant à des objets relevant des IInd, IV^e-V^e et VII^e siècles participent également de l'histoire de l'église. Ils devront être intégrés à l'analyse du décor sculpté de pour en comprendre l'ensemble des enjeux.

IV. DATATION, DISCOURS ET AMBITION À SAINT-MARTIN-AU-VAL

Les éléments de décors sculptés étudiés *in situ* ou rattachés à l'église Saint-Martin-au-Val sont communément entendus comme relevant du Moyen Âge central. Un des objectifs principaux de cette étude revient à affiner cette datation. Pour cela, des analyses comparatives des sculptures chartraines avec des décors connus et bien datés permettront de mieux appréhender sa période de production. Dans un second temps, la prise en compte des éléments

⁶³ Maligorne, Yvan, « Le décor architectural dans les cités de l'ouest de la Gaule d'Auguste aux Sévères », *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 9, 2018, p. 124-126.

de remplois, l'étude de la disposition des motifs dans l'église et de l'agencement des thématiques dans l'espace permettront de mieux saisir la valeur et la recherche des discours tenus par la sculpture.

IV.1. Un groupe sculpté reflétant la position de l'église, entre duchés normands et poitevins

L'analyse comparative des décors sculptés de l'église Saint-Martin-au-Val permet de mieux le dater et ainsi de mieux comprendre la place du monument dans l'histoire de l'art. Afin de mener une étude cohérente, il s'agit de relier les sculptures chartraines avec des groupes connus dans des monuments relevant de l'environnement institutionnel ou/et géographique de l'église.

Dans ce but, il aurait été intéressant de comparer les décors de l'abbaye mère de Saint-Martin-au-Val, l'abbaye de Marmoutier, avec ceux observés à l'église de Chartres. Malheureusement, l'abbaye ne conserve que peu de son appareil décoratif du Moyen Âge central. Toutefois, un chapiteau sculpté encore conservé dans la crypte de Marmoutier de Tours présente un décor de chasse au cerf où le personnage de profil montre des attributs similaires (vêtement, forme du visage, oreilles débordantes) à ceux du chapiteau CR3 de la crypte de l'église Saint-Martin-au-Val (**fig. 86**). Le chapiteau de Marmoutier est daté de la période 1060-1096 et pourra participer à la datation des éléments de l'église, mais cela reste toutefois minime par rapport à l'ensemble décoratif que devait renfermer l'abbaye mère.



Figure 86 - Chapiteau CR3 et chapiteau de la crypte de Marmoutier de Tours (37), négatif 24x36cm, juin 1983, anonyme, conservé au Fonds photographique - Conservation Régionale des Monuments Historiques. © rita.huma-num.fr

En l'absence de comparaisons viables avec des monuments relevant de l'histoire du site, l'analyse s'intéressera à des monuments connus dans les environs géographiques de la ville de Chartres, notamment en Normandie, à toute proximité dans le bassin parisien occidental, dans la ville actuelle du Mans et enfin à des pièces provenant de son voisin poitevin au sud.

IV.1.1. La sculpture normande du XI^e siècle

Le décor sculpté médiéval de l'église Saint-Martin-au-Val comme celui déposé qui s'y rattache présente de nombreuses similarités avec celui des églises de la seconde moitié du XI^e siècle du duché de Normandie, son puissant voisin septentrional. Ce territoire développe très tôt un riche appareil sculpté dans ses églises, qui a la valeur d'être aujourd'hui encore bien conservé et bien étudié.

On retrouve d'abord quelques similitudes avec le décor sculpté de l'abbaye du Bernay, un des plus anciens sites normands encore en élévation. L'église abbatiale est globalement datée du second quart du XI^e siècle, mais une étude fine de son histoire, du bâti et du décor sculpté ont permis de différencier des phases dans la mise en œuvre du monument⁶⁴. Dans les parties orientales de l'édifice normand, on remarque des correspondances entre les formes des représentations animales et celles de l'abside de Saint-Martin-au-Val. On reconnaît notamment le type aviaire caractéristique de la sculpture de l'église haute et particulièrement visible sur le chapiteau déplacé inventorié 72.4.4. (repositionné sur A9). Les oiseaux présentent les mêmes dimensions, avec leurs profils et leurs becs fins, de même que la matérialisation de l'aile plaquée sur le corps comme de la queue ciselée, procèdent de la même manière d'un monument à l'autre (**fig. 87**). On reconnaît également dans le décor de la frise du transept de l'église abbatiale du Bernay le profil d'un animal quadrupède dressé, les pattes relevées, correspondant au motif encore en place dans l'abside sur le chapiteau A12 (**fig. 88**).



Figure 87 -
Chapiteau du chœur de
l'église abbatiale
Notre-Dame du Bernay
(27). © C. Gensbeitel.
Et sculpture inv. 72.4.4
(A9) de Saint-Martin-
au-Val. © E. Chargé.

⁶⁴ Baylé, Maylis, « Ancienne abbatiale Notre-Dame de Bernay », *Congrès archéologique de France, 138ème session, Evrecin, Lieuvin, Pays d'Ouche*, Paris, Société française d'archéologie, 1980, p. 119-162.



Figure 88 - Portion de frise du transept de l'église abbatiale Notre-Dame du Bernay (27). © C. Gensbeitel. Et chapiteau A12 de l'abside de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

Toutefois, dans cet ensemble du second quart du XI^e siècle à Bernay, la subtilité et la souplesse des végétaux ne se reconnaît pas dans le décor de Saint-Martin-au-Val, qui est ici plus comparable à celles des chapiteaux de la nef, datés de la fin du second quart, voire du milieu du XI^e siècle⁶⁵. Le décor sculpté présente dans cette partie de l'église des chapiteaux aux hautes corbeilles étirées avec des motifs majoritairement végétaux réparties sur deux ou trois couronnes. La simplification des formes des feuilles correspond à ce que l'on peut observer sur le chapiteau CR20 de la crypte de l'église chartraine (**fig. 89**). De même, l'enroulement des volutes en rouleaux rappelle les modules des chapiteaux de l'ensemble des décors sculptés de Saint-Martin-au-Val.



Figure 89 - Chapiteau de la nef de l'église abbatiale Notre-Dame du Bernay (27). © C. Gensbeitel. Et chapiteau CR20 de la crypte de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

On retrouve des corbeilles similaires dans la crypte de la cathédrale Notre-Dame de Bayeux, datée entre 1050 et 1060⁶⁶. Dans les deux monuments, la disposition des motifs sur deux couronnes, mais aussi la réduction des formes des feuillages représentés correspondent singulièrement. C'est tout particulièrement le cas entre le chapiteau au sud-est de la crypte de

⁶⁵ *Idem.*

⁶⁶ Baylé, Maylis, *L'architecture normande au Moyen Âge*, Condé-sur-Noireau, C. Corlet, 2001.

Bayeux et le chapiteau CR20 de la crypte de Chartres (**fig. 90**). La crypte normande renferme également des motifs figurés, avec la présence de masques anguleux soufflants au dé médian, qui rappellent celui de la corbeille de CR13 à Saint-Martin-au-Val (**fig. 91**). Toutefois, sur l'ensemble des chapiteaux de la crypte de la cathédrale de Bayeux, la finesse de l'enroulement des volutes aux angles des modules se distingue du type à gros rouleaux de l'église chartraine.



Figure 90 – Vue depuis l'ouest vers l'est de la crypte de la cathédrale de Bayeux (14). © E. Pierete.



Figure 91 - Photographie du chapiteaux de la crypte de la cathédrale Notre-Dame de Bayeux, , av. 1893, Médéric Mieusement (1840-1905), négatif en verre (présenté en positif), 13x18 cm. Référence : MH0000272D. © Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie. Et chapiteau CR16 de la crypte de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

La crypte de l'église de la Trinité de l'abbaye aux Dames de Caen, qui est datée entre 1060 et 1090⁶⁷, présente également des chapiteaux aux volumes similaires à ceux de la crypte de Saint-Martin-au-Val, avec une disposition des motifs sur deux couronnes, des feuilles aux formes réduites au minimum de lignes dans la partie inférieure et des volutes aux angles (**fig.**

⁶⁷ Baylé, Maylis, *L'Architecture romane en Normandie*, Condé-sur-Noireau, C. Corlet, Caen, Presse de l'Université de Caen, 1997, T.1, p. 50-55.

92). La simplicité et la raideur des corps représentés rappellent aussi ceux du chapiteau de la crypte CR3, notamment dans la géométrisation des visages. Néanmoins, le détail de leurs vêtements et de leurs chevelures rappelle ici le personnage du chapiteau de la chasse au cerf de la crypte de l'abbaye de Marmoutier.



Figure 92 - Chapiteaux de la crypte de l'église de la Trinité de l'abbaye aux Dames de Caen (14). © C. Byde.

La figuration et le développement de scènes historiées sur des chapiteaux se manifestent avec plus d'ampleur dans la sculpture monumentale à partir du dernier quart du XI^e siècle et au début du XII^e siècle. On rencontre des exemples de cette période en Normandie, qui apparaissent comparables à ce que l'on rencontre dans l'église de Saint-Martin-au-Val.

Dans l'église Saint-Gervais de Falaise, dont l'édifice primitif a été édifié à la fin du XI^e siècle et se trouve achevé vers 1134⁶⁸, les chapiteaux sculptés de la tour-lanterne présentent un traitement similaire à ceux de la partie occidentale de la crypte de Saint-Martin-au-Val, avec des fonds laissés lisses, des personnages aux visages anguleux, aux nez carrés et aux corps filiformes et rigides (fig. 93). Le faible relief de ces sculptures correspond également aux représentations chartraines.



Figure 93 - Chapiteaux de la tour-lanterne de l'église Saint-Gervais de Falaise (14). © P. Biron.

De même, les sculptures de la nef de l'église abbatiale Saint-Georges de Boscherville (située en Seine-Maritime et proche de Rouen), qui sont datées de la fin du XI^e siècle ou de

⁶⁸ Beck Bernard, *Quand les Normands bâtissaient les églises : 15 siècles de vie des hommes, d'histoire et d'architecture religieuse dans la Manche*, Coutances, OCEP, 1981.

l'extrême début du XII^e siècle⁶⁹ montre des traits similaires dans la représentation des figures humaines. Les corps sont plus charnus, mais le mouvement reste raide et le traitement des visages avec des oreilles débordantes et des coiffures en casque correspondent (**fig. 94**). Le traitement des figures en méplat rappelle la sculpture du chapiteau N1 dans l'église haute, mais les formes des palmettes qui en résultent, avec les folioles allongées et creusées en leurs centres, sont semblables à celles représentées à la fois sur les chapiteaux de l'église haute (notamment sur A5) et de la crypte (particulièrement CR17).



Figure 94 - Chapiteau de l'église Saint-Georges de Saint-Martin-de-Boscherville (76). © P. Biron. Et chapiteau A5 de l'abside de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

IV.1.2. Le bassin parisien à la fin du XI^e siècle

Les monuments du bassin parisien et leur sculpture du Moyen Âge central ont laissé moins de témoins, mais on rencontre encore quelques exemples qui montrent des similarités avec le décor de l'église Saint-Martin-au-Val.

La nef de l'église collégiale Notre-Dame-du-Fort d'Étampes conserve des chapiteaux sculptés aux décors composés de végétaux sous deux formats que l'on retrouve aussi dans



Figure 95 - Chapiteau de la collégiale Notre-Dame-du-Fort à Étampes (91), © Pierre Poschadel. Et chapiteau A11 de l'abside de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

⁶⁹ Postic, Hubert, *Les Chapiteaux romans de l'église abbatiale de Saint-Georges de Boscherville*, Rouen, Lecerf, 1958.

l'église chartraine. Un premier présente un traitement en méplat montrant des rinceaux enroulés en hélices avec de petites digitations de feuilles et aboutissant sur une palmette épanouie (**fig. 95**). Ce modèle rappelle les motifs représentés sur les chapiteaux de l'église haute comme sur A11, mais aussi A6 et la pièce déposée inventoriée 72.4.5. (repositionnée en A10), où des figures animales sont installées dans ces rinceaux enroulés. Les petites figures humaines situées aux angles de ces chapiteaux de la collégiale d'Étampes rappellent également celles du chapiteau de la crypte CR21. Sur les colonnes de la nef de Notre-Dame-du-Fort, les modules des corbeilles des chapiteaux sont divisés en deux parties et la couronne inférieure est composée de petites palmettes jaillissantes. Leur forme arrondie ainsi que leur creusement « à la cuillère » est très similaire à celle du chapiteau de la crypte CR13. L'ensemble des sculptures de l'église d'Étampes est daté du dernier quart XI^e siècle (ap. 1082)⁷⁰.



Figure 96 - Chapiteau de la collégiale Notre-Dame-du-Fort à Étampes (91) avec creusement « à a cuillère ». © Pierre Poschadel.

On retrouve des modèles de chapiteaux similaires dans la nef de l'église Sainte-Anne de Gassicourt (Mantes-la-Jolie), dont la nef est datée de la fin du XI^e siècle⁷¹, avec des décors végétaux disposés sur trois couronnes, où les feuilles de la partie inférieure, bien que représentées dans un relief plus important que celles de la crypte de Saint-Martin-au-Val, montre un creusement arrondi important, de type « à la cuillère », qui relèverait d'une caractéristique locale⁷² (**fig. 97**).



Figure 97 - Chapiteaux de la nef de l'église Sainte-Anne de Gassicourt (78). © F. Reihalter.

⁷⁰ Prache, Anne, *Île-de-France romane*, la Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1983, p. 265–270.

⁷¹ *Idem*, p. 227 et 247-248.

⁷² *Id.*

IV.1.3. *Le Mans et ses monuments de la fin du XI^e siècle*

En redescendant à l'ouest de la ville de Chartres, il est intéressant de nous arrêter sur les monuments du Moyen Âge central conservés dans la ville du Mans, notamment pour leur développement de figuration animale et hybride.

L'église Notre-Dame de la Couture du Mans conserve un ensemble de décors sculptés autour de l'abside et du déambulatoire, ainsi que dans la crypte, qui est daté du dernier quart du XI^e siècle (ap. 1072)⁷³. On trouve d'abord dans l'église haute comme dans l'église basse des chapiteaux aux corbeilles trapues divisées en deux parties, dont la couronne inférieure est couverte de petites palmettes jaillissantes creusées « à la cuillère », selon le type du chapiteau de la crypte CR13 à Saint-Martin-au-Val (**fig. 98**). Les larges volutes enroulées aux angles correspondent aussi aux modules de l'église haute comme de l'église basse chartraine.



Figure 98 - Chapiteau du déambulatoire de Notre-Dame-de-la-Couture du Mans (72), avec creusement "à la cuillère". © J. Tarkastad.

Le décor sculpté de Notre-Dame-de-la-Couture présente surtout des formes figurées et notamment hybrides. On y retrouve un chapiteau aux créatures affrontées, dont le museau allongé, les ailes ciselées (relevées au Mans) et la queue enroulée rappellent le type de l'élément de chapiteau déplacé inventorié sans numéro valide et renommé pour cette étude 72.4.8 (repositionné en A2 dans l'abside) de l'église Saint-Martin-au-Val (**fig. 99**). Sur la sculpture



Figure 99 - Chapiteaux du déambulatoire de Notre-Dame-de-la-Couture du Mans (72), © J. Tarkastad. Et sculpture inv. 72.4.8 (A2 dans l'abside) de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

⁷³ Lesueur, Frédéric, « L'église de la Couture au Mans », *Congrès archéologique de France. 119^e session. Maine*, Paris, Société française d'archéologie, 1961, p. 119-136.

chartraine, les figures encadrent un arbre aux branches aboutissant sur des extrémités arrondies, correspondant à l'arbre représenté sur le chapiteau qui jouxte le chapiteau aux hybrides sur la colonne géminée engagée de l'église de Notre-Dame-de-la-Couture. On retrouve d'autres figures hybridées de ce type autour de l'abside de l'église du Mans.

À la cathédrale du Mans, un groupe de sculpture daté du dernier quart du XI^e siècle (ap. 1085)⁷⁴ conserve de nombreux éléments de figuration animale et humaine. On trouve d'abord des motifs de lions bicorporés et adossés dont les pattes relevées et le profil dessinés sur la hauteur du chapiteau rappellent les postures des figures des chapiteaux A12 dans l'église haute de Saint-Martin-au-Val et CR17 dans la crypte (**fig. 100**). Les gueules quadrangulaires représentées aux angles du chapiteau de la cathédrale du Mans se rapportent quant à eux plus aux gueules représentées aux dés médians de A5, A11 et A12, notamment avec leur lèvre supérieure retroussée. Un autre chapiteau de la cathédrale, faisant s'affronter des figures d'oiseaux autour de palmettes sur les angles du support, montre des formes qui se rapportent à celles de la figure aviaire du chapiteau déplacé inventorié 72.4.4. (repositionné en A9 dans l'abside) de l'église Saint-Martin-au-Val (**fig. 100**). Les plumes du corps des oiseaux de la cathédrale du Mans sont représentées par des séries successives de petits creusements formant des chevrons. Ils ne présentent pas la profondeur de ceux de l'abside de l'église chartraine, mais la technique est semblable. Le déploiement de la queue en éventail est ici également semblable, notamment sur le chapiteau 72.4.4., mais aussi sur le chapiteau à l'aigle 72.4.7/1 (repositionné en A14) de Saint-Martin-au-Val.



Figure 100 - Chapiteaux de la cathédrale Saint-Julien du Mans (72). © J. Jalladeau.

⁷⁴ Cameron, John, « Les chapiteaux du XI^e siècle de la cathédrale du Mans », *Bulletin Monumental*, 124-4, 1966, p. 343-361.

IV.1.4. Des échos de la cité poitevine dans le dernier quart du XI^e siècle

En regardant vers le sud de la ville de Chartres, on s'aperçoit que quelques modèles poitevins semblent également avoir participé à la composition du décor de l'église de Saint-Martin-au-Val, notamment pour la figuration animale.

Tout d'abord, à l'église Saint-Hilaire-le-Grand, dont le décor sculpté est daté de la seconde moitié du XI^e siècle ⁷⁵, on retrouve des chapiteaux aux volumes similaires à ceux de l'église Saint-Martin-au-Val, avec de grosses volutes dans les angles (**fig. 101**). L'église ne comprend que peu d'éléments figurés, mais un chapiteau au lion, dont le profil est relevé sur la hauteur de la corbeille et les pattes relevées sur une forme végétale, rappelle la composition du chapiteau de la crypte CR17 de l'église de Chartres (**fig. 102**). De même, les gueules quadrangulaires des lions, aux lèvres supérieures retroussées, rappelant également celles de la cathédrale du Mans, se rapportent aux figures des dés médians conservés sur les chapiteaux de l'abside A5, A11 et A12 à Saint-Martin-au-Val.



Figure 101 - Chapiteau de l'abside de l'église Saint-Hilaire-de-Poitiers (86). © E. Chargé.



Figure 102 - Chapiteau aux lions de de l'église Saint-Hilaire-de-Poitiers (86). Et dé médian avec gueule de lion du chapiteau A11 de l'abside et face principale du chapiteau CR17 de la crypte de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

⁷⁵ Camus, Marie-Thérèse, « La reconstruction de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers à l'époque romane », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1982, 98, p. 101-120.

Il en est de même pour les chapiteaux du rond-point de l'abside de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers, qui sont datés entre 1083 et 1099⁷⁶. Deux de ces corbeilles présentent des motifs de lions, dont un premier groupe aux gueules quadrangulaires est également à rapprocher des figures des dés médians de l'abside de l'église de Chartres (**fig. 103**). Un second chapiteau de l'église poitevine, représentant « Daniel dans la fosse aux lions » montre un type animal différent, avec des corps souples, représentés de profil et aux pattes relevées, qui est semblable aux motifs des chapiteaux A12 dans l'église haute et CR17 dans l'église basse de Saint-Martin-au-Val (**fig. 104**).



Figure 103 - Chapiteaux aux lions de l'abside de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers (86). © P. Laville.



Figure 104 - Chapiteau du "Daniel dans la fosse aux lions" de l'abside de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers (86). © P. Laville. Et chapiteau A12 dans l'abside de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

Enfin, si le décor Saint-Jean-de-Montierneuf conserve des décors sculptés associant des décors végétaux disposés en couronnes et des motifs d'hybrides datés du dernier quart du XI^e siècle⁷⁷ que l'on pourrait comparer à ceux de l'église de Chartres, c'est la figuration de l'éléphant qui marque la correspondance entre les deux édifices. La représentation positionnée sur la face occidentale du chapiteau A5 de l'abside de Saint-Martin-au-Val semble prendre directement pour modèle celle de Poitiers. Il présente le même dessin de la gueule de l'animal,

⁷⁶ Favreau, Robert (dir.), *Poitiers : Sainte-Radegonde*, Poitiers, Association Les Amis de sainte Radegonde, 1999, p. 53-87.

⁷⁷ Camus, Marie-Thérèse, « De la façade à tour(s) à la façade-écran dans les pays de l'Ouest : l'exemple de Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1991, 34, p. 237-253.

de l'oreille pointue, de l'œil en amande, de l'enroulement de la trompe avec un lien sur sa partie supérieure, ou encore de défense quadrangulaire (**fig. 105**). Seule la représentation des pattes diffère, avec un allongement des « doigts » à Chartres qui n'existe pas à Saint-Jean-de-Montierneuf, de même que le tapis sur le corps de l'animal est absent à Saint-Martin-au-Val.



Figure 105 - Chapiteau "aux éléphants" de l'église Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers (86). © J.-B. Javel. Et face latérale de du chapiteau A5 dans l'abside de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

L'ensemble des éléments sculptés conservés *in situ* ou issus de l'église Saint-Martin-au-Val se rapporte, par comparaison avec des éléments de son environnement direct, à des représentations datées entre le milieu du XI^e siècle et le début du XII^e siècle. Ce premier cadre de datation repose toutefois sur certains éléments communs avec les édifices des diocèses alentours, comme le dessin des palmettes, la composition des décors en couronne qui se rapproche notamment des espaces normands, le type des figures animales et hybrides qui rappellent particulièrement des motifs connus au Mans et dans la cité poitevine, comme le modelé de la sculpture, avec quelques représentations en méplat, mais surtout des palmettes profondément creusées, notamment dans les motifs « à la cuillère » qui correspondent à des éléments de l'ouest du bassin parisien.

Avant de préciser la datation des sculptures de l'église en s'intéressant notamment à la disposition et aux correspondances des motifs, on peut d'ores et déjà avancer que l'église du monastère Saint-Martin-au-Val se positionne au cœur des grands centres du royaume Franc, où la proximité des duchés normands et poitevins se fait ressentir dans le choix des formes et des techniques mises en œuvre.

IV.2. Ambition du discours sculpté et interactions église haute/église basse

Le décor sculpté de l'église Saint-Martin-au-Val a connu de nombreuses modifications, entre les restaurations, la dépose d'une partie des pièces et une majorité de son appareil a certainement disparu au fil des siècles (nef, transept, déambulatoire et chapelles). Toutefois, une analyse spatiale de la disposition des motifs et de l'agencement des motifs dans l'édifice permettront d'apporter des informations sur les enjeux du projet initial.

Ce travail reste cependant tributaire des hypothèses de repositionnement des motifs selon leurs copies dans l'abside de l'église haute d'une part, et de la considération de la position primaire des éléments sculptés de la crypte d'autre part. Si un de ces éléments se révélait faux suite à de nouvelles découvertes archéologiques, analyses du bâti ou données historiques, les interprétations proposées ici ne seraient plus valables.

IV.2.1. La disposition des motifs

En regardant les deux groupes conservés de l'abside de l'église haute et de la crypte, des dispositions singulières de motifs ressortent, formant des répons en vis-à-vis ou des groupes cohérents. Ces éléments ont déjà pu être remarqués, mais leur importance sera ici soulignée.

Dans l'église haute, le groupe des gueules quadrangulaires de lion, correspondant à des modèles remarquables dans les grands centres environnant le diocèse chartrain, a déjà été relevé à plusieurs reprises. On les retrouve sur les chapiteaux *in situ* A5 et A11 A12, mais également en D1, au nord du déambulatoire (**fig. 106**). En considérant l'éventualité de copies fidèles, elles auraient également pu être représentées sur les chapiteaux A10 et A13. Cette représentation semble caractériser et unifier le groupe de l'église haute, tout en faisant résonner plusieurs sculptures les unes avec les autres. Les gueules des lions étant toujours à l'origine ou en contact avec les éléments développés sur ces supports, ils tissent un lien entre ces représentations.



Figure 106 - Vue des chapiteaux (de gauche à droite, de bas en haut) : D1, A5 et A6, A9 et A10, A11 et A12, A13 et A14, de l'église haute de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.

Deux types de figuration animale sont particulièrement remarquables dans l'ensemble de l'église haute, du fait de leurs répétitions sur plusieurs supports. On trouve d'abord un ensemble de petits quadrupèdes, visibles sur le chapiteau A6, dont les formes correspondent avec celui conservé sur le chapiteau inventorié 72.4.4 (repositionné en A9) comme sur la pièce conservée sous le numéro d'inventaire 72.4.5 (repositionné en A10), où on aperçoit encore la croupe de l'animal (**fig. 107**). Ils sont également semblables aux petites figures soufflées par la gueule léonine sur le chapiteau A5.



Figure 107 - Vue des chapiteaux de l'abside et pièces déposées (de gauche à droite) : A5 et A6, inv. 72.4.4 (A9), 72.4.5 (A10). © E. Chargé.

Un second type de figures, cette fois-ci dressées sur la hauteur des corbeilles, sont conservées sur le chapiteau A12 et auraient également pu se retrouver sous des formes similaires en A13 et A8 en considérant l'éventualité de copies fidèles aux pièces d'origine (**fig. 108**). Ce second type animal semble donc évoluer sur la moitié sud de l'abside, tandis que les figures des petits quadrupèdes investissent la moitié nord du monument. Cette partition de l'espace engage un effet de latéralisation, valorisant traditionnellement dans la liturgie chrétienne la moitié sud des monuments⁷⁸.

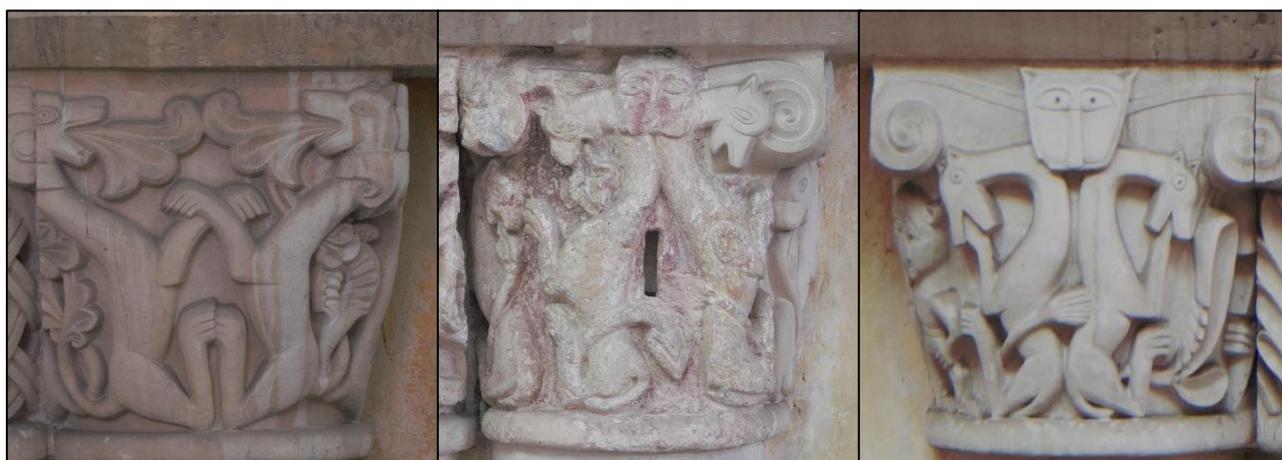


Figure 108 - Vue des chapiteaux de l'abside (de gauche à droite) : A8, A12 et A13. © E. Chargé.

⁷⁸ Rauwel, Alain, « La liturgie cathédrale au miroir des commentaires liturgiques du XII^e siècle », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa, La cathédrale romane : architecture, espaces, circulations*, Association culturelle de Cuxa, 44, 2013, p. 173-181. Plus précisément sur les pages 176 à 178.

Enfin, dans l'église haute, on rencontre à plusieurs reprises le motif des végétaux enroulés en hélices, qui apparaissent inhabités en A11, alors que de petites figures quadrupèdes (du premier type) viennent s'installer dans leurs rinceaux en A6 et en A10 (visible sur la pièce conservée sous le numéro d'inventaire 72.4.5) (**fig. 106 et 107**).

Dans l'église basse, deux chapiteaux à figures humaines sont installés en vis-à-vis, CR13 et CR16, avec une mise en œuvre des formes qui semble presque opposée d'un chapiteau à l'autre (**fig. 109**). Le visage et les palmettes sont réduits à l'essentiel de leurs traits sur la sculpture au sud, quand ils présentent un développement supplémentaire au nord. Le visage porte ici des traits plus marqués, avec un contour des yeux appuyé associé à des sourcils et des lèvres boursoufflées. De même, les végétaux montrent un épanouissement supérieur, avec des feuilles ouvertes en éventail et des folioles enroulées aux extrémités, toutes reliées par un rinceau formant des nœuds à la base des palmettes. L'augmentation de l'expression des végétaux sous des traits rappelant la luxuriance et l'organisation du monde paradisiaque ont tendance à exprimer une augmentation de la valeur⁷⁹ d'une corbeille à l'autre (de CR13 vers CR16), puisque les deux usent des mêmes motifs et dans la considération de leur disposition en regard.

Figure 109 -
Vue des chapiteaux de
la crypte CR16 et
CR13 (à droite). © E.
Chargé.



Dans l'église basse, on rencontre également un système important de répons entre les différentes formes végétales représentées dans l'ensemble de l'abside. Les creusements en cuillères caractérisant les palmettes du chapiteau CR13 sont reprises, avec des formes oblongues aux extrémités effilées sur la face latérale gauche du chapiteau qui le jouxte, en CR17, donnant un effet continu au décor sculpté. De même, les palmettes épanouies aux folioles arrondies représentées sur les faces principales et latérales droites de ce même chapiteau CR17 sont reprises sur les chapiteaux de la moitié nord de l'abside, CR19 (moitié septentrionale du volume) et CR16, procurant ce même effet de développement interrompu des formes dans l'espace de la crypte (**fig. 109 et 110**).

⁷⁹ Cf. III.1.1.1.1.



Figure 110 - Vue des chapiteaux de la crypte (de gauche à droite) : CR17 face latérale gauche, CR17 face latérale droite et CR19. © E. Chargé.

Les ensembles sculptés observés provenant de l'église haute et de l'église basse montrent donc une cohérence dans chaque espace, avec des motifs dont la disposition importe de manière à organiser l'espace, lier les sculptures et formuler des systèmes de continuité.

IV.2.2. *L'agencement des thématiques*

Dans l'abside église haute, la mise en œuvre de thématiques semble s'accorder avec l'organisation fonctionnelle et symbolique de l'espace, où le déroulement de la liturgie est particulièrement remarquable. Cela apparaît plus remarquable ici que dans la crypte.

Dans l'église haute, on note rapidement l'installation des figures de gardiens à l'ouest de l'abside, au niveau de son accès depuis la nef. Les griffons, positionnés sur les chapiteaux A3 et A4 au sud font face à l'image des aigles vigilants⁸⁰ en A14 (au moins au nombre de deux, un sur la face principale et un second sur la face latérale gauche selon les pièces conservées au dépôt du Coudray) (**fig. 111**). Le griffon est par ailleurs une hybridation de figures d'aigle et de lion et conserve donc son attribut de vigilance, lui conférant le statut de gardien. Leurs ailes présentent ainsi les mêmes caractéristiques, dans le dessin avec les ciselures allongées, mais aussi dans la forme recourbée remontant au-dessus de la tête des figures. Le griffon du chapiteau A4 et l'aigle de la face principale de A14 sont tournés vers l'ouest, regardant ainsi la nef et protégeant symboliquement (au moins par effet prophylactique) le sanctuaire de tout élément néfaste qui pourrait chercher à l'investir.

En considérant que les reproductions présenteraient des copies identiques aux éléments d'origine, un aigle a également pu être représenté sur la face principale du chapiteau A1 (**fig. 112**). La figure dressée au centre, surmontant un quadrupède (correspondant au premier type décrit la partie précédente IV.2.1.), présente des ailes déployées, ciselées sur la longueur et un piquetage sur le corps correspondant aux formes des aigles sur les pièces inventoriées 72.4.7/1 et 72.4.7/2. Il est également tourné vers la nef et constituerait un troisième élément de cet

⁸⁰ Cf. III.1.1.2.2. et III.1.1.2.3. pour l'interprétation de ces figures selon le bestiaire médiéval.

ensemble gardien. De même, on trouve des griffons affrontés sur le chapiteau positionné en A15.

Figure 111 - Dessin des pièces conservées au dépôt du Coudray : 72.4.2, 72.4.2 (bis) et 72.4.1 (en haut) et 72.4.7/1 et 72.4.7/2 (en bas) et repositionnement sur le plan de l'abside, respectivement en A3-A4 et A14. DAO des éléments sculptés : E. Chargé. Plan de l'abside : V. Lallet (relevé) et B. Bazin, M. Guinguéno (DAO).

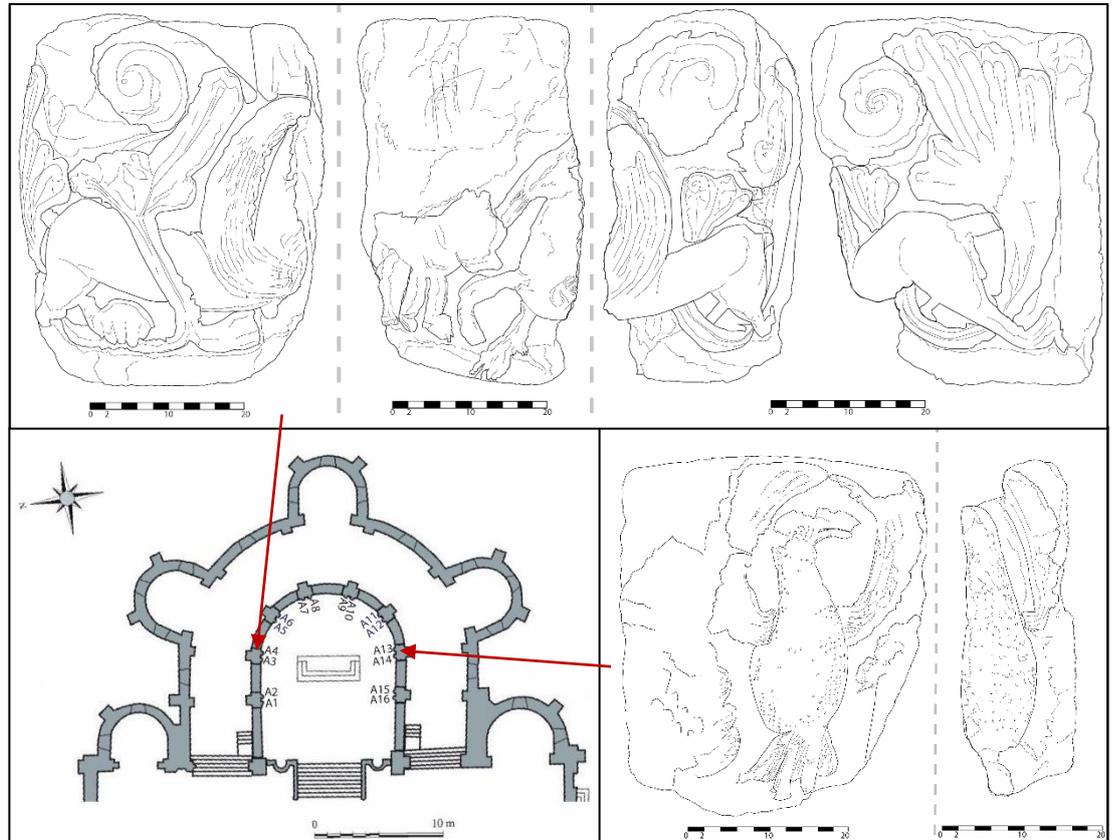


Figure 112 - Vue des chapiteaux positionnés en A1-A2 et A15-A16 dans l'abside. © E. Chargé.

Dans l'ensemble du décor de l'abside conservé, on remarque aussi une progression dans la représentation des formes végétales, dont la valeur augmente en avançant vers l'est du sanctuaire. On note d'abord la disposition des deux formes arborescentes encore visibles : la première au sud-ouest sur la pièce inventoriée 72.4.8 et repositionnée en A2, où l'arbre présente des branches aboutissant sur des boules sans épanouissement, et la seconde au nord-est sur le chapiteau *in situ* A6, où le tronc central développe des végétaux enroulés (**fig. 113**). On marque donc ici une première progression remarquable, avec un arbre sans développement de feuillage, qui se développe sur la représentation la plus à l'est, évoquant ainsi la luxuriance et donc le monde paradisiaque⁸¹ en se rapprochant de l'est et du sanctuaire.

⁸¹ Cf. III.1.1.1.1.



Figure 113 - Pièce sculpté inv. 72.4.8 (repositionnée en A2 dans l'abside) et chapiteau A6. © E. Chargé.

En association à ces éléments, on note une organisation et une géométrisation croissante des formes végétales d'ouest en est, où les rinceaux se développent dans des enroulements structurés en hélice, déjà notés⁸², sur les chapiteaux A11, A6 et sur la pièce inventoriée sous le numéro 72.4.5, repositionnée en A10 (**fig. 113 et 114**). Le décor de la corbeille A11 implique également des motifs de nœuds en croissant dans ses rinceaux. Ce motif semble préparer le développement de la forme valorisée de l'entrelacs⁸³, qui apparaît encore sur l'élément de chapiteau inventorié 72.4.3 et repositionné en A7, sur l'extrémité orientale de l'abside. On trouve donc ici une progression des formes végétales cohérente avec la pratique liturgique, l'usage et la symbolique du lieu, tournée vers l'est.



Figure 114 - De gauche à droite : inv. 72.4.5 repositionné en A10 dans l'abside, chapiteau A6 de l'abside et inv. 72.4.4 repositionné en A7 dans l'abside. © E. Chargé.

Dans la crypte, le chapiteau réemployé de la seconde moitié du VII^e siècle est installé au sud de l'autel, soit au sud-est de l'abside. Il fait référence aux origines de la communauté, du monument et plus largement de l'Église et du monde chrétien, portant donc une haute valeur symbolique dans cet espace. Il s'oppose ici en vis-à-vis à l'image de la chimère, créature

⁸² Cf. IV.2.1.

⁸³ Cf. III.1.1.2.4.

hybride monstrueuse (**fig. 115**). Cet antagonisme thématique entre les deux chapiteaux, de part et d'autre de l'autel, rappelle ici également la latéralisation du monument et le rayonnement de la partie méridionale sur la moitié nord⁸⁴.

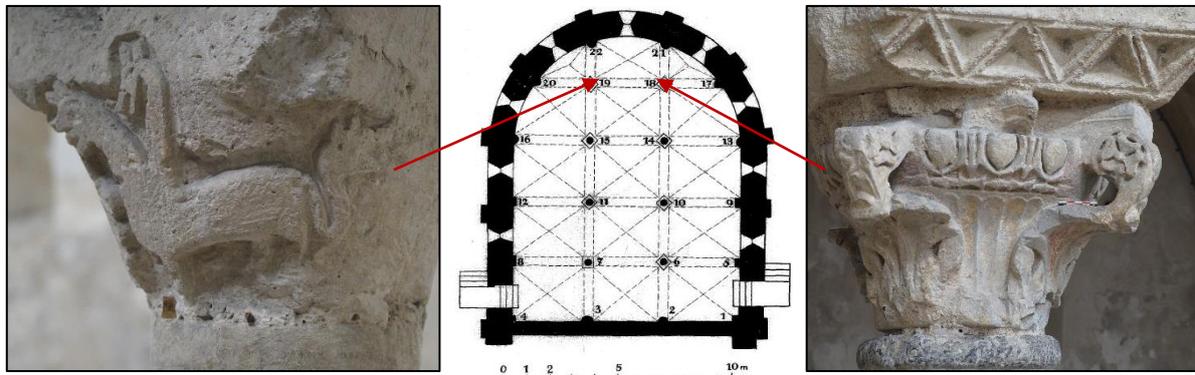


Figure 115 - Face sud du chapiteau CR19 (à gauche) et face nord du chapiteau CR18, affronté de part et d'autre de l'autel de la crypte. © E. Chargé. Plan de la crypte : Wyss, Michael, *Le décor sculpté...* op. cit., PL. 2.

L'ensemble de l'installation du décor conservé et de l'agencement de ses sculptures apparaît donc résulter de la mise en œuvre d'une pensée correspondant à la liturgie, à la pratique et à la symbolique du lieu ecclésial.

IV.2.3. Interactions entre les motifs disposés dans l'abside et dans la crypte

L'abside de l'église se superpose à la crypte et les plans des deux espaces correspondent, de même que les supports de leurs absides respectives, qui se situent dans la continuité les uns des autres. Prolongeant ce lien tissé entre les deux églises hautes et basses, des similitudes se remarquent dans les motifs qui y sont employés, allant parfois jusqu'à les superposer.

Tout d'abord, dans les deux espaces, on trouve des modules de chapiteaux avec des volutes enroulées aux angles et des dés médians prononcés. S'ils sont systématiques dans l'église haute, on les rencontre sous des modalités similaires surtout sur les chapiteaux CR19 et CR20 dans la crypte.

On relève également une correspondance dans les dessins des palmettes, qui sont représentées sous des formes épanouies avec des folioles aux extrémités arrondies et un creusement marquant le relief de la feuille. C'est le cas sur les chapiteaux aux griffons de l'abside de l'église haute, inventoriés sous les numéros 72.4.2 et 72.4.2 (bis) (repositionnés en A3 et A4), le chapiteau A5 (**fig. 111**), le chapiteau inventorié 72.4.4 (repositionné en A9) (**fig. 107**) et l'élément de chapiteau numéroté dans l'inventaire 72.4.7/1 (repositionné en A14, sur la face principale) (**fig. 111**), mais aussi sur les faces latérales du chapiteau au nord du déambulatoire nommé D1. On retrouve ces feuillages sous les mêmes modalités sur les chapiteaux de la crypte numérotés CR16, CR17 (**fig. 110**) et CR19 (**fig. 115**). On note également une correspondance singulière entre le dessin des petites palmettes qui encadrent les

⁸⁴ Rauwel, Alain, « La liturgie cathédrale... op.cit. », p. 176-178.

dés médians du chapiteau de la crypte CR16 et celui au nord du déambulatoire de l'église haute D1 (**fig. 116**).

Figure 116 - Chapiteau CR16 de la crypte (à gauche) et chapiteau D1 dans l'église haute. © E. Chargé.



Cette caractéristique du dessin des palmettes, identique dans l'ensemble des sculptures, tend à envisager une production et des techniques de mises en œuvre commune pour l'église haute comme l'église basse. Dans le même raisonnement, on retrouve des formes arborescentes dans les deux niveaux, mais les représentations des chapiteaux A6 (**fig. 113**) et CR17 (**fig. 110**) avec la forme torse du tronc se répondent particulièrement.

Les représentations figurées des deux espaces sont également semblables. On retrouve des figures animales souples dressées sur les hauteurs des corbeilles (selon le second type déjà défini⁸⁵) dans les deux espaces. Si un seul chapiteau de la crypte comprend ces représentations, sur le support CR17, il est situé dans le prolongement du chapiteau conservé *in situ* A12 qui met en œuvre les mêmes figures (**fig. 117**). La superposition des motifs marque ainsi une résonance entre le discours des deux espaces.

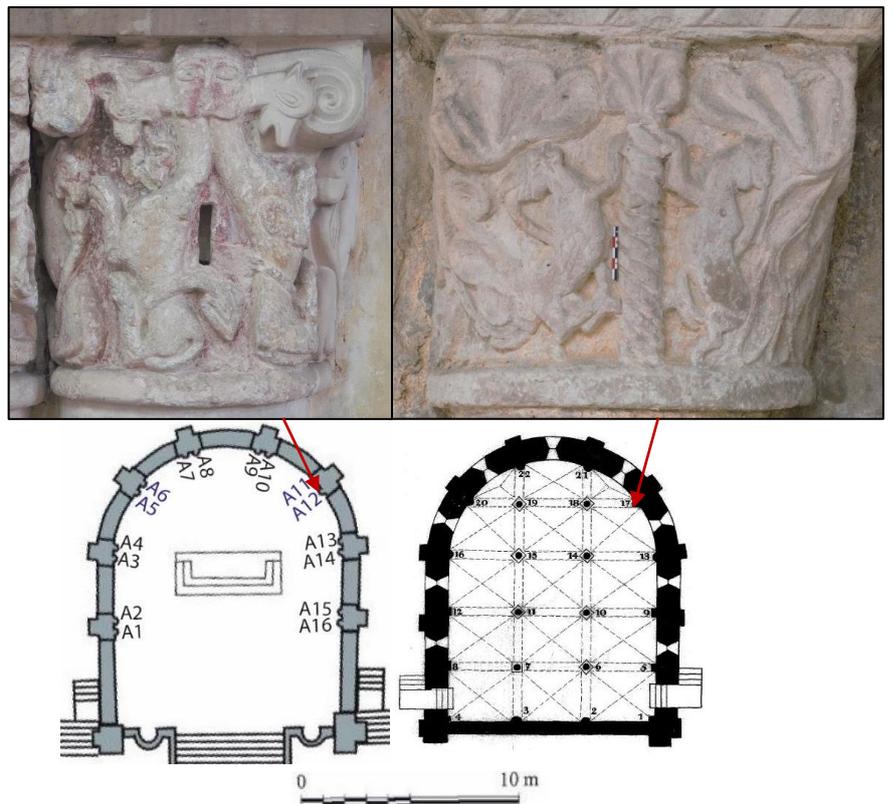


Figure 117 - Chapiteau A12 de l'abside et chapiteau CR17 de la crypte, associé à leur positionnement dans l'abside et dans la crypte. © E. Chargé. Plan de l'abside : V. Lallet (relevé) et B. Bazin, M. Guinguéno (DAO). Plan de la crypte : Wyss, Michael, Le décor sculpté...op. cit., PL. 2.

⁸⁵ Cf. IV.2.1.

Dans l'église haute comme dans l'église basse, on remarque des motifs figurés aux dés médians, mais ils sont différenciés : il s'agit de gueules léonines, avec un type quadrangulaire à la lèvre supérieure retroussée dans le niveau élevé (**fig. 109**) et des figures humaines, de même quadrangulaires, dans la crypte (**fig. 106**). La répartition de ces figures dans les deux espaces marque leur différence, mais leur positionnement aux mêmes endroits sur les corbeilles des chapiteaux tend à tisser un lien entre elles. Et en effet, les deux figures sont symboliquement liées dans les discours théologiques. Le lion, bien que restant ambivalent, tend à partir de la fin du X^e siècle à être associé au Christ victorieux, qui est donc le reflet humain de la divinité⁸⁶. Ce lien entre image du lion et figure christique s'intensifie à partir de la seconde moitié du XI^e siècle⁸⁷. La séparation et la superposition de ces deux éléments pourraient ainsi marquer leur association dans la pensée théologique, tout en marquant la différenciation d'usage des deux espaces sacrés de l'église.

Ces dernières remarques participent à révéler un lien conceptuel entre les espaces de la crypte et de l'église haute qui engage à les considérer comme un tout, pensé en cohérence et en résonance l'un avec l'autre.

On note ainsi de nombreuses similitudes entre les productions de la crypte, de l'abside de l'église haute, comme des éléments dispersés, qui contribuent à les entendre comme un groupe unique et homogène dans la mise en œuvre, mais aussi dans la conception du décor. On retrouve les mêmes motifs engagés dans toutes les parties du monument, avec des thématiques communes. À partir de ces éléments, on peut ainsi affiner la datation des décors sculptés de l'église.

IV.3. Une recherche de continuité et de démonstration de l'antériorité du site

L'analyse spatiale de la disposition et de l'agencement des décors a permis de mettre en avant la cohérence de l'ensemble des éléments conservés du monument. Cela permet de proposer une datation pour l'ensemble de la production. La prise en compte des éléments de rempli contribuera aussi à mieux percevoir l'ambition du discours et des enjeux portés par le décor sculpté dans l'église Saint-Martin-au-Val.

IV.3.1. Proposition de chronologie relative des éléments des sculptures de l'église haute et de l'église basse

En considérant les éléments apportés par les datations proposées par les analyses comparatives avec des décors provenant des diocèses et duchés environnants la cité chartraine, ainsi que l'étude de la disposition, de l'agencement et des interactions relevées entre les éléments de décors dans le monument, on peut formuler une proposition de chronologie relative

⁸⁶ Favreau, Robert, « Le thème iconographique du lion dans les inscriptions médiévales », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 135-3, 1991. p. 613-636. Particulièrement p. 629 à 635.

⁸⁷ Voisenet, Jacques, *Bêtes et hommes... op. cit.*, p. 54-62.

pour la sculpture de Saint-Martin-au-Val. On laissera pour l'instant volontairement de côté les éléments en position de remplissage dans l'église.

Au cours de l'étude, on a relevé des éléments similaires dans l'église haute comme dans l'église basse, notamment dans les volumes à volutes, les figurations aux dés médians, la mise en œuvre des palmettes ou encore les motifs associant des figures animales allongées à des motifs arborescents⁸⁸. L'ensemble de ces indices, associé à la cohérence d'agencement des thématiques dans les deux espaces, permet d'envisager ces deux groupes comme contemporains et relevant d'un même projet.

Le travail d'analyse comparative des motifs développés dans l'ensemble de l'église a aussi amené à une fourchette de datation similaire dans l'église haute, l'église basse et les quelques éléments dispersés (à l'exception des éléments remplis). Le décor sculpté présente une importante variété dans les formes représentées, mais pour fixer une chronologie, on peut se rapporter à quelques éléments qui semblent datant.

Dans un premier temps, les modules des chapiteaux à volutes correspondent à un type qui se développe dans cet espace et plus au nord, vers la Normandie, dans la seconde moitié du XI^e siècle. Associés aux caractéristiques du développement végétal qui tend à la simplification des traits des feuillages, ils se rapportent à des modèles qui ne remontent pas avant les années 1060, toujours en Normandie⁸⁹. Toutefois, dans l'église Saint-Martin-au-Val, ces chapiteaux participent d'une production commune avec des décors présentant de la figuration, animale, mais associant aussi des éléments de formes humaines. Dans le bassin parisien, ce type de figuration et de représentations historiées avec un traitement filiforme et rigide des personnages, tels que ceux de Saint-Martin-au-Val, correspondent à des modèles qui se développent à partir des dernières décennies du XI^e siècle⁹⁰. Il faut donc envisager que les éléments normands comparables aux décors de l'église chartraine consistent en des types de formulation des volumes et des décors végétaux qui sont ancrés sur le territoire et font école quelques décennies plus tard. En effet, dans le cas du décor de l'église Saint-Martin-au-Val, l'association de ces modèles à aux éléments figurés tend à tirer la datation vers la dernière partie du XI^e siècle.

De plus, certains éléments remarquables de figuration animale (lions, oiseaux, éléphants...) peuvent contribuer à affiner la datation de l'ensemble. Dans l'église de Saint-Martin-au-Val, ils semblent reposer sur l'interprétation de motifs datés dans le second quart du XI^e siècle en provenance du duché de Normandie (Notre-Dame de Bernay)⁹¹, et la reprise de modèles datés du dernier quart du même siècle développés au Mans (Notre-Dame-de-la-Couture et la cathédrale Saint-Julien dont le décor est daté après 1085)⁹² et à Poitiers (églises Sainte-Radegonde [1083-1099] et Saint-Jean-de-Montierneuf)⁹³. De nouveau, il semble falloir ici considérer les éléments normands comme des motifs développés bien en amont de la mise en œuvre de l'église Saint-Martin-au-Val et qui auraient perduré tout au long du siècle. En

⁸⁸ Cf. IV.2.3

⁸⁹ Cf. IV.1.1.

⁹⁰ Cf. IV.1.2.

⁹¹ Cf. IV.1.1.

⁹² Cf. IV.1.3.

⁹³ Cf. IV.1.4.

outre, les éléments comparés avec les œuvres du Mans et de Poitiers (les figures animales au dé médian, le type animal allongé dessiné en S, la matérialisation des oiseaux, la forme de l'éléphant) semblent plus relever de modèles repris tels quels que de réinterprétation de leurs formes. Les motifs développés à Saint-Martin-au-Val, s'ils se recoupent avec les éléments du monde normand, correspondent plus aux décors développés dans les espaces manceaux et poitevins, et donc il semble plus raisonnable de les rapprocher de leurs chronologies.

Ainsi, on peut envisager une production de l'ensemble du décor sculpté de l'église Saint-Martin-au-Val dans le dernier quart du XI^e siècle, voire à partir des années 1080 en considérant les datations tardives des décors de la cathédrale du Mans et l'église Sainte-Radegonde de Poitiers.

Toutefois, dans l'ensemble du décor sculpté, quelques éléments se détachent de l'ensemble, montrant un traitement des formes différencié, avec peu de relief, voire en méplat et des éléments filiformes, laissant souvent une place importante au fond lisse de la corbeille. C'est le cas des décors des chapiteaux CR2, CR3, CR21, CR22 (qui présentent aussi un module de corbeille différent par rapport aux autres éléments du même espace) dans la crypte et du chapiteau N1 dans l'église haute (**fig. 118**). Ils renvoient à un type stylistique mis en œuvre à partir du dernier quart du XI^e siècle dans la partie occidentale du bassin parisien et en Normandie, comme l'indiquent les sculptures comparées provenant de l'abbaye Saint-Georges de Boscherville et de l'église Saint-Gervais de Falaise⁹⁴ ou de la collégiale Notre-Dame du Fort à Étampes⁹⁵. Si la différence formelle est remarquable, la chronologie apparaît être la même pour ces éléments, comme pour ceux de l'abside et du reste de la crypte.

Figure 118 -
Chapiteaux CR22 de la
crypte et N1 dans la baie
gémisée au nord-est de
la nef. © E. Chargé.



Les différences de traitement observées peuvent donc être envisagées comme une variation d'ateliers, impliquant éventuellement un léger hiatus chronologique par rapport au reste de la production dans le cadre de l'organisation des différentes étapes d'un chantier, mais l'ensemble du décor sculpté apparaît bien relever d'un seul et même projet.

⁹⁴ Cf. IV.1.1.

⁹⁵ Cf. IV.1.2.

Pour la crypte, on relève aussi une différence d'intention dans les représentations mises en œuvre, qui comportent des éléments de références à l'antique (comme sur le chapiteau CR2), pouvant participer de cette modification du traitement des formes.

Ainsi, il semble raisonnable de proposer une datation comprise dans le dernier quart du XI^e siècle, voir à partir de la décennie 1080, pour l'ensemble des éléments de décor sculpté médiévaux conservé *in situ* ou provenant de l'église Saint-Martin-au-Val. On pourra éventuellement proposer un changement d'atelier pour un petit groupe de chapiteaux (CR2, CR3, CR21, CR22 et N1), mais tout cela compris dans le dernier quart du XI^e siècle et relevant du même projet.

IV.3.2. De l'Antiquité au monde Roman

Plusieurs éléments sculptés en position de remplois ont pu être datés dans le monument. Un chapiteau du IInd siècle a été réutilisé en bénitier, un autre petit module des IV^e-V^e siècles est installé dans le déambulatoire, et un dernier élément est situé au sud-est de l'abside de la crypte et daté de la seconde moitié VII^e. Si on ne connaît pas la position initiale des deux premiers, le dernier semble avoir été installé simultanément au décor du dernier quart du XI^e.

Le geste de remploi, tel qu'on l'observe ici, est à considérer sous des aspects plus symboliques que pragmatiques⁹⁶. Il semble que ce soit l'historicisation de l'objet et de son image qui prolonge le passé et valorise l'histoire de l'édifice et sa communauté⁹⁷. La disposition de ces éléments de remplois dans différents espaces de l'église apparaît donc participer à la fois d'une recherche de continuité entre les périodes antiques – à l'origine de la religion chrétienne – et en même temps fonctionner comme un marqueur matériel justificatif de l'antériorité et de l'ancrage de la communauté.

Le complexe décoratif daté du dernier quart du XI^e siècle de la crypte est celui qui montre le plus d'éléments sculptés faisant référence à l'antiquité tardive. On a déjà pu remarquer les colombes sculptées du chapiteau CR2, installées sur des rubans et associées par leurs becs. Positionnée sur un fond lisse, la représentation semble faire référence à des modèles tardo-antiques⁹⁸.

Le décor de la crypte intègre aussi le chapiteau mérovingien CR18 qui reflète une réinterprétation du modèle du chapiteau composite. Il s'y trouve particulièrement mis en valeur, installé au sud de l'autel. Il est positionné en vis-à-vis du chapiteau CR13 qui présente des formes creusées en série dites « à la cuillère » et dont la forme arrondie, la courbure et le relief

⁹⁶ Foulquier, Laura, « Dépôts lapidaires et remplois (Antiquité tardive/haut Moyen Age). Pour une nouvelle approche de la christianisation, des sanctuaires et du peuplement dans l'Auvergne du haut Moyen Age », *Spolia*, 2004.

⁹⁷ Moret, Pierre, Toubert, Pierre, *Remploi, citation, plagiat : conduites et pratiques médiévales (X^e – XII^e siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009.

⁹⁸ Cf. III.2.1.1.

semblent rechercher une imitation ou une référence technique et formelle aux languettes du *calathos* du chapiteau remployé (**fig. 119**).

Figure 119 -
Comparaison
des
creusements languettes
du chapiteau remployé
CR18 (détail du
calathos) et des feuilles
du chapiteau CR13. ©
E. Chargé.



Le réinvestissement de ces motifs pourrait travailler à marquer une continuité depuis l'Antiquité (ou ses formes réinterprétées) et la pleine intégration du chapiteau mérovingien dans ce groupe cohérent. Le remploi est ainsi directement impliqué dans son environnement et participe à la formulation du décor sculpté comme une forme de modèle ancien. De cette manière, les deux interagissent et fonctionnent ensemble.

Le remploi de ces trois chapiteaux de périodes différentes comme la reprise de motifs anciens contribue donc à former une ligne historique continue dans l'église Saint-Martin-au-Val, depuis l'Antiquité jusqu'au XI^e siècle.

IV.3.3. Correspondance avec les découvertes archéologiques

Cette dernière partie relève plutôt d'une main tendue vers les archéologues responsables des recherches sur le site de Saint-Brice, que d'une véritable synthèse. Il s'agit seulement de mettre en avant les quelques correspondances qui peuvent déjà être remarquées entre les éléments de décor de l'église, y compris ceux en position de remploi, et les étapes déjà connues dans la construction du site. Cela devra être repris au fil des futures investigations, qu'il s'agisse d'opérations archéologiques ou d'étude du bâti.

Tout d'abord, dans l'hypothèse où le chapiteau daté du IInd siècle n'aurait pas été rapporter ultérieurement d'un espace plus éloigné, on pourrait supposer qu'il provienne de l'espace culturel au sein duquel l'église vient se positionner⁹⁹. La période de construction de ce site antique, datée des années 70 à 140, apparaît aujourd'hui bien caractérisée, de même que

⁹⁹ Laura Foulquier [Foulquier, Laura, « Dépôts lapidaires et remplois... *op.cit.* »] propose une théorie qui généralise le fait qu'un remploi dans un édifice provienne d'un lieu situé à proximité immédiate ou du lieu même de l'édifice. Pierre Toubert [Moret, Pierre, Toubert, Pierre, *Remploi, citation... op.cit.*, p. XV] relativise ce principe en distinguant deux conceptions différentes du remploi, avant et après le XI^e siècle. Selon l'auteur, jusqu'au XI^e siècle, le remploi en architecture monumentale relève autant du pragmatisme que du symbolisme. C'est-à-dire que les *spolia* s'opèrent communément à l'échelle locale. À partir du XII^e siècle, Toubert note une modification du comportement face aux remplois. Ceux-ci étant de plus en plus recherchés, les objets sont naturellement importés sur des distances de plus en plus grandes.

son activité durant le III^e siècle. Notre chapiteau daté du IInd siècle pourrait appartenir à cette première phase (puisque sa datation semble tendre vers la première moitié du IInd siècle¹⁰⁰) ou relever de la période 140 – début du III^e siècle, si le site a bien été en activité sur cette période. Il pourrait provenir de secteurs qui n'ont pas encore été explorés et qui pourraient éventuellement correspondre avec cette chronologie¹⁰¹.

De même, d'en l'éventualité où il ne s'agirait pas d'un élément rapporté ultérieurement, le chapiteau remployé daté entre le IV^e et le V^e siècle pourrait éventuellement correspondre au décor d'un premier édifice religieux construit entre le milieu du V^e et la première moitié du VI^e siècle¹⁰². On pourrait aussi envisager qu'il provienne d'un bâtiment à proximité, dans le but légitimer matériellement l'histoire du site.

Enfin, le chapiteau daté du VII^e siècle ne s'accorde pour l'instant avec aucune phase de construction observée lors des différentes campagnes archéologiques dans l'église. Toutefois, on peut envisager une chronologie différenciée du bâti et du décor, comme cela semble être le cas au baptistère Saint-Jean de Poitiers. Si le bâtiment y a été construit au V^e siècle, puis modifié au VI^e siècle, le décor sculpté relève quant à lui d'une campagne d'embellissement architectural datée du VII^e siècle¹⁰³. Cela pourrait également être le cas ici, et se rapporter à une phase d'apport de nouveaux éléments de décor dans l'église basilicale attestée entre le V^e et le VI^e siècle¹⁰⁴.

Quant à la datation de l'ensemble des sculptures du Moyen Âge central comme un groupe cohérent appartenant au dernier quart du XI^e siècle, elle ne semble pas contrarier la datation globalement envisagée pour le bâti de l'édifice. Elle arrive un peu tardivement par rapport à la datation par carbone 14 qui indique que le chantier de l'avant-nef de l'église serait engagé dans le premier quart du XI^e siècle¹⁰⁵. Cependant, l'étude de sculpture ayant été réalisée sur des éléments de la partie orientale du monument, on peut envisager un chantier long, qui pourrait éventuellement commencer par les parties occidentales, avec quelques phases différenciées qui amèneraient à produire un décor pour l'abside et la crypte dans les dernières décennies du siècle.

V. CONCLUSION

L'église Saint-Martin-au-Val de Chartres présente un décor sculpté plus intéressant qu'il n'y paraît au premier regard. Si la plupart de ses pièces ont été malmenées par le temps et les restaurations, un regard appuyé permet d'en tirer de nombreuses informations et ainsi de mieux comprendre le site.

¹⁰⁰ Cf. III.3.

¹⁰¹ Bazin B., Bouilly E., Papaïan S., *Le complexe culturel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val : Le bâtiment à bassins. Rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice, rue Saint-Martin-au-Val - Chartres (Eure-et-Loir - Centre). Rapport annuel de fouilles archéologiques programmées 2022*, Chartres métropole, Direction de l'archéologie, 2022, p. 11.

¹⁰² Barco, Carla, *Projet d'exposition... op.cit.*, p. 9.

¹⁰³ Boissavit-Camus, Brigitte, *Le baptistère... op. cit.*.

¹⁰⁴ Barco, Carla, *Projet d'exposition... op.cit.*, p.9.

¹⁰⁵ *Idem*, p. 23.

Le monument bénéficie d'études historiques et archéologiques déjà menées qui ont permis de proposer une étude du décor relativement complète, au regard de l'avancement de la disparition du site médiéval, associé à ses nombreuses restaurations.

Le groupe riche et diversifié de sculptures composé des éléments en place conservés *in situ*, des pièces déposées au dépôt archéologique du Coudray, ainsi que des chapiteaux réemployés positionnés dans l'église ou qui lui sont associés comme le chapiteau du Musée des Beaux-Arts de Chartres, a fait l'objet de diverses méthodes d'études. Pour chaque pièce, j'ai pu traiter la question des modules, des motifs, des techniques, mais aussi la question de la disposition des motifs et de leur insertion dans l'espace ainsi que l'organisation des thématiques, afin de comprendre au mieux la pensée et les modèles à l'origine de la mise en œuvre de ce décor.

Le travail d'analyse comparative des formes des modules et des motifs employés à apporter des éléments sur la place de Saint-Martin-au-Val dans la dynamique de territoire dans le dernier quart du XI^e siècle, à l'intersection entre les duchés normands et poitevins dont les résonances formelles et thématiques se font ressentir ici. Les modules et les techniques sont également caractéristiques du bassin parisien et on peut aussi percevoir quelques liens avec les grands centres tourangeaux et manceaux.

L'étude de la disposition et de l'agencement des décors a permis de révéler des interactions entre les espaces de la crypte et de l'église haute, permettant d'assurer que l'ensemble des éléments encore observables relève bien d'un unique projet cohérent. Il présente un décor sculpté ambitieux, qui exprime une identité propre, tout en faisant référence à des modèles de haut lieu pour son époque.

À celui-ci, vient s'ajouter l'usage de nombreux remplois relevant de différentes périodes : IInd siècle, IV^e-V^e siècle et seconde moitié du VII^e siècle. Ils visent à ancrer le site et sa communauté depuis les origines de l'histoire de la chrétienté et la légitimer au-dessus de tout autre, montrant ici également les ambitions élevées du lieu et de ses concepteurs. Cela vient aussi caractériser l'ambition générale du décor sculpté mise en place par la communauté du XI^e siècle.

Par extension, cette recherche renvoie à l'image de la nouvelle cathédrale de Chartres, dont les premiers éléments de sculpture datent du milieu du XII^e siècle et qui font démonstration d'une aspiration encore croissante à faire rayonner le territoire chartrain dans le monde médiéval.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1- Localisation de l'église Saint-Martin-au-Val dans la ville de Chartres. © Géoportail.fr.....	2	Figure 8 - Vue du déambulatoire depuis son départ du bras sud du transept. © E. Chargé.	11
Figure 2 - Cadastre de 1828, Section P, l'Aunay, levée par Périer (géomètre), cote 5 NUM 6/16, et détail sur l'Hospice de St Brice. © Archives Départementales 28.	3	Figure 9- Vue vers le déambulatoire et l'abside, avec les ouvertures de la crypte, depuis la chapelle axiale. © E. Chargé. ...	12
Figure 3 - Plan de localisation de l'église Saint-Martin-au-Val par rapport à l'emprise du sanctuaire antique suburbain et localisation des opérations archéologiques autour et à l'intérieur de l'église. DAO : B. Bazin. © Bazin B., Huchin-Godin I., Hérouin S., Portat E., L'église Saint-Martin-au-Val. Place Sainte-Brice et rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir, Centre) : Rapport de fouille archéologique. Site 033.28.085.0364, Chartres, Ville de Chartres, Direction de l'Archéologie, 2015, p. 26.	5	Figure 10 - Plan et coupe transversale de la crypte avec numérotation des chapiteaux. © Wyss, Michael, Le décor sculpté...op. cit., PL. 2.	13
Figure 4 - Plan et situation de l'église Saint-Martin-au-Val sur un plan de Chartres daté de 1750. © Bazin B., Huchin-Godin I., Hérouin S., Portat E., L'église Saint-Martin-au-Val... op. cit., 2015, p. 28.	7	Figure 11- Vue de la crypte vers l'est depuis l'ouest, travée centrale. © E. Chargé.	13
Figure 5 - Plan de l'église actuelle. Relevé : V. Lallet. DAO : B. Bazin, M. Guinguéno. © Bazin B., Portat E., Papařan S., L'église de Saint-Martin-au-Val., 2018, p. 14.	9	Figure 12 - Plan et coupe transversale de la crypte avec numérotation des chapiteaux. (c) Wyss, Michael, Le décor sculpté...op. cit., PL. 1.	14
Figure 6 - Vue de l'église vers l'est depuis l'ouest de la nef. © E. Chargé.	10	Figure 13 - Vue des chapiteaux A5 (à gauche) et A6 (à droite) de face. © E. Chargé.	16
Figure 7- Vue vers le bras nord du transept et l'abside depuis le sud-ouest de la nef. © E. Chargé.	10	Figure 14 - Vue latérale vers le chapiteau A5. © E. Chargé.	17
		Figure 15 - Vue sur l'éléphant du chapiteau A5. © E. Chargé.	17
		Figure 16 - Vue de face sur les chapiteaux A11 (à gauche) et A12 (à droite). © E. Chargé.	19
		Figure 17- Vue latérale sur le chapiteau A11. © E. Chargé.	19
		Figure 18 – Vue sur la face interne du chapiteau A11. © E. Chargé.	19

Figure 19 - Vue sur la gueule de lion au dé médian du chapiteau A12. © E. Chargé.	20	Figure 30 - Bloc 72.4.2, vue de la face supérieure avec lit de pose, vue de la face arrière avec décrochement du bloc et face principale sculptée. © E. Chargé.	31
Figure 20 - Plan de localisation des pièces déposées dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé	22	Figure 31 - Bloc 72.4.2 (bis), vue de la face supérieure avec lit de pose et partie sculptée conservée sur l'angle et a face latérale gauche. © E. Chargé.	32
Figure 21 - Bloc Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8), vue de la face supérieure. ..	23	Figure 32 - Bloc 72.4.1, vue de la face supérieure et face principale sculptée. © E. Chargé.	33
Figure 22- Bloc Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8), vue de la face latérale gauche et face sculptée conservée.	23	Figure 33 - Vue des chapiteaux A3 et A4 dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.	34
Figure 23 - Bloc Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8). DAO : E. Chargé.	24	Figure 34 – Bloc 72.4.2, 72.4.2 (bis) et 72.4.1, disposés selon la forme du motifs sur les chapiteaux géminés. DAO : E. Chargé.	35
Figure 24 - Bloc Inv. sans num. valide (Inv. 72.4.8), avec différenciation des éléments composants le motif (vert pour le végétal et rouge pour les figures hybrides). DAO : E. Chargé.	25	Figure 35 – Bloc 72.4.3, face inférieure avec lit de pose et partie de la face principale sculptée conservée. © E. Chargé.	36
Figure 25 - Vue des chapiteaux A1 et A2 dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.	26	Figure 36 - Bloc 72.4.3, face principale. DAO : E. Chargé.	37
Figure 26 - Bloc 72.4.7/1, face principale sculptée, face supérieure avec lit de pose et face latérale gauche avec conservation de la sculpture sur l'angle. .	27	Figure 37 - Vue des chapiteaux A7 et A8 dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.	38
Figure 27- Bloc 72.4.7/2, face principale sculptée et face latérale gauche avec lit de pose. © E. Chargé.	28	Figure 38 - Bloc 72.4.4, face supérieure avec lit de pose, face latérale droite entièrement sculptée, face principale buchée, face latérale gauche avec éléments sculptés conservés, face inférieure avec lit de pose. © E. Chargé.	39
Figure 28 - Bloc 72.4.7/1 et 72.4.7/2. DAO : E. Chargé.	29		
Figure 29 - Vue des chapiteaux A13 et A14 dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.	30		

Figure 39 - Bloc 72.4.4, face latérale droite et face principale. DAO : E. Chargé.	40	Figure 52 - Chapiteaux encadrant la baie axiale dans l'abside de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême (16). © E. Chargé.	50
Figure 40 - Vue des chapiteaux A9 et A10 dans l'abside de l'église Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.	41	Figure 53 - Chapiteau N1. © E. Chargé.	51
Figure 41 - Bloc 72.4.5, face latérale droite du bloc avec sculpture conservée, face arrière et face inférieure avec lit de pose. © E. Chargé.	42	Figure 54 - Chapiteau CR2. © E. Chargé.	53
Figure 42 - Bloc 72.4.5, face sculptée. DAO : E. Chargé.	43	Figure 55 - Sarcophage de la crypte Sainte-Irénée de Lyon. © Xavier Caré. ..	53
Figure 43 - Vue de l'abside avec numérotation des plaques sculptées insérées dans l'œuvre. © E. Chargé.	44	Figure 56 - Chapiteau CR3. © E. Chargé.	54
Figure 44 - Plaque P1. © E. Chargé.	45	Figure 57 - Chapiteau CR13. © E. Chargé.	56
Figure 45 - Plaque P2. © E. Chargé.	45	Figure 58 - Chapiteau CR16. © E. Chargé.	57
Figure 46 - Plaque P3. © E. Chargé.	45	Figure 59 - Chapiteau CR17, face principale. © E. Chargé.	58
Figure 47 - Plaque P4. © E. Chargé.	46	Figure 60 - Chapiteau CR17, face latérale droite. © E. Chargé.	58
Figure 48 - Plaque P5. © E. Chargé.	46	Figure 61 - Chapiteau CR17, face latérale gauche. © E. Chargé.	58
Figure 49 - Chapiteau D1, vue de a face principale et vue de la face latérale gauche. © E. Chargé.	47	Figure 62 - Chapiteau CR19, vue de la face ouest et de l'angle sud-ouest de la corbeille. © E. Chargé.	59
Figure 50 - Arc plaqué contre l'abside au nord-ouest du déambulatoire. © E. Chargé.	48	Figure 63 - Chapiteau CR19, vue de la face nord. © E. Chargé.	60
Figure 51 - Chapiteau D2. © E. Chargé.	49	Figure 64 - Chapiteau CR19, face sud et angle sud-est de la corbeille. © E. Chargé.	61
		Figure 65 - Chapiteau CR20. © E. Chargé.	62

- Figure 66 - Chapiteau CR21, face principale. © E. Chargé.....63
- Figure 67 - Chapiteau CR21, vue de l'angle et de la face latérale sud. © E. Chargé.63
- Figure 68 - Chapiteau CR22, vue de la face principale. © E. Chargé.64
- Figure 69 - Chapiteau 22, détail de la partie droite de la face principale. © E. Chargé.64
- Figure 70 - Chapiteau CR18, face nord. © E. Chargé.....66
- Figure 71 - Chapiteau CR18, vue de l'angle sud-est. © E. Chargé.....66
- Figure 72 - Chapiteau CR18, détail du registre ionique de la face nord. © E. Chargé.67
- Figure 73 - Chapiteau CR18, détail de la palmette de l'angle nord-ouest. © E. Chargé.67
- Figure 74 - Chapiteau CR18, détail de la partie supérieure de la volute de l'angle nord-ouest. © E. Chargé.....67
- Figure 75 - Chapiteaux du VII^e siècle du baptistère Saint-Jean de Poitiers (86). © Jean-Pierre Kosinski.....68
- Figure 76 - Chapiteaux du VII^e siècle de la crypte Saint-Paul de Jouarre (77). © G. Freihalter.68
- Figure 77 - Chapiteau du Musée d'Archéologie National daté du VII^e ou du VIII^e siècle. © MAN.69
- Figure 78 - Tailloir du pilastre CR8. © E. Chargé. 69
- Figure 79 - Typologies des bases de la crypte, avec le type 1 (en haut à gauche), le type 2 (en haut à droite) et le type 3 (en bas à gauche). © E. Chargé. 70
- Figure 80 – Photographie du chapiteau dans l'église Saint-Martin-au-Val (dite Saint-Brice), Paul Robert (1866-1898), av. 1893, négatif en verre (présenté en positif), 13x18 cm. Référence : APMH00004848. © Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie 70
- Figure 81 - Chapiteau antique déplacé depuis l'église Saint-Martin-au-Val, Musée des Beaux-Arts de la ville de Chartres. Vue depuis la partie inférieure. © E. Chargé. 71
- Figure 82 - Chapiteau antique déplacé depuis l'église Saint-Martin-au-Val, Musée des Beaux-Arts de la ville de Chartres. Vue depuis la partie supérieure, détail du fleuron et des volutes. © E. Chargé..... 72
- Figure 83 - Chapiteau antique déplacé depuis l'église Saint-Martin-au-Val, Musée des Beaux-Arts de la ville de Chartres. Vue supérieure sur la partie évidée. © E. Chargé. 72
- Figure 84 – Chapiteau daté de la fin du I^{er} siècle, conservé au musée Rolin d'Autun (71), cote M.L.307. © Musée Rolin..... 73
- Figure 85 – Chapiteau daté des premières décennies du IInd siècle, Musée départementaux de Loire-Atlantique (44), présenté dans Maligorne, Yvan « Le décor

architectonique... op. cit. », p 125. © C. Hémon.73

Figure 86 - Chapiteau CR3 et chapiteau de la crypte de Marmoutier de Tours (37), négatif 24x36cm, juin 1983, anonyme, conservé au Fonds photographique - Conservation Régionale des Monuments Historiques. © rita.humanum.fr74

Figure 87 - Chapiteau du chœur de l'église abbatiale Notre-Dame du Bernay (27). © C. Gensbeitel. Et sculpture inv. 72.4.4 (A9) de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.75

Figure 88 - Portion de frise du transept de l'église abbatiale Notre-Dame du Bernay (27). © C. Gensbeitel. Et chapiteau A12 de l'abside de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.76

Figure 89 - Chapiteau de la nef de l'église abbatiale Notre-Dame du Bernay (27). © C. Gensbeitel. Et chapiteau CR20 de la crypte de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.76

Figure 90 – Vue depuis l'ouest vers l'est de la crypte de la cathédrale de Bayeux (14). © E. Pierete.....77

Figure 91 - Photographie du chapiteaux de la crypte de la cathédrale_Notre-Dame de Bayeux, , av. 1893, Médéric Mieusement (1840-1905), négatif en verre (présenté en positif), 13x18 cm. Référence : MH0000272D. © Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie. Et chapiteau CR16 de la crypte de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.77

Figure 92 - Chapiteaux de la crypte de l'église de la Trinité de l'abbaye aux Dames de Caen (14). © C. Byde..... 78

Figure 93 - Chapiteaux de la tour-lanterne de l'église Saint-Gervais de Falaise (14). © P. Biron. 78

Figure 94 - Chapiteau de l'église Saint-Georges de Saint-Martin-de-Boscherville (76). © P. Biron. Et chapiteau A5 de l'abside de de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé. 79

Figure 95 - Chapiteau de la collégiale Notre-Dame-du-Fort à Étampes (91), © Pierre Poschadel. Et chapiteau A11 de l'abside de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé..... 79

Figure 96 - Chapiteau de la collégiale Notre-Dame-du-Fort à Étampes (91) avec creusement « à a cuillère ». © Pierre Poschadel. 80

Figure 97 - Chapiteaux de la nef de l'église Sainte-Anne de Gassicourt (78). © F. Reihalter..... 80

Figure 98 - Chapiteau du déambulatoire de Notre-Dame-de-la-Couture du Mans (72), avec creusement "à la cuillère". © J. Tarkastad..... 81

Figure 99 - Chapiteaux du déambulatoire de Notre-Dame-de-la-Couture du Mans (72), © J. Tarkastad. Et sculpture inv. 72.4.8 (A2 dans l'abside) de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé..... 81

Figure 100 - Chapiteaux de la cathédrale Saint-Julien du Mans (72). © J. Jalladeau..... 82

Figure 101 - Chapiteau de l'abside de l'église Saint-Hilaire-de-Poitiers (86). © E. Chargé.83

Figure 102 - Chapiteau aux lions de de l'église Saint-Hilaire-de-Poitiers (86). Et dé médian avec gueule de lion du chapiteau A11 de l'abside et face principale du chapiteau CR17 de la crypte de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.....83

Figure 103 - Chapiteaux aux lions de l'abside de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers (86). © P. Laville.84

Figure 104 - Chapiteau du "Daniel dans la fosse aux lions" de l'abside de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers (86). © P. Laville. Et chapiteau A12 dans l'abside de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.84

Figure 105 - Chapiteau "aux éléphants" de l'église Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers (86). © J.-B. Javel. Et face latérale de du chapiteau A5 dans l'abside de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.85

Figure 106 - Vue des chapiteaux (de gauche à droite, de bas en haut) : D1, A5 et A6, A9 et A10, A11 et A12, A13 et A14, de l'église haute de Saint-Martin-au-Val. © E. Chargé.86

Figure 107 - Vue des chapiteaux de l'abside et pièces déposées (de gauche à droite) : A5 et A6, inv. 72.4.4 (A9), 72.4.5 (A10). © E. Chargé.87

Figure 108 - Vue des chapiteaux de l'abside (de gauche à droite) : A8, A12 et A13. © E. Chargé.87

Figure 109 - Vue des chapiteaux de la crypte CR16 et CR13 (à droite). © E. Chargé.88

Figure 110 - Vue des chapiteaux de la crypte (de gauche à droite) : CR17 face latérale gauche, CR17 face latérale droite et CR19. © E. Chargé.89

Figure 111 - Dessin des pièces conservées au dépôt du Coudray : 72.4.2, 72.4.2 (bis) et 72.4.1 (en haut) et 72.4.7/1 et 72.4.7/2 (en bas) et repositionnement sur le plan de l'abside, respectivement en A3-A4 et A14. DAO des éléments sculptés : E. Chargé. Plan de l'abside : V. Lallet (relevé) et B. Bazin, M. Guinguéno (DAO).90

Figure 112 - Vue des chapiteaux positionnés en A1-A2 et A15-A16 dans l'abside. © E. Chargé.90

Figure 113 - Pièce sculpté inv. 72.4.8 (repositionnée en A2 dans l'abside) et chapiteau A6. © E. Chargé.91

Figure 114 - De gauche à droite : inv. 72.4.5 repositionné en A10 dans l'abside, chapiteau A6 de l'abside et inv. 72.4.4 repositionné en A7 dans l'abside. © E. Chargé.91

Figure 115 - Face sud du chapiteau CR19 (à gauche) et face nord du chapiteau CR18, affronté de part et d'autre de l'autel de la crypte. © E. Chargé. Plan de la crypte : Wyss, Michael, Le décor sculpté...op. cit., PL. 2.....92

Figure 116 - Chapiteau CR16 de la crypte (à gauche) et chapiteau D1 dans l'église haute. © E. Chargé.....93

Figure 117 - Chapiteau A12 de l'abside et chapiteau CR17 de la crypte, associé à leur positionnement dans l'abside et dans la crypte. © E. Chargé. Plan de l'abside : V. Lallet (relevé) et B. Bazin, M. Guinguéno (DAO). Plan de la crypte : Wyss, Michael, Le décor sculpté...op. cit., PL. 2.93

Figure 118 - Chapiteaux CR22 de la crypte et N1 dans la baie géminée au nord-est de la nef. © E. Chargé.....96

Figure 119 - Comparaison des creusements languettes du chapiteau remployé CR18 (détail du calathos) et des feuilles du chapiteau CR13. © E. Chargé.98